



Les Amis du
patrimoine trélazéen

Acte du colloque du 21 octobre 2023

L'ardoise et l'allumette

Colloque sur le patrimoine industriel et naturel de Trélazé



Lieu : Salle de la Maraîchère, Trélazé

Sommaire

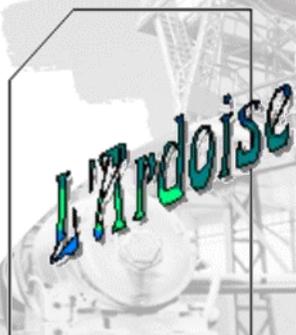
Le programme de la journée	4
Les organisateurs et les partenaires	5
Les animations	7
Projection de films	8
Exposition sur les chevalements	9
Exposition sur la doublure de Raphaël Zarka	12
Exposition de boîtes d'allumettes	14
La cloche	15
Vente du carnet d'Anjou (stand 303)	16
Les intervenants	17
Les interventions sur le patrimoine ardoisier	18
L'avenir du bassin ardoisier d'Angers Loire Métropole – Trélazé Benoît Mellier – <i>Conservateur au Muséum d'Angers</i>	19
Philippe Cayla – <i>Universitaire/président de l'ardoise</i>	32
Faire vivre le patrimoine ardoisier Alain Roger – <i>Président Musée de l'ardoise</i>	79
Richesses faunistiques Robert Hersant – <i>Bénévole LPO</i>	82
Faire découvrir le paysage minier et ses chevalements Patrick Bilien – <i>Groupement des amis des chevalements</i>	104

Les interventions sur le patrimoine de l'allumette	136
Les manufactures d'allumettes de Trélazé Paul Smith – <i>Historien spécialiste des manufactures</i>	137
La reconquête de la friche industrielle Gonzague Noyelle – <i>Directeur général de Podeliha</i> , représenté par Pascal Reysset – <i>Président des Amis du patrimoine trélazéen</i>	175
Retour sur un carnet d'Anjou Yann Smeller Collery – <i>Vice-président conseil départemental</i>	193
Patrimoine industriel et art Sandrine Moreau – <i>DRAC</i> et Jacques Rivet – <i>Association entre-deux</i>	199
En guise de synthèse	218
Pour une reconquête patrimoniale, artistique et écologique du site ardoisier Pascal Reysset – <i>Président des amis du patrimoine trélazéen</i> et Yves Spiesser – <i>Association L'ardoise</i>	
Intervention des élus	234
Corinne Bouchoux – <i>Vice-présidente d'Angers Loire Métropole</i> Grégory Blanc – <i>Sénateur</i> Stella Dupont – <i>Députée</i> Lamine Naham – <i>Maire de Trélazé</i>	
Motion pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine ardoisier trélazéen	236
Articles de presse	240

Le programme de la journée

Accueil et projection films courts sur les chevalements et Grand Maison	14h00
Introduction par représentant d'ALM par Corinne Bouchoux	14h15
Le patrimoine ardoisier l'Anjou et de Trélazé par Philippe Cayla - <i>Universitaire Président Association l'Ardoise</i> et Benoit Mellier - <i>Conservateur Muséum d'Angers</i>	14h30
Faire vivre le patrimoine ardoisier par Alain Roger - <i>Président Musée de l'ardoise</i>	14h50
Richesses écologiques par Robert Hersant - <i>Bénévole LPD</i>	15h05
Faire découvrir le paysage minier et ses chevalements par Patrick Bilien - <i>Groupement des Amis des chevalements</i>	15h20
Pause-café rafraichissements	15h30
Histoire des manufactures d'allumettes de Trélazé par Paul Smith - <i>Historien, spécialiste des Manufactures</i>	16h00
La reconquête de la friche industrielle par Gonzague Noyelle - <i>Directeur général de Podeliha</i>	16h15
Retour sur un carnet d'Anjou par Yann Semller Collery - <i>Vice-Président Conseil Départemental</i>	16h30
Patrimoine industriel et art par Sandrine Moreau - <i>DRAC</i>	16h45
Pour une reconquête patrimoniale, artistique et écologique du site ardoisier par Pascal Reyset - <i>Amis du Patrimoine Trélazéen</i> et Yves Spiesser - <i>Association l'Ardoise</i>	17h00
Prise de paroles du public	17h20
Conclusion par Monsieur le Maire de Trélazé Lamine Naham	18h00
Pot de l'amitié – expo sur les boites d'allumettes – expo sur chevalements – vente du carnet d'Anjou (stand 303)	18h15

les organisateurs



Association l'Ardoise

Les partenaires publics



**angers Loire
métropole**
communauté urbaine

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

anjou

**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
des affaires culturelles
des Pays de la Loire

Podeliha

Groupe ActionLogement

Les partenaires associatifs



Revue 303
arts,
recherches,
créations



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ANJOU**



Association Angevine
des Amis de l'Architecture

Une assemblée attentive

Pour cet évènement, la salle de la Maraichère à Trélazé a accueilli à la fois les habitants, les spécialistes, les élus et les curieux.

110 personnes ont répondu présent ce jour-là.



Projection de films

La salle était comblée
et les participants étaient très attentifs



Les animations

Projection de films	8
Exposition sur les chevalements	9
Exposition sur la doublure de Raphaël Zarka	12
Exposition de boîtes d'allumettes	14
La cloche	15
Vente du carnet d'Anjou (stand 303)	16

Projection de films

Vidéo drone du secteur de l'ancienne manufacture d'allumette



Les chevalements de Trélazé, réalisé par Olivier Reucherand



Vidéo de la mine de Grand maison (1960)



Exposition sur les chevalements



CHEVALEMENT N°6 BIS GRAND MAISON

Puit creusé en 1936

Profondeur : 253 m



CHEVALEMENT N°7 MONTHIBERT

Érigé en 1947 - Rénové en 1976
Date de fin d'exploitation : 2013

Profondeur : 525 mètres



CHEVALEMENT N°3 MONTHIBERT

Creusé en 1901,
Terminé en 1939

Date de fin d'exploitation : 1976





CHEVALEMENT N°6 BIS L'HERMITAGE

Entièrement rééquipé en 1932/1933
Buse en 1983

Profondeur : 500 m



CHEVALEMENT N°8 BIS L'HERMITAGE

Érigé et creusé en 1922
Date de fin d'exploitation : 1978

Profondeur : 351 m



CHEVALEMENT CHAMP ROBERT

Profondeur : 259 m

Date de fin d'exploitation : 1950





CHEVALEMENT N°25 LES FRESNAIS

Erigé en 1950
Puits creusé et équipé en 1942/1943

Profondeur : 378 m



CHEVALEMENT N°26 LES FRESNAIS

Puits creusé en 1950

Situé sur Saint Barthélémy d'Anjou



UN SITE NATUREL EXCEPTIONNEL

La fosse Napoléon

DES ESPÈCES À PROTÉGER



Orpin d'Angers



Bondrée apivore

Tarin des aulnes



Site de l'Hermitage

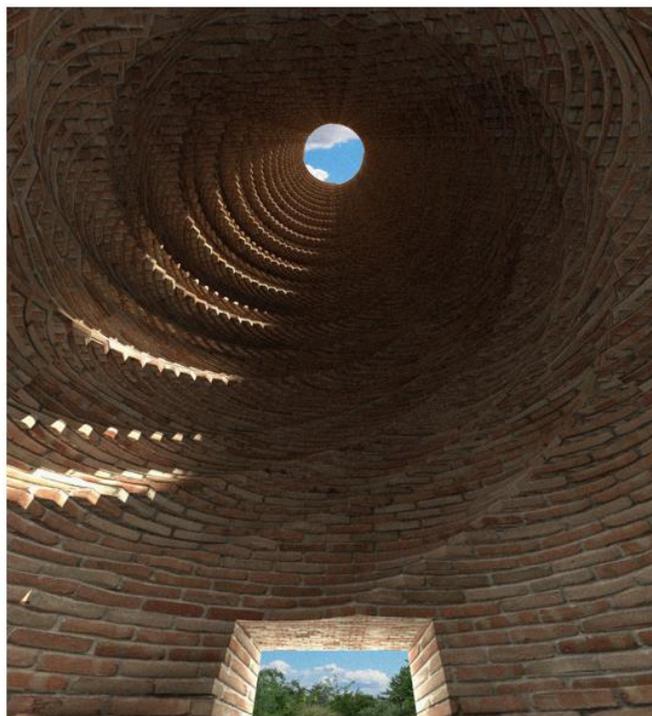
Exposition sur la doublure de Raphaël Zarka



« La doublure » Un projet de l'artiste Raphaël Zarka



« La doublure » Vue intérieure de la future cheminée



La Doublure en situation sur site de la Manu au cœur du futur espace vert du quartier



Un point de repère régional qui culminera à 24 mètres de haut et nécessitera près de 80 000 briques pour honorer un siècle d'industrie allumetière à Trélazé. Projet prévu pour 2020 et soutenu par la ville de Trélazé, la Fondation de France, la DRAC, ALM, le Département, La Région, Mécènes et Loire et par l'enseigne Lidl

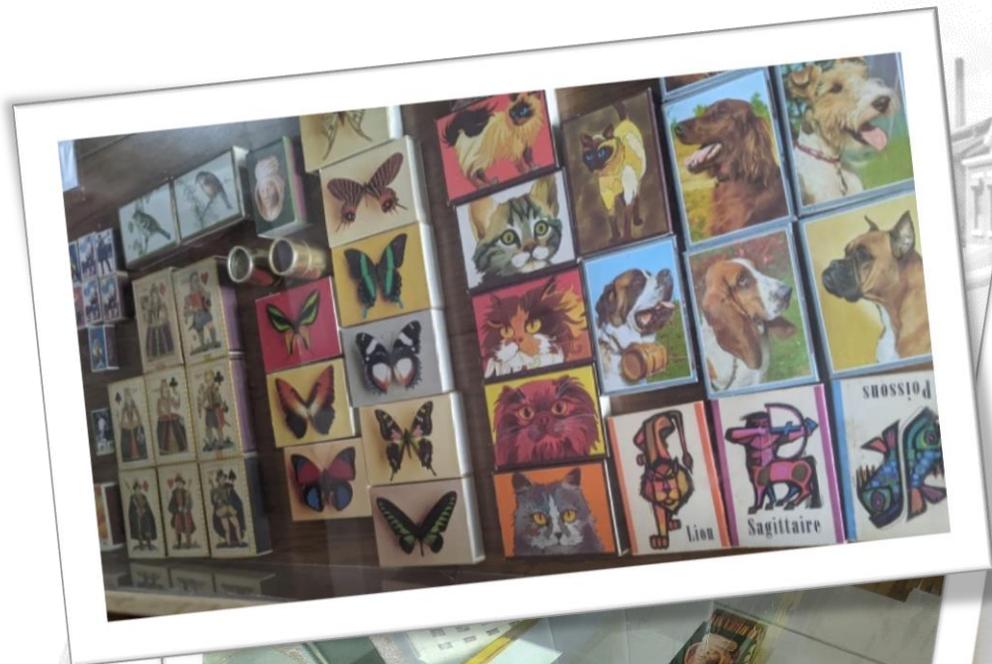


Conservation de la cheminée tronquée existante
qui fera partie intégrante de l'œuvre artistique



**Les Amis des
Allumettes de Trélazé**

Exposition de boîtes d'allumettes



Les visiteurs ont pu profiter de la magnifique collection de boîte d'allumette de Guy Thareau



Jean Louis Kerouanton (vice-président Université de Nantes) était le modérateur de cet évènement

La cloche



La cloche de la première manufacture présidait le colloque.

Chaque intervenant était régi par l'ordre de la cloque :

15 minutes de paroles, tout le monde étaient logé à la même enseigne.

Alyssa Madiot et Antoine Lemercier (voir photo), tous deux étudiants à l'ASTA avaient pour mission de la faire retentir une fois le temps dépassé.

Ils ont également aidé à la préparation de ce colloque.

Vente du carnet d'Anjou (stand 303)



L'histoire de 303

L'aventure a débuté en 1984, alors qu'un Conservateur Général du Patrimoine des Pays de la Loire, Jacques Cailleateau, propose de créer la revue 303 arts, recherches, créations.

Son objectif est d'éditer une revue indépendante capable de révéler les richesses patrimoniales et la création artistique en Pays de la Loire ; d'où le titre, en référence aux cinq départements de la région :

Mayenne (53) + Sarthe (72) + Vendée (85) + Maine et Loire (49) + Loire-Atlantique (44) = 303.

Le projet voit le jour grâce à l'engagement de la Région et l'association 303 est créée.

Les intervenants



Pascal
Reysset

Président des
Amis du Patrimoine Trélazéen



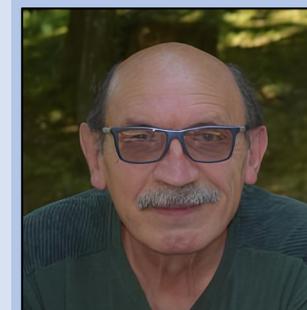
Philippe
Cayla

Universitaire
Président Association l'Ardoise



Benoit
Mellier

Conservateur Muséum d'Angers



Alain
Roger

Président Musée de l'ardoise



Robert
Hersant

Bénévole Ligue pour la protection
des oiseaux



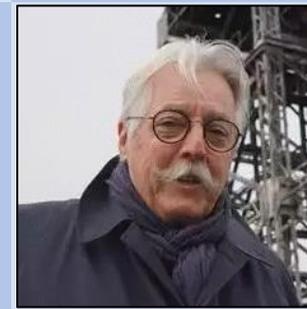
Patrick
Bilien

Groupement des Amis des
chevalements



Paul
Smith

Historien,
spécialiste des Manufactures



Yves
Spiesser

Association l'Ardoise



Yann
Semller
Collery

Vice-Président Conseil
Départemental



Sandrine
Moreau

conseillère arts visuels et métiers
d'art, Drac des Pays de la Loire



Jacques
Rivet

Association entre-deux



Gonzague
Noyelle

Directeur Général de Podeliha

Les interventions sur le patrimoine ardoisier

L'avenir du bassin ardoisier d'Angers Loire Métropole – Trélazé	
Benoît Mellier – <i>Conservateur au Muséum d'Angers</i>	19
Philippe Cayla – <i>Universitaire/président de l'ardoise</i>	32
Faire vivre le patrimoine ardoisier	
Alain Roger – <i>Président Musée de l'ardoise</i>	79
Richesses faunistiques	
Robert Hersant – <i>Bénévole LPO</i>	82
Faire découvrir le paysage minier et ses chevalements	
Patrick Bilien – <i>Groupement des amis des chevalements</i>	104

Présentation de :

Benoit Mellier

Conservateur Muséum d'Angers



Muséum
des sciences naturelles



Il y a 470 millions d'années... genèse du schiste ardoisier

Le schiste ardoisier angevin est une roche qui n'a pas toujours été ce qu'elle est aujourd'hui. Il a pour origine des sédiments marins déposés il y a environ 470 Ma.

La roche sédimentaire qui a résulté de ces dépôts par compaction sera transformée au cours de l'émergence d'une immense chaîne de montagne d'ampleur himalayenne, le massif hercynien, il y a 350 Ma : c'est alors que des contraintes de pression et de température lui ont conféré ses caractéristiques connues aujourd'hui au premier rang desquelles la schistosité, ou faculté à se débiter en feuillets fins selon des plans de fracturation définis.

C'est après une importante phase active de sédimentation de dépôts marins grossiers puis sableux – à l'origine des grès armoricains – qu'une sédimentation argileuse plus fine a lieu à proximité du pôle Sud dans une mer peu profonde (0 à 200 m) près du petit continent Armorica, il y a 470 Ma. Elle sera l'origine des schistes ardoisiers du bassin angevin.

Les mouvements tectoniques ont lentement fait dériver ce micro continent vers le nord jusque dans la bande tropicale sud où les contraintes liées à l'orogénèse hercynienne ont transformé les empilements sédimentaires par métamorphisme. Ce dernier a été suffisamment faible pour permettre la préservation de traces de vie en son sein sous la forme d'empreintes fossiles. L'exploitation des schistes a ainsi mis au jour la faune qui existait il y a 470 Ma dans la « mer des ardoises ». Les trilobites, animaux benthiques à squelette externe et pattes articulées (comme les crustacés actuels), en sont les plus emblématiques représentants. Disparus aujourd'hui, ils ont pour lointains cousins les limules actuelles. Des coquillages, gastéropodes, brachiopodes ou encore des

échinodermes complètent cette faune. Bien qu'existants déjà au moment des dépôts, les poissons n'ont pas laissé de traces fossiles dans les schistes d'Angers, les algues non plus.

D'un point de vue ardoisier, le schiste d'Angers est caractérisé à la fois par sa situation stratigraphique, ses propriétés physiques et sa composition chimique. Toutes ses propriétés en font une roche unique qui a peu d'équivalents dans le monde. Localement, on trouve ces schistes au sein d'un grand synclinal armoricain qui est le résultat du plissement des strates initiales horizontales. Les forces tectoniques en œuvre lui ont conféré son caractère fissile permettant le débit en feuillets. Son grain très fin, sa composition dominée par la silice et l'alumine ainsi que l'absence de calcite (moins de 1%) permettent d'en tirer une ardoise fine, imperméable et inattaquable par les agents atmosphériques. Aussi, la pyrite, peu présente dans le bassin d'Angers, n'altère pas la qualité du matériau.

Chaque ardoise est donc le témoin d'une longue histoire géologique parsemée de chaînes de montagne et d'érosion, et marquée par les êtres vivants. L'exploitation ardoisière, par son importance, a permis de connaître ce matériau et son histoire, aujourd'hui déclinée sur les toits de nos maisons.

Sources :

Marty, 1980 (Les ardoisières d'Angers, dans l'Industrie Minérale)

BRGM, 2000 (panneaux musée Renazé)

Redois, 2012 (notes personnelles)



L'Ardoise et l'allumette

Colloque sur le Patrimoine industriel et naturel de Trélazé

Samedi 21 octobre 2023

Trélazé

L'avenir du Bassin ardoisier d'Angers Loire Métropole - Trélazé



Philippe Cayla

Président de l'association « L'Ardoise », enseignant
chercheur honoraire de l'Université d'Angers,
Géographie et Tourisme (ESTHUA)



Benoît Mellier

Conservateur en charge des
collections du muséum d'Angers

L'ardoise en France, les provinces et pays de l'ardoise, de la carrière à la mine

L'ardoise en France, les provinces ardoisières, les pays de l'ardoise, carrières et mines

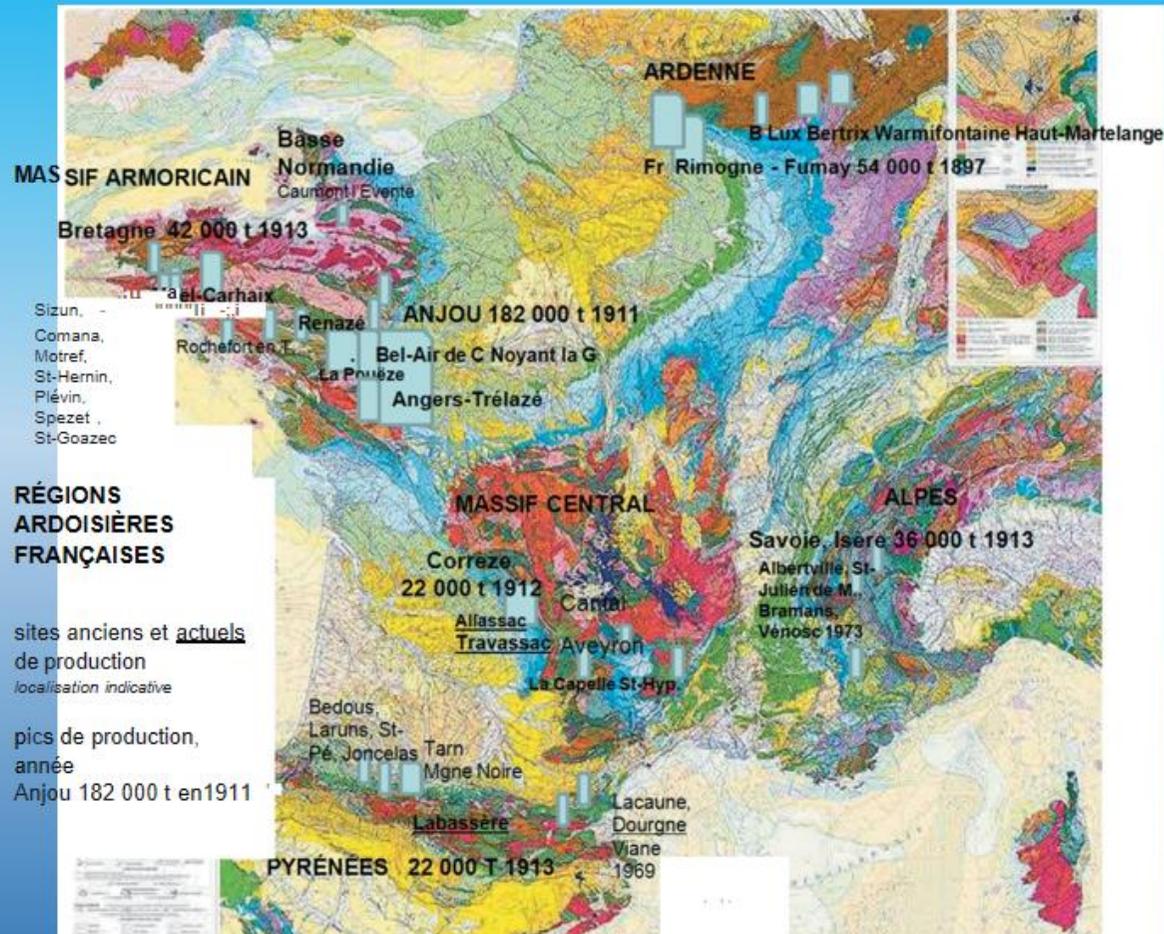
La France des provinces ardoisières

Des paysages et architectures à préserver. Maintenir et faire renaître les carrières et carrières d'ardoise, en Bretagne, en Anjou et Basse Normandie, le Massif Armoricain dans le Massif Central de la Corrèze, du Cantal, de l'Aveyron, dans les Pyrénées à Labassère ... dans les Alpes.

De la carrière ou de la mine au toit, les niches d'une ardoise régionale ou de pays, **une tradition ardoisière à poursuivre, pour une fonction économique maintenue sur une assise patrimoniale**, entre habitants et architectes, artisans couvreurs, musées et sites d'interprétation du patrimoine ardoisier.

Cas de l'ardoise d'Espagne et du marché de l'ardoise naturelle

Vers un réseau d'échelle européenne



Le patrimoine et « Les chemins de l'ardoise en Anjou », un réseau de sites complémentaires.

Une porte d'entrée et un pôle principal, le site d'Angers Trélazé, un "Parc de l'ardoise" d'échelle bassin, le "Musée de l'ardoise" en étant un point focal majeur. Il pourrait être conforté par un "Centre ressource de Culture Ardoisière", élément d'un futur parc d'entreprises déjà esquissé ces 25 dernières par les nombreuses implantations d'activités économiques, faites souvent en périphérie des ardoisières.

Sur les chemins de l'Ardoise
des Musées d'identité, des sites d'interprétation, des Parcs de l'ardoise aux parcours ouverts au public.

La Pouéze, Assoc. "Si La Pouéze m'était comptée" ; tel 02 41 95 22 89

"Mine Bleue", La Gâtelière, 49520 Noyant-la-Gravoyère;
02 419439 69; accueil@laminebleue.com

"Musée de l'Ardoise de Renazé" 02.43.06.40.14.
minardoise.renaze@gmail.com

"Musée de l'Ardoise de Trélazé" 32 Chemin de la Maraichère, Trélazé 02 41 69 04 71 museedelardoise@wanadoo.fr

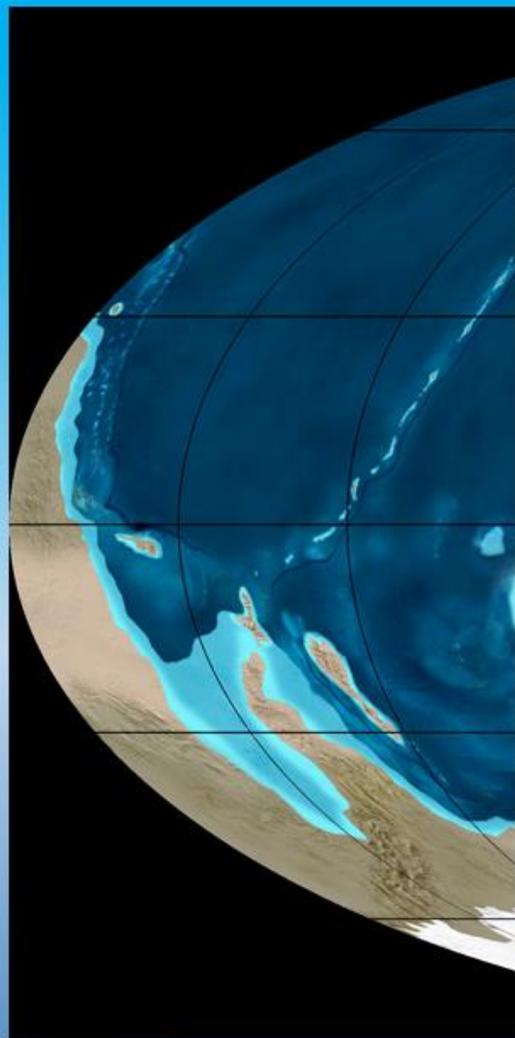
"Carreau du Bois II", Assoc. "Avenir des Mines de Fer de Segré Nyoiseau", exposition sur site, "Sur les pas des mineurs de fer" ;
avenircarreaudelamine@laposte.net ; 06 41 40 14 48

"Centrale 7", atelier d'artistes; Bois II rue du Carreau Nyoiseau 49500 Segré en Anjou Bleu; 02 41 61 30 64; contact@centrale7.net

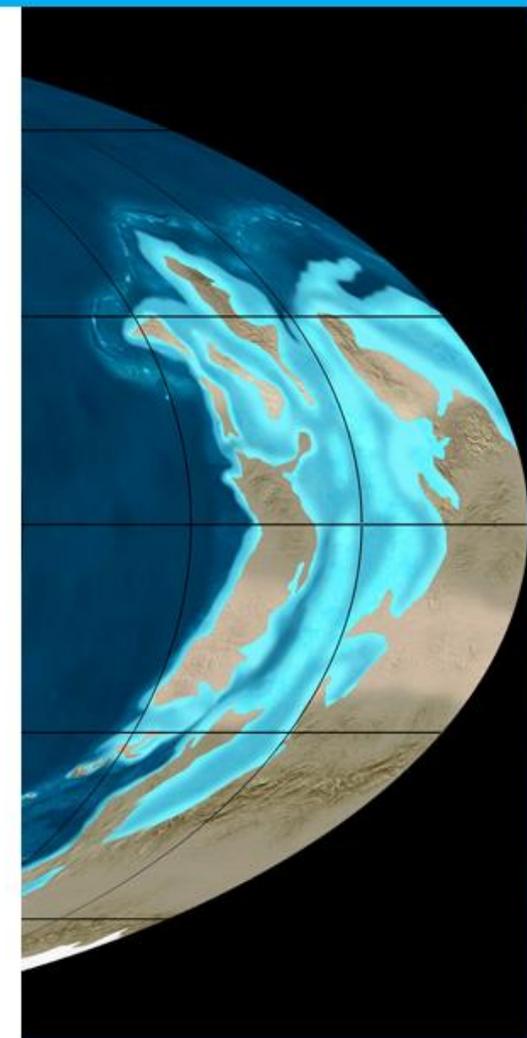
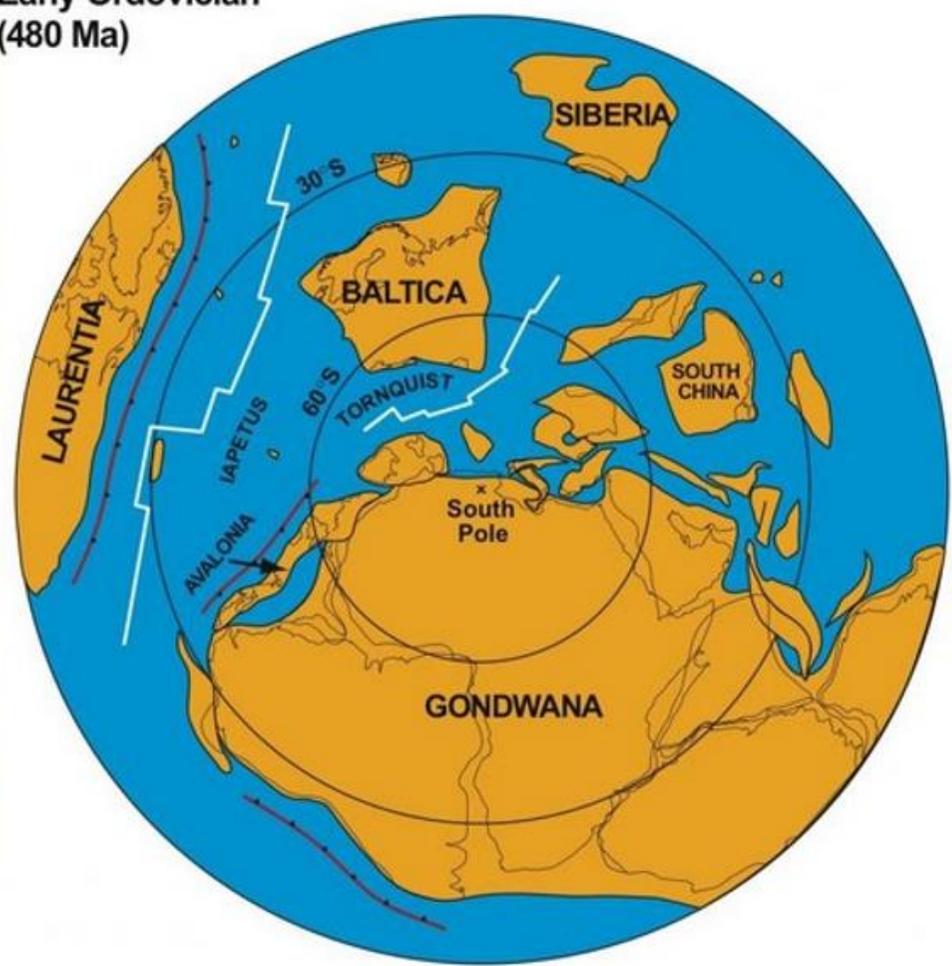
Muséum des sciences naturelles d'Angers 43 r J Guilton 02 41 05 48 50

OT Anjou Bleu; Place du Port 49500 Segré en Anjou Bleu; 02 41 92 86 83
OT Angers 7, place Kennedy 49051 ANGERS, 02 41 23 50 00

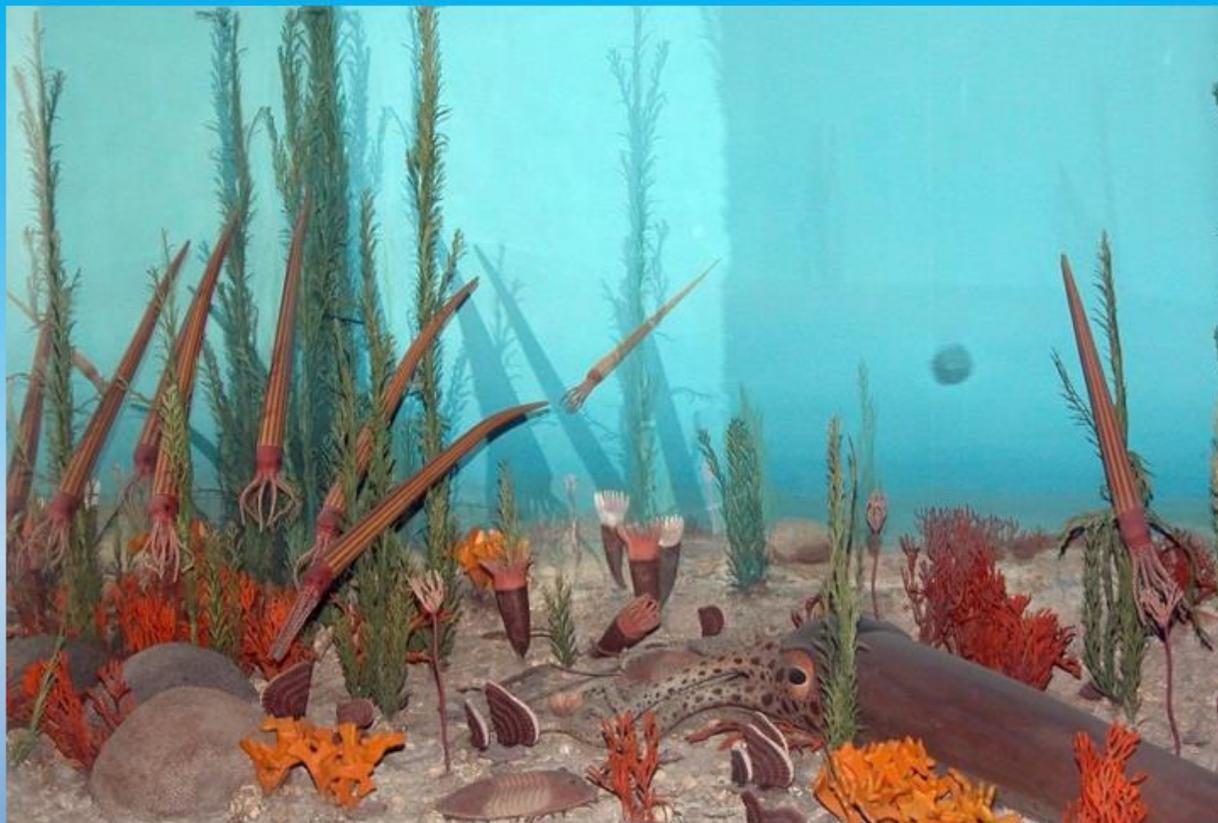




Early Ordovician
(480 Ma)



L'avenir du Bassin ardoisier d'Angers Loire Métropole - Trélazé
L'Ardoise et l'allumette – 21 octobre – Trélazé



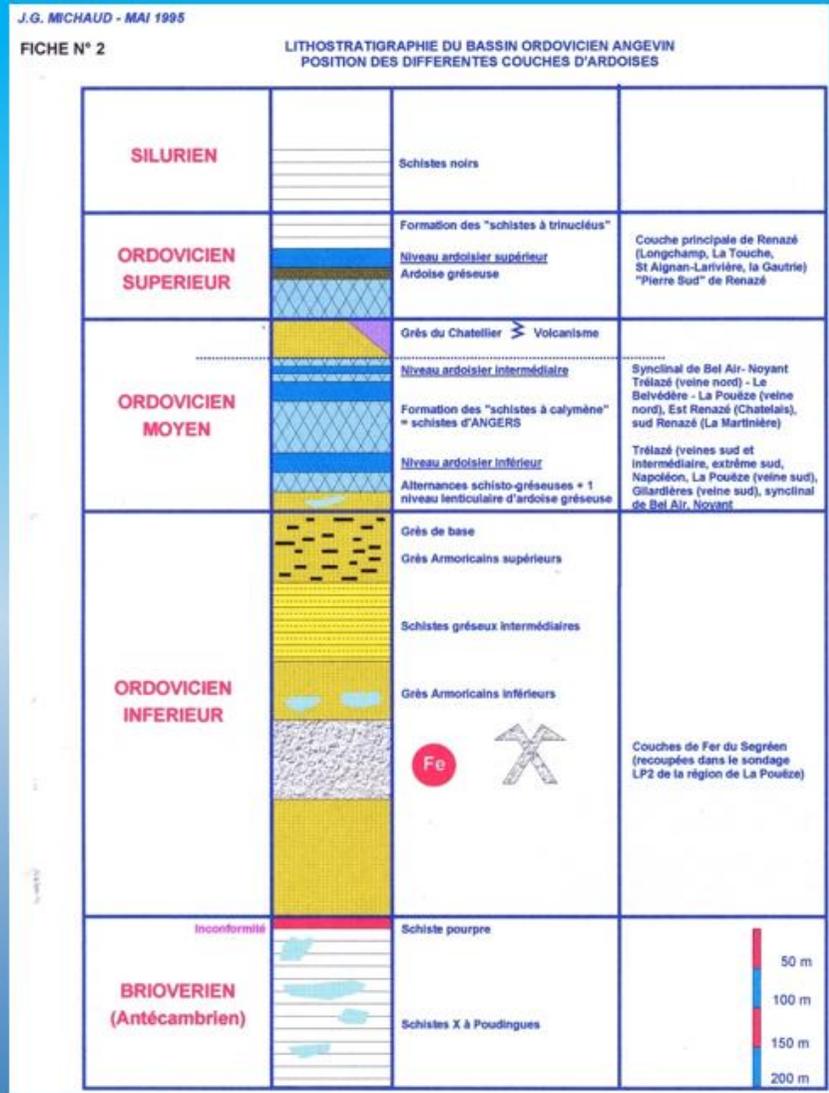
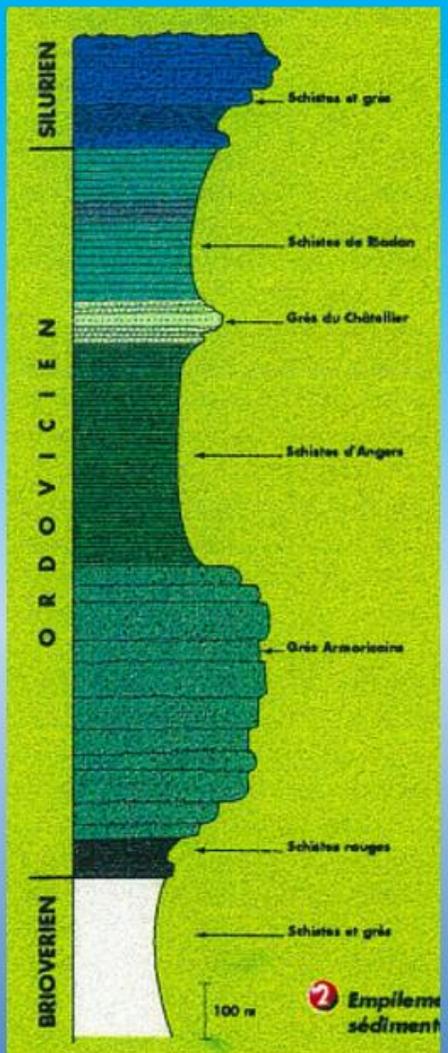
Sédimentation argileuse fine à proximité du pôle Sud dans une mer peu profonde (0 à 200 m) près du petit continent Armorica.



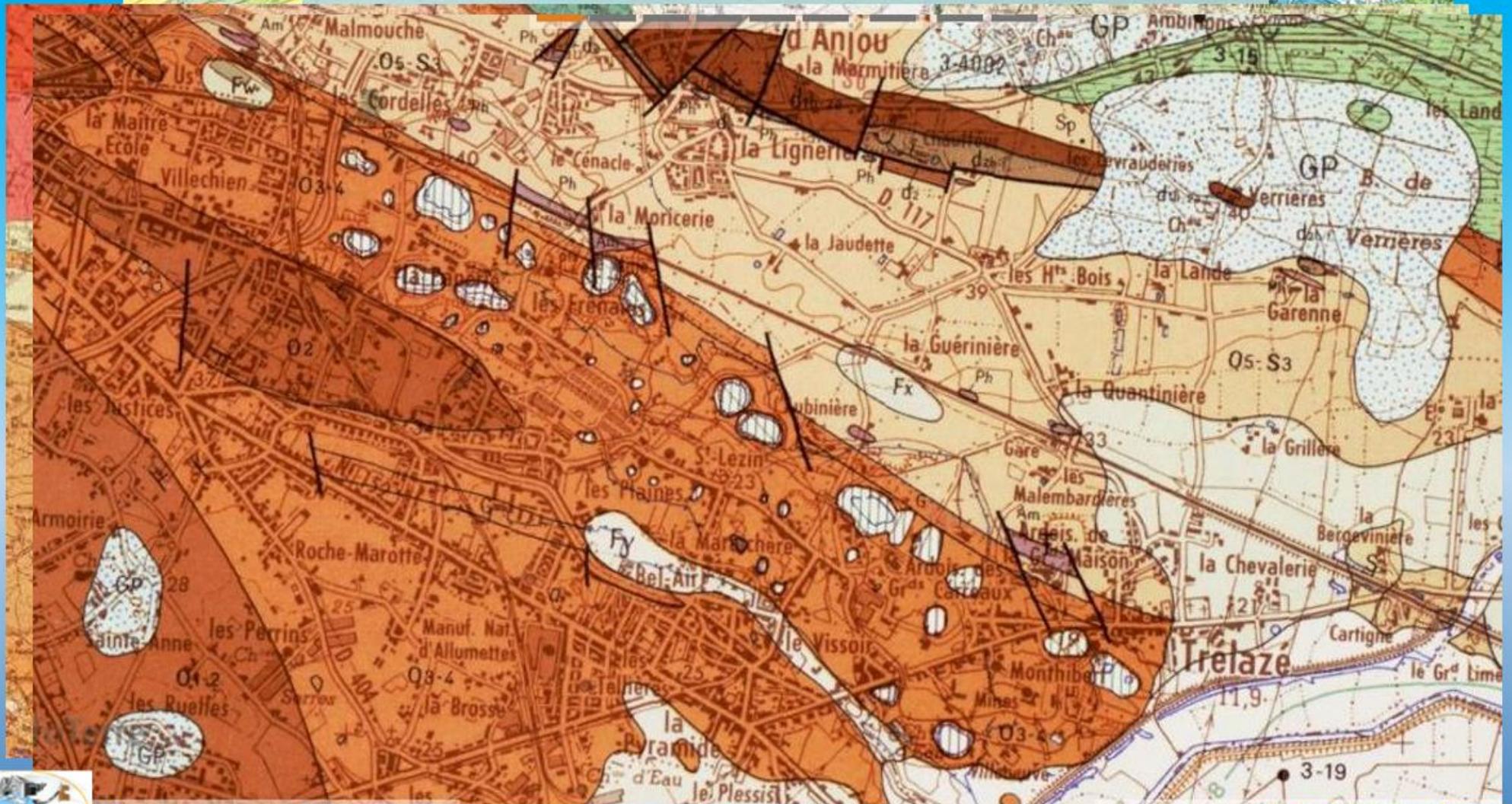
L'avenir du Bassin ardoisier d'Angers Loire Métropole - Trélazé
L'Ardoise et l'allumette – 21 octobre – Trélazé

ECHELLE STRATIGRAPHIQUE
Situation chronologique et structurale des principaux niveaux d'ardoise en Europe

Périodes	Age en M.A.	Epoques	Etages	Principales phases orogéniques	Provinces Ardoisières		
QUATERNAIRE	0.01	HOLOCENE	SUPERIEUR	Phase Rhodanienne			
	1.8	PLEISTOCENE	INFERIEUR				
TERTIAIRE	22	NEOGENE	PLIOCENE	Phase Pyrénéenne			
		MIOGENE	MIOCENE				
	PALEOGENE	OLIGOCENE	Lutétien				
		EOCENE					
65	PALEOGENE	PALEOCENE					
MESOZOIQUE	140	CRETACE	SUPERIEUR	Sénonien	Phase Laramienne	« Ardoises » carbonatées Pyrénées	
			INFERIEUR	Turonien Cenomanien Albien - Aptien - Néocomien			
	JURASSIQUE			MALM	Portlandien	Phase Cimérisienne	
				DOGGER	Kimmeridgien Oxfordien Callovien		
				LIAS	Bajocien		
				TRIAS	Bathonien Albien		
	230	TRIAS	SUPERIEUR	Dominien - Trévintin Lotharingien - Carisien Hemangien - Sinemurien	Phase Cimérisienne		
	MOYEN		Norian (Kupfer Gassen)				
	PALÉOZOIQUE	280	PERMIEN	SUPERIEUR	Thuringien (Zechstein)	Phase Asturienne	
				INFERIEUR	Saxorien Assurien		
345		CARBONIFERE	SUPERIEUR	Saxophonien	Phase saxète	Bassin de Chateaulin (Mati-Carvais)	
			MOYEN	Westphalien - Namurois			
435		DEVONNIEN	INFERIEUR	Vindien - Dinantien Tournaisien Frasnoien Givetien Couvinois	Phase Bretonne	GB Comouailles	
			MOYEN				
500		ORDOVICIEN	SUPERIEUR	Ermsien Saxarien Ocellarien	Phase Ardennaise	Province Ardennaise Belgique Luxembourg GB Lako district	
				INFERIEUR			Ludlow Wenlock Llandovery
			MOYEN	Cerwick Llanabwll - Llarnn			GB Lako district (verte) Nord saxon - Assurien Bassin anglo-écossais - Llandovery
				INFERIEUR			Arenig Tremadoc
570	CAMBRIEN	SUPERIEUR	Pendularen Acadon Lenni	Phase Cadomienne	Pays de Galles (Penrhyn) Violine Montagne noire - province ardennaise Floëmel		
		MOYEN					
2.600	PRECAMBRIEN	ALGONKIEN	Ditroviens Penestrian				
		ARCTIEN					



L'avenir du Bassin ardoisier d'Angers Loire Métropole - Trélazé
L'Ardoise et l'allumette – 21 octobre – Trélazé

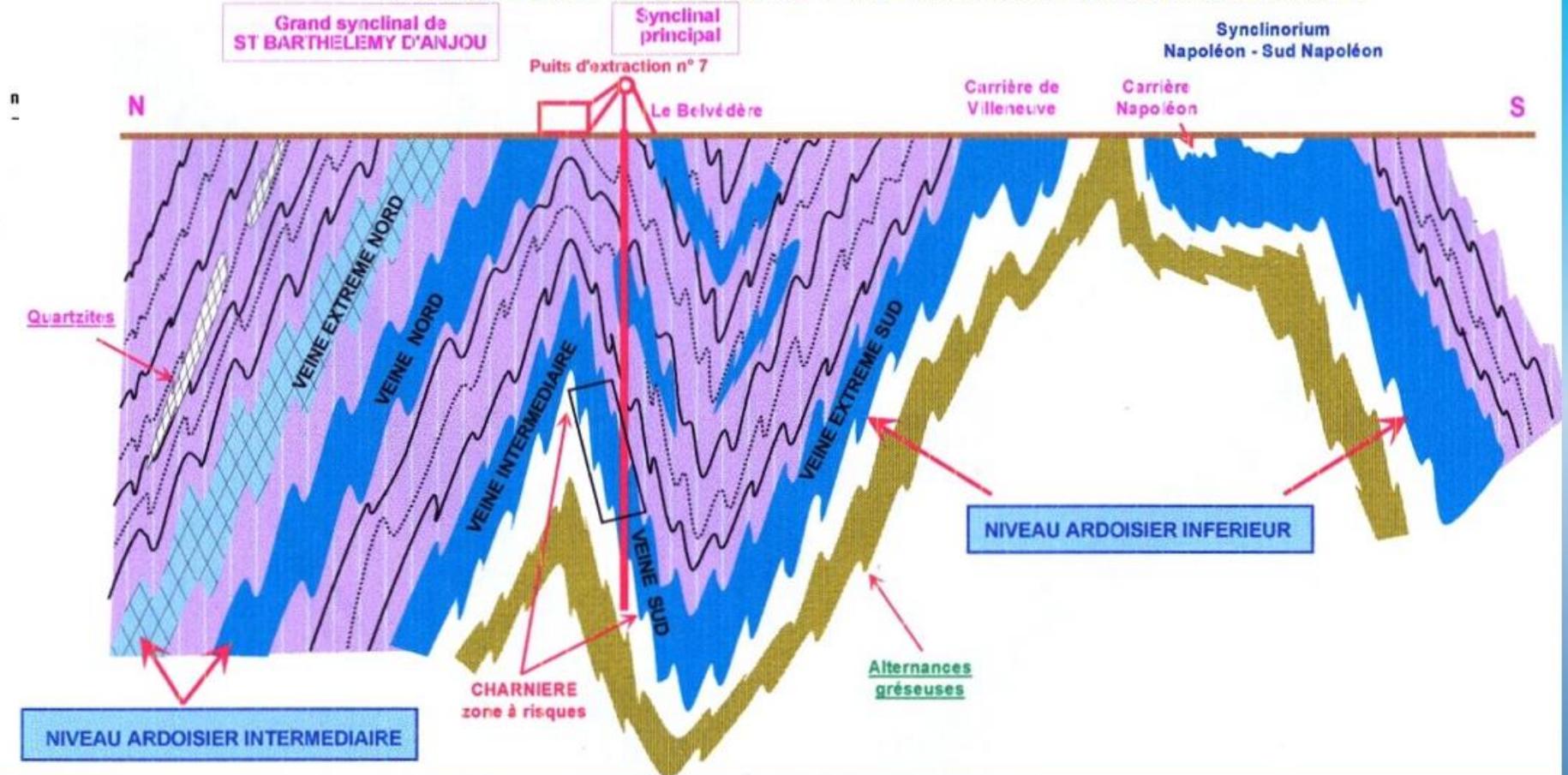


L'avenir du Bassin ardoisier d'Angers Loire Métropole - Trélazé
 L'Ardoise et l'allumette - 21 octobre - Trélazé



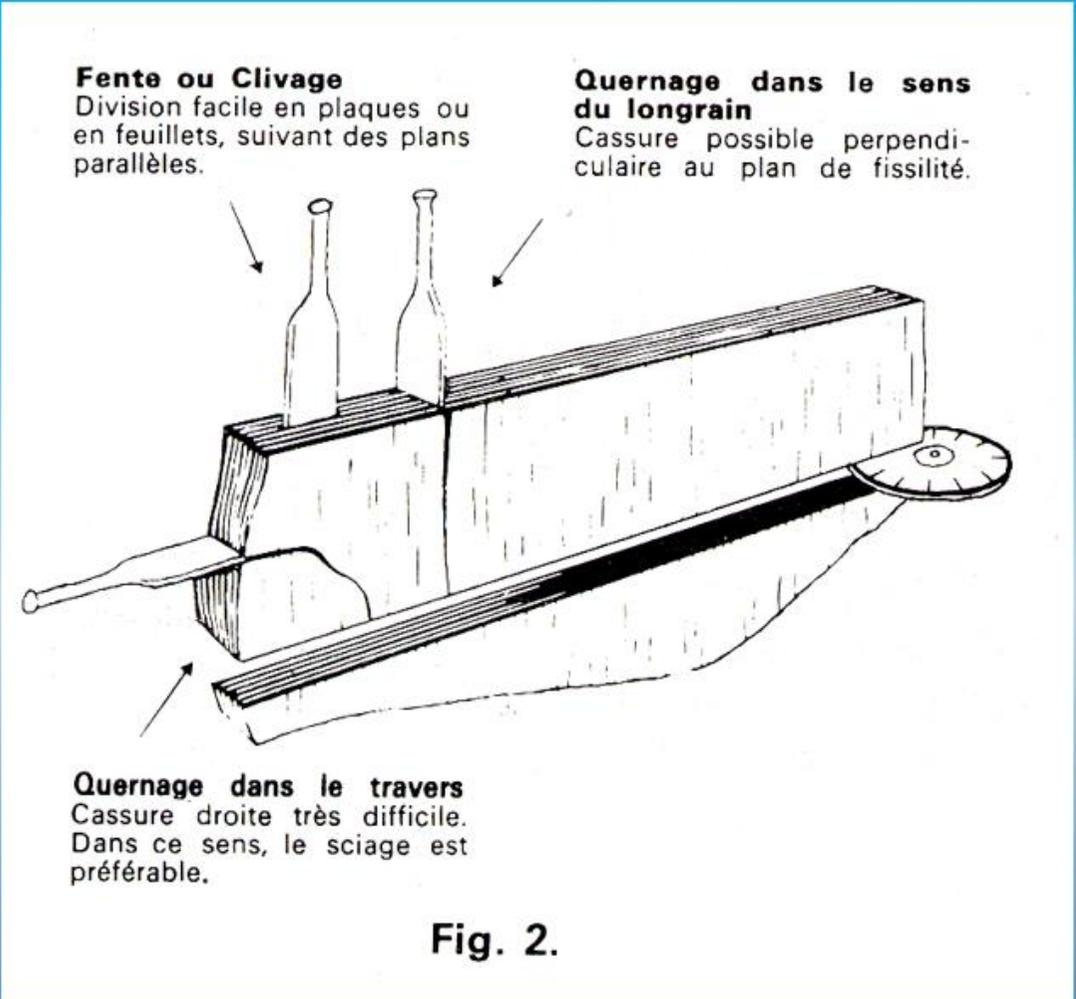
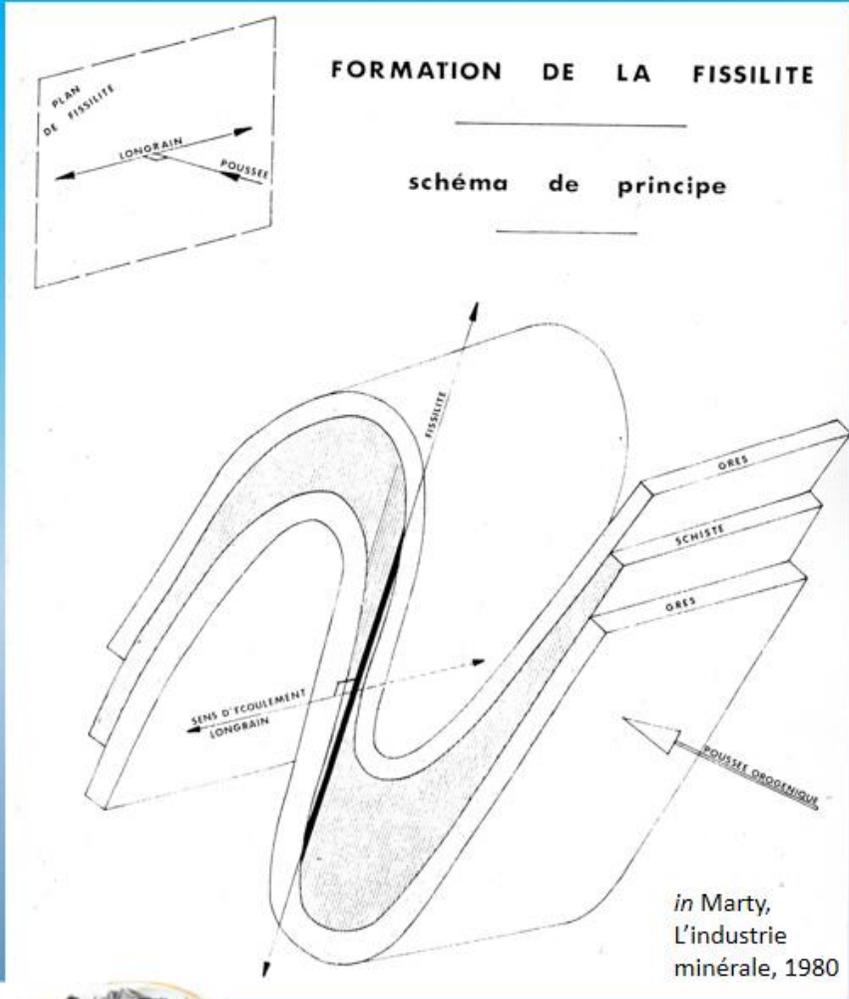
Coupe Synthétique N-S

montrant les relations entre les différentes "veines" ardoisières et la série des schistes d'ANGERS



L'avenir du Bassin ardoisier d'Angers Loire Métropole - Trélazé

L'Ardoise et l'allumette - 21 octobre - Trélazé



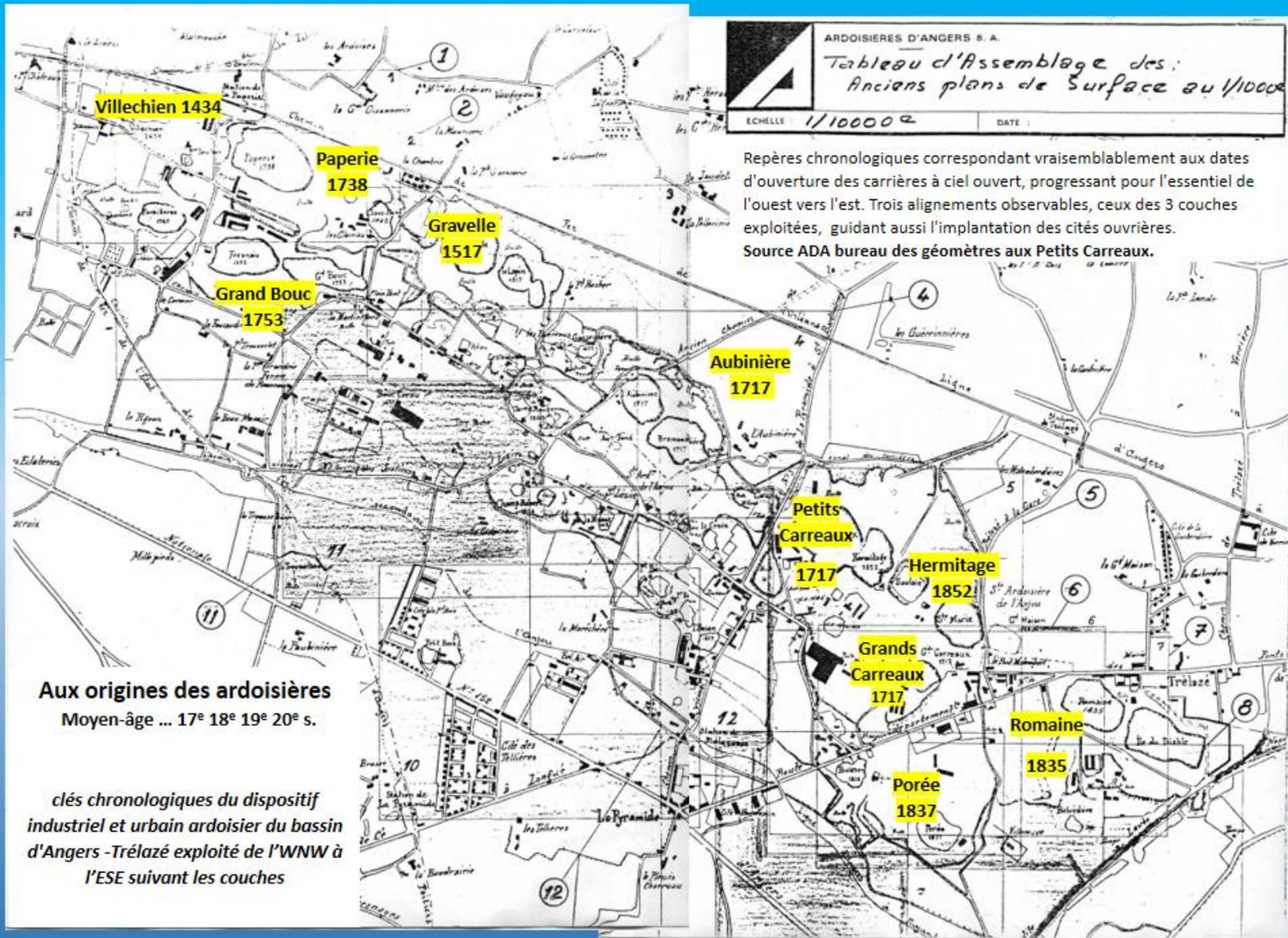
L'avenir du Bassin ardoisier d'Angers Loire Métropole - Trélazé
L'Ardoise et l'allumette - 21 octobre - Trélazé

Présentation de :

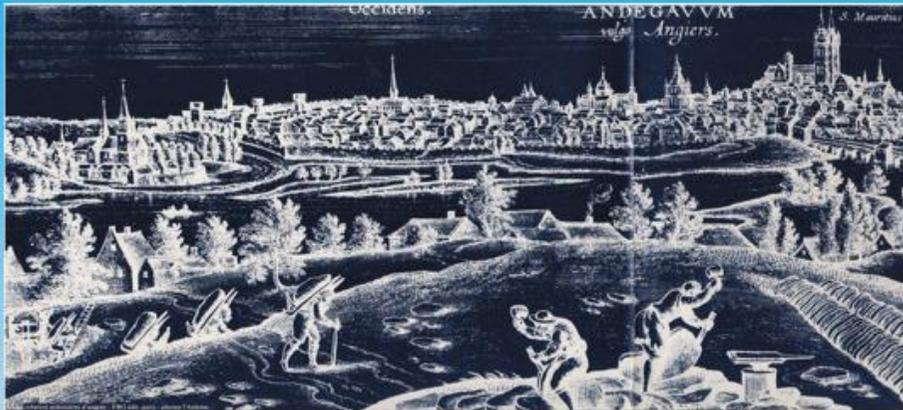
Phillippe Cayla

Universitaire Président Association l'Ardoise

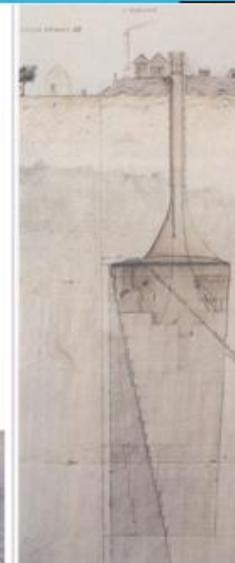




Clés de lecture techniques du paysage et du patrimoine ardoisier, des perrières à la carrière



Angers et ses perrières au XVI^e siècle (1561) par Houfnaglius, gravure présentée dans le "Théâtre des Cités du Monde"



De la carrière à la mine

la carrière souterraine, l'extraction sous voûte, le " puits bouteille"

Une méthode productive, mais meurtrière, avec des chutes de blocs et de fragments de schiste, des éboulements catastrophiques de la paroi, ou de la voûte ainsi aux "Fresnais" en 1877 avec 6 morts ... conduisant au triste record en France du nombre de tués au fond, atteignant 11,1 pour 1000 en 1880-89. Bien plus que les mines de charbon d'alors.

Les grandes carrières devenues vieux fonds en eau, dans un environnement de hautes buttes, clés de lecture du paysage et du patrimoine ardoisier



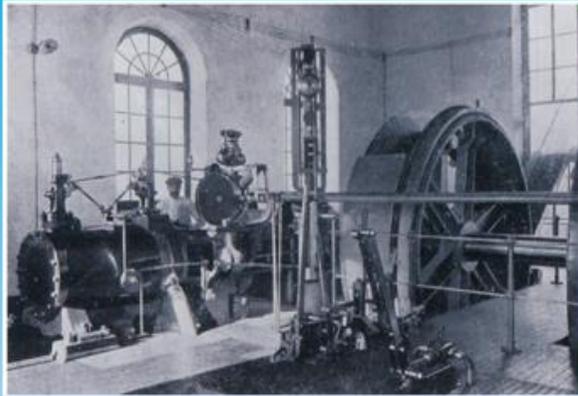
Philippe CAYLA



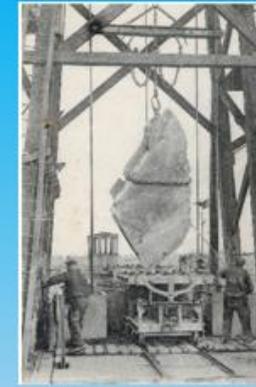
Butte au travail vers 1880/9
fendeurs debout et rondisseurs taillant le fendis au "doleau"



La mine d'ardoise, l'adoption et l'application de la technologie minière, alimentant les buttes organisées des cabanes de fendeurs, clés de lecture.



Chambre d'extraction vers 1905, à la Sté des Ardoisières d'Angers. Gradin d'abattage à droite, perchés sur les "ponts" de planches les mineurs avec leurs "triquets", perforatrices manuelles. Voie ferré sur le plancher de remblais de la chambre, dépose d'une "pièce" "briquée" (chainée) sur le "crapaud" (plate-forme wagonnet).



Vers 1900/1914 la butte devient un atelier de plein air structuré, au plan organisé par le chemin de fer.

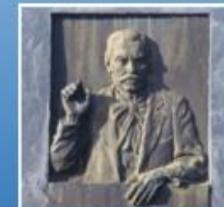
Il distribue les « pièces » extraites du fond de la mine pesant de 3 à 6 tonnes aux postes de travail des fendeurs. « Tues-vents » remplacés par les « cabanes ». Le « fendeur complet » y débite la « pièce », jusqu'au « reparton », parallélépipède qu'il fend en « fendis », qu'il taille à la dimension du modèle d'ardoise commercialisé.

COMMISSION DES ARCHITECTES D'ANGERS
LABRIEUX & C.
2012 av. de la République - 49100 ANGERS
Téléphone : 02 41 22 11 11



Histoire sociale : grève, bassin de Noyant Bel-Air de Combrée, 1905. Ludovc Menard, syndicaliste.

Cité Saint-Lézin construite vers 1860/80



Philippe CAYLA

Le temps de la « mine d'ardoise » et de la butte organisée



FSM 1947 : le statut du mineur

L'évolution courant 20^e siècle, les années 1950 ... L'air comprimé, avec injection d'eau (1950/55) réduit enfin la « schistose ». Le chemin de fer au fond, parcourt travers bancs et galeries permettant l'extension du domaine souterrain et la diminution du nombre de puits. Développement de l'atelier de sciage, remplaçant le débitage. Essor de grands ateliers de fabrication de l'ardoise, du sciage à la fente et au rondissage, travail posté, concurrençant jusqu'à l'éliminer la butte et le travail du fendeur complet.



Philippe CAYLA

De la carrière à la mine, carreau de mine modernisés, plan incliné aux Fresnais, jumbos engins de foration et de débitage au fond, atelier de fabrication automatisé et informatisé en surface.

Le **XX^e** siècle des années 1980 à 2014, la mine ardoisière en crise, l'issue, la recherche de la productivité: la mécanisation, l'automatisation, l'informatisation pour de plus faibles coûts de production



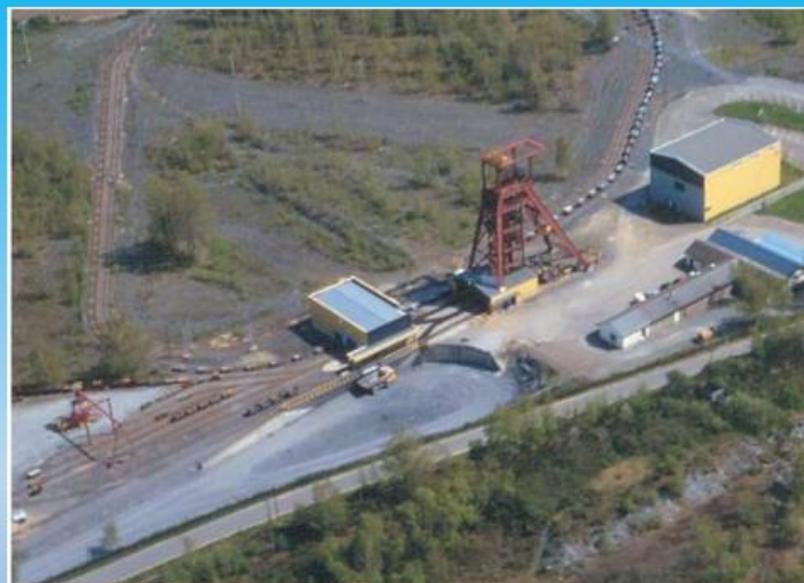
La recherche de la productivité aux Ardoisières d'Angers. Au fond, le jumbo de foration.

Extraction par sciage, havage-rouillage à descendre sous voûte aux Ardoisières de l'Anjou à Misengrain, Noyant la Gravoyère, 1980.



Une fabrication pour l'essentiel mécanisée, robotisée, informatisée, courant années 1990 . Du repart au fendis la fente programmée, puis le rondissage . La chaîne remplace les postes fixes. pour la taille de l'ardoise.

Machines à fendre "informatisées" à lecture laser



Trélazé, Puits "7" de Monthibert, chevalement de 1976, aux longerons pleins, à moteurs électriques de 500 CV desservant un fond dont la semelle des chambres est à 450 m de profondeur.



**Le Bassin ardoisier exploité d'ALM Trélazé. Etude du BRGM, par Emmanuelle Plat, L. Brument, V. Baudouin.
Inventaire et cartographie 3 D des ouvrages d'extraction ardoisière d'Avrillé à La Daguenière en 2012**

Inventaire des ouvrages et cartographie informative pour les exploitations ardoisières des communes des pourtours d'Angers (49)

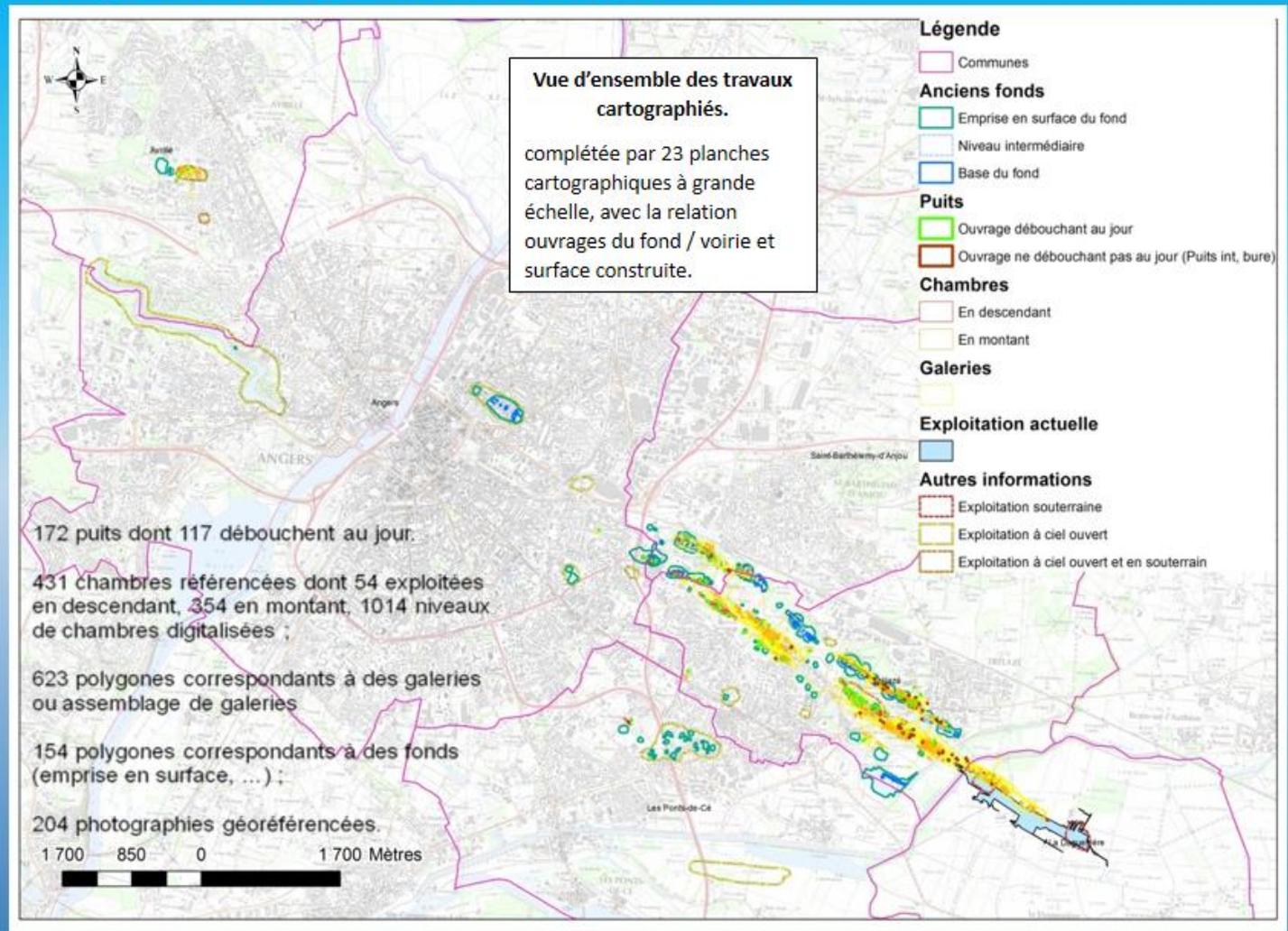
Rapport final

BRGM/RP-61102-FR
Novembre 2012

Étude réalisée dans le cadre des projets de Service public du BRGM 2010 RISF06

PLAT E., BRUMENT L. avec la collaboration de BAUDOUIN V.

Des limites à l'urbanisation, celles de la zone de protection des risques miniers, déterminant à l'aplomb des ouvrages **la surface de conservation possible du patrimoine ardoisier**, vieux fonds, buttes, carreaux de puits et chevalements, ateliers...

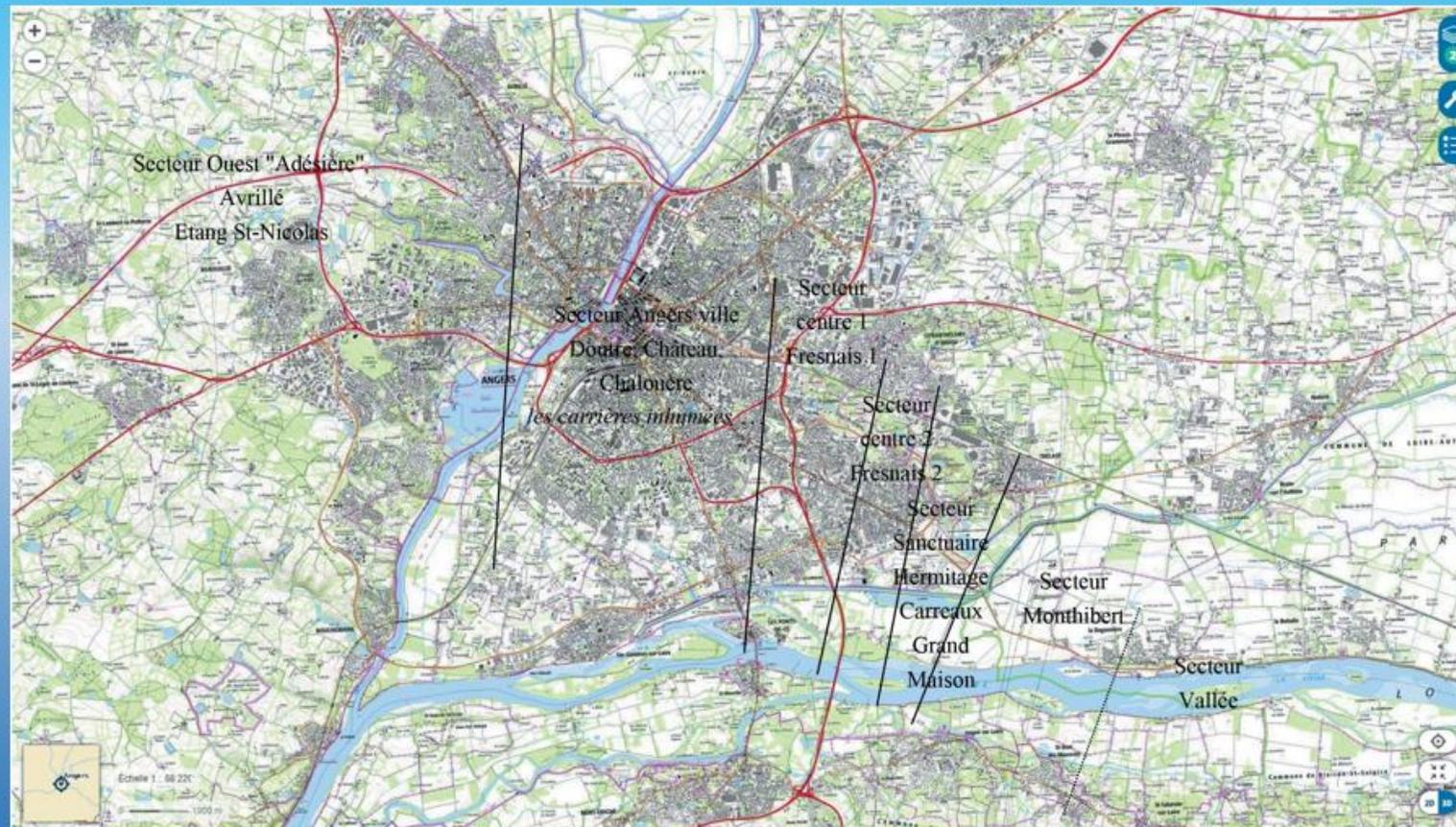


Vue d'ensemble de l'extension des travaux cartographiés dans le cadre de l'étude de l'inventaire des ouvrages et cartographie informative des exploitations ardoisières des communes du bassin d'Angers ; 23 planches cartographiques

Site du bassin ardoisier, d'Avrillé à Angers-Trélazé, à Juigné sur Loire.

Carte IGN 2020

De l'"Adésièrre" à Avrillé aux carrières médiévales de Juigné / L, sous la ville puis au fil des vieux fonds encore en eau et des chambres souterraines, la topographie et le paysage aérien et souterrain de l'ardoise. Un héritage patrimonial diversifié, fruit d'une évolution technologique multi séculaire dans le bassin ardoisier de l'Anjou, en particulier d'Angers-Trélazé. Identification et clés de lecture nécessaires. Sept sections repérables par de leurs caractéristiques ardoisières, passées, actuelles.



Philippe CAYLA

Bassin ardoisier de Angers Trélazé : section Ouest, Paperie Glairies Extraits de 6 pages

autour de la Paperie, le domaine ouest des vieux fonds, aux remblaiements significatifs

Sur l'ensemble du site, les vieux fonds, ceux qui restent, s'alignent au fil des veines souvent masqués par les buttes dans lesquels ils semblent s'incruster parfois profondément.

Bassin ardoisier de Trélazé, segment OUEST le plus ancien...

Photo aérienne 1987 Ph Cayla, du sud en haut de la photo vers le nord en bas

- carrières des Fresnais à l'Ouest, du Grand Bouc à l'Est
- carrières de Sans Pareil 1342, de la Gravelle 1517, du Lapin 1517 d'Ouest en Est.

Carrière de la Paperie en cours de comblement (déchetterrie urbaine) à l'Ouest.

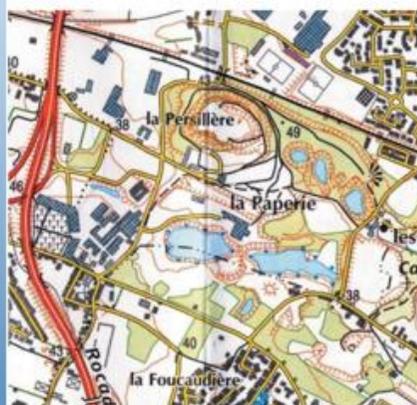


Bassin ardoisier de Trélazé, segment OUEST le plus ancien...

Cartes IGN (années 1970) : de la carrière de Villechien (non légendée) 1454, à la carrière de la Paperie 1738 (et non pas La Persillère) au Nord ; carrières de la Persillère (touche la mention St Léonard) 1740, des Fresnais 1553, du Grand Bouc 1753, alignées au sud.

Photo aérienne 1987 Ph Cayla, du nord vers le sud :

Source ADA SA. Tableau d'assemblage des Anciens Plans de surface au 1/1000e_ Echelle du doc. 1/10 000e



Philippe CAYLA

Bassin ardoisier de Trélazé : section ardoisière des Fresnais (écriture ADA), ou Frênaies (IGN)

Extraits de 18 pages

une section industrielle

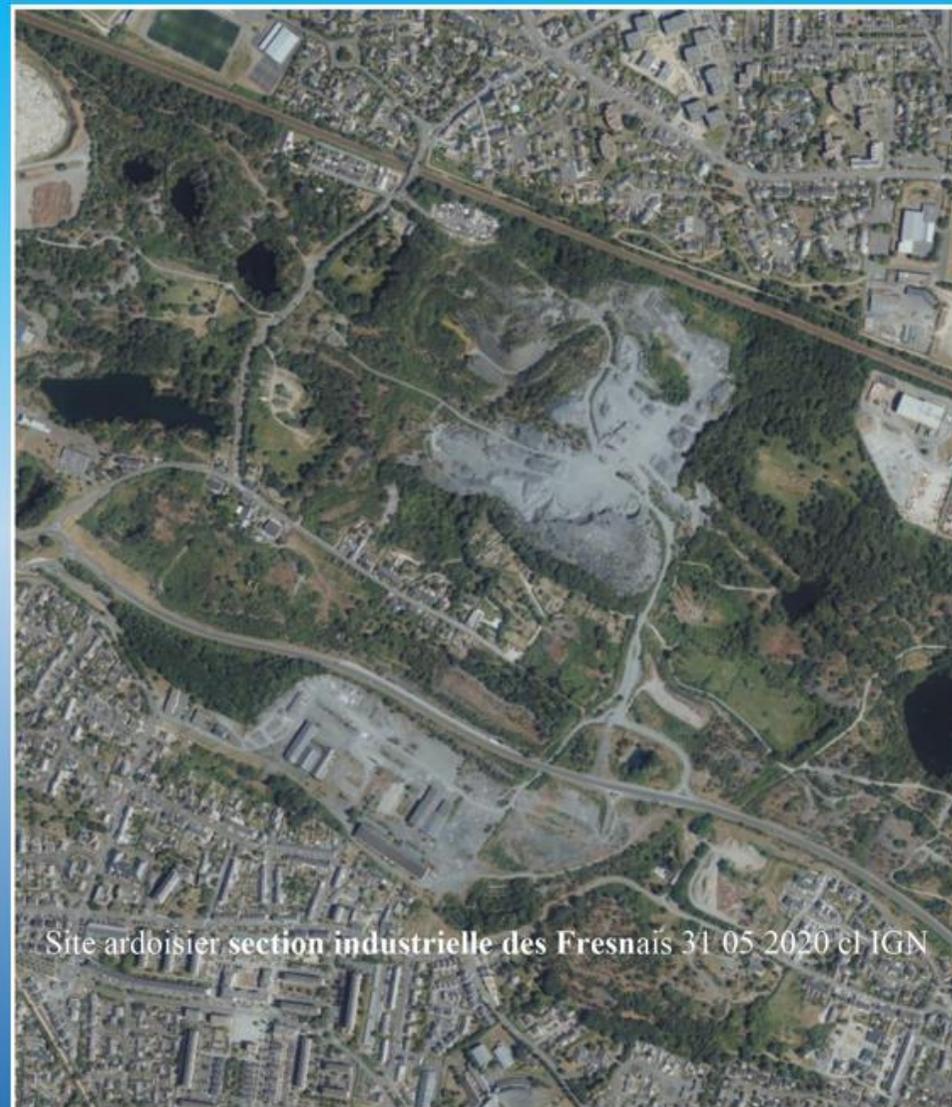
Bassin ardoisier de Trélazé, segment industriel de l'Ardoisière des Fresnais

Vient ensuite dans cette partie ouest du site ardoisier une section industrielle en activité jusqu'en 2014, celle de la Carrière des Fresnais, alors en exploitation et propriété des A.D.A. dont on découvre les ateliers de fabrication, les stocks et une butte de gros déchets, au sud de la nouvelle "pénétrante ardoisière" qui traverse le site entier d'ouest en est.

Elle est entourée de friches d'intérêt patrimonial acquises par l'agglomération, aux vestiges significatifs, le tout lisible à partir de la très intéressante butte d'observation dominant cette section du site.



Puits 26 des Fresnais encore complet vers 1985. Reste le chevalement. Carrières de Sans Pareil 1342, de la Gravelle 1517, du Lapin 1517 d'Onest en Est



Site ardoisier section industrielle des Fresnais 31 05 2020 cl IGN

Puits 25 des Fresnais

Avant et après le passage de "la pénétrante ardoisière" et l'urbanisation pavillonnaire



Site ardoisier section industrielle des Fresnais, l'urbanisation : bâtiment rasé de la machine d'extraction du Puits 25 des Fresnais, au carreau envahi par un lotissement. Destruction du bâtiment de la machine d'extraction pourtant resté en bon état et équipé. Pénétrante ardoisière.



Philippe CAYLA



Plus à l'EST, les vestiges du carreau du puits 23 des Fresnais, un « forum » des ardoisières



Encore plus à l'EST, les vestiges de murs du carreau du puits de la Sté Ardoisières de l'Anjou, rasés années 1990

Le site du Musée de l'ardoise de Trélazé, musée de société identitaire et création.

La maison de l'ardoise, ses deux petits vieux fonds des années 1840, l'"Union" et le "Petit Pré"

Au-delà de quelques rue pavillonnaires, le musée de l'ardoise, musée de société identitaire et création associative est tout proche. La maison de l'ardoise, ses deux petits vieux fonds des années 1840, l'"Union" et le "Petit Pré" taraudés dans la médiocre veine extrême sud qui a limité l'exploitation, expriment assez bien la perrière et le paysage de buttes anciens. Avec l'ancienne manufacture d'allumettes et ses salles d'exposition, ils assument actuellement une fonction patrimoniale qui gagnerait énormément à embrasser le territoire ardoisier trélazéen entier et ses richesses.



Philippe CAYLA





Musée de l'Ardoise de Trélazé,

Marcel Goacolou fondateur avec ses camarades du Musée, **Laurent Delètre** fendeur et poète.

La mémoire du fendeur complet sur butte et de la fente de l'ardoise encore au 20^e siècle.

La magie de la fente démontrée au Musée de Trélazé, par Marcel Evin le « maître».

Rossignol» à l'œuvre sous l'aire de démonstration, face au public.



Musée de l'Ardoise de Trélazé, un musée d'identité et de culture technique ardoisière.

Son extension et son rôle logique est sa projection de «pilote» sur l'ensemble du bassin ardoisier, découverte et animation. En relation avec les associations patrimoniales Rôle des QR codes et de la vision virtuelle, au Musée et dans les parcours. Un renfort en personnel.



Philippe CAYLA

**Site des Ardoisières : des Petits Carreaux à Sainte-Marie, le "SANCTUAIRE ARDOISIER ",
les anciennes carrières des Petits Carreaux, de l'Hermitage, des Grands carreaux.**

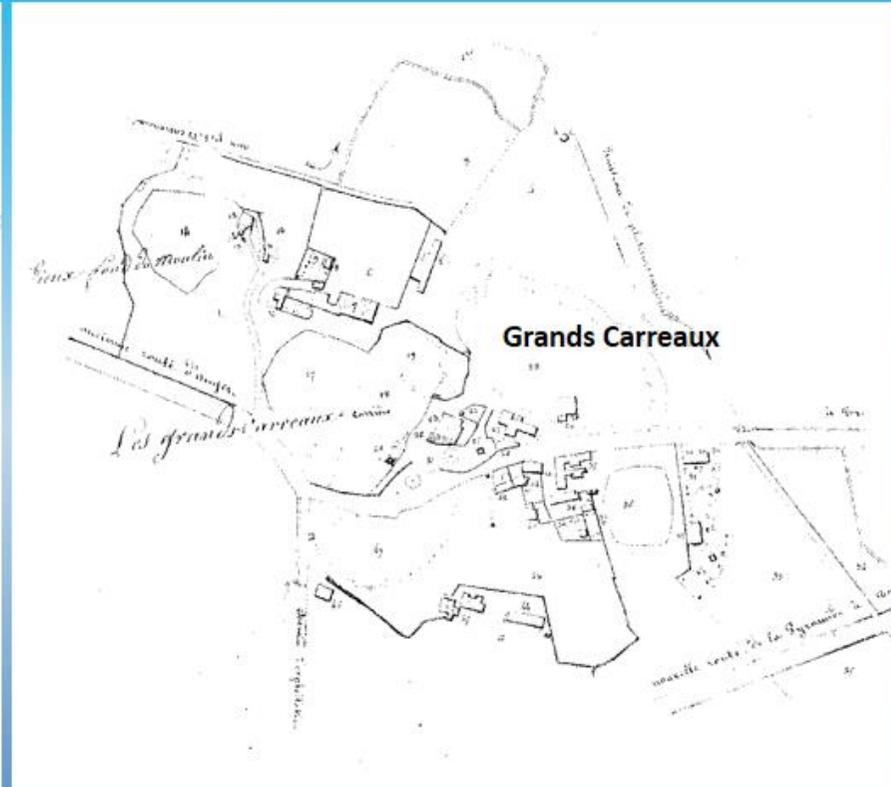
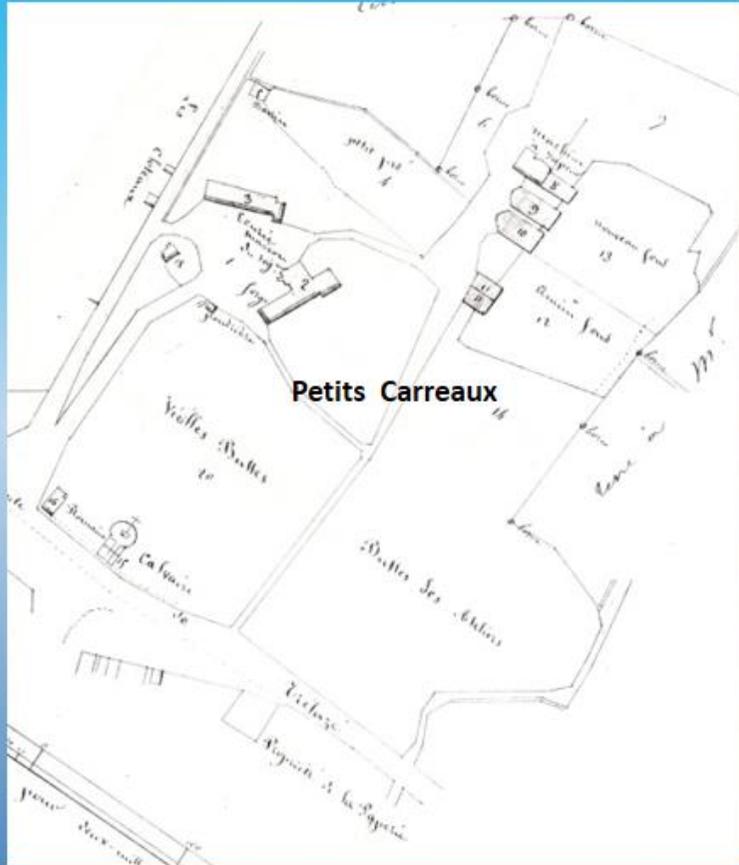
Au cœur du bassin, le site historique majeur des Petits Carreaux, de l'Hermitage, des Grands Carreaux, encore riche en patrimoine d'exception, la **grande carrière en eau des Petits Carreaux**, les **Puits 6 et 8 bis de l'Hermitage avec machines à vapeur et chaufferie** et la « **Centrale des compresseurs** » qui desservait l'ensemble des puits et travaux minier de la « **Commission des Ardoisières d'Angers** » devenues ADA.

Un **site de valorisation ardoisière stratégique**, entre le « **parc de ardoisières** », le « **Musée de l'ardoise** », au contact de l'ardoisière de grand Maison et du site intact du Puits 7 de Monthibert, à valoriser.



Philippe CAYLA

Aux origines, antécédents, aspects en 1842 . Etat et plans des carrières des Petits et Grands Carreaux en 1842 situées dans l'environnement de 1994 de l'actuelle Carrière des Grands Carreaux



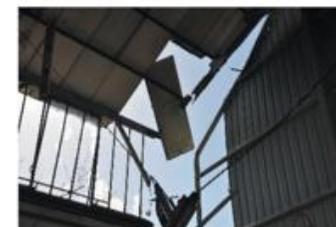
Carrières des Petits Carreaux, de l'Hermitage, des Grands carreaux, du Buisson en 1987. Clichés Ph Cayla





Philippe CAYLA





Philippe CAYLA

Puits 8 bis de l'Hermitage



Le puits 8 bis de l'Hermitage en 1990 / 1995

L'élégant chevalement du puits 8 bis de 1922, avec la charpente métallique rivetée d'allure "eiffelienne", domine de ses 16,75 m à l'axe des molettes et de ses 22 m au faitage de sa marquise, la suite architecturale des ateliers de fente (3 générations) et le local des géologues (avec encore les carottes de sondages des recherches).





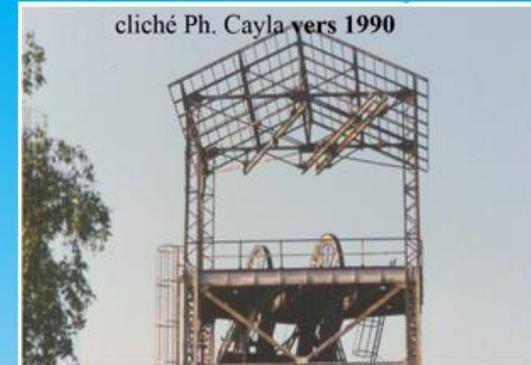
Le puits 8 bis de l'Hermitage (cl. 1995) encore intact : machine d'extraction Laboulaie de 400 chevaux fabriquée à Angers, pistons de 420 mm d diamètre et 1100 mm de course, reconvertie à l'air comprimée en 1949. Avril 2017, la machine à vapeur est pillée et vandalisée, de même que la salle des compresseurs.

Le puits 8 bis de l'Hermitage (cl du 12 / 12 2022, pillé.

Problème d'une protection de type Monument Historique et d'une gestion sécurisée et participative du site.



L'Hermitage : puits 6, carreau et abords, treuil et machine à vapeur vers 1990 / 2000 Puits 6 de l'Hermitage



cliché Ph. Cayla vers 1990

Puits 6 Hermitage, carrée du chevalement désaxées de l'axe du treuil et des molettes ; vapeur d'eau sortant témoignant de la fonction d'aérage.



Puits 6 Hermitage, chaufferie et machine à vapeur en 1987, alors encore intacts.
Depuis, cheminée diminuée, destructions ...



Philippe CAYLA



L'Hermitage : puits 6, carreau et abords, treuil et machine à vapeur le 12 12 2022, pillé, bâtiment de la machine d'extraction décoiffé... Ensemble sauvegardable. Un tag interprétatif du chevalement.



L'Hermitage : puits 6, carreau et abords, treuil et machine à vapeur le 12 12 2022, pillé, bâtiment de la machine d'extraction décoiffé... Ensemble sauvegardable.



L'Hermitage : puits 6, carreau et abords, la chaufferie de la machine à vapeur le 12 12 2022. Très rare ensemble à sauvegarder.



Philippe CAYLA

**La MINE
en sous-sol.
Grands Carreaux
veine sud**

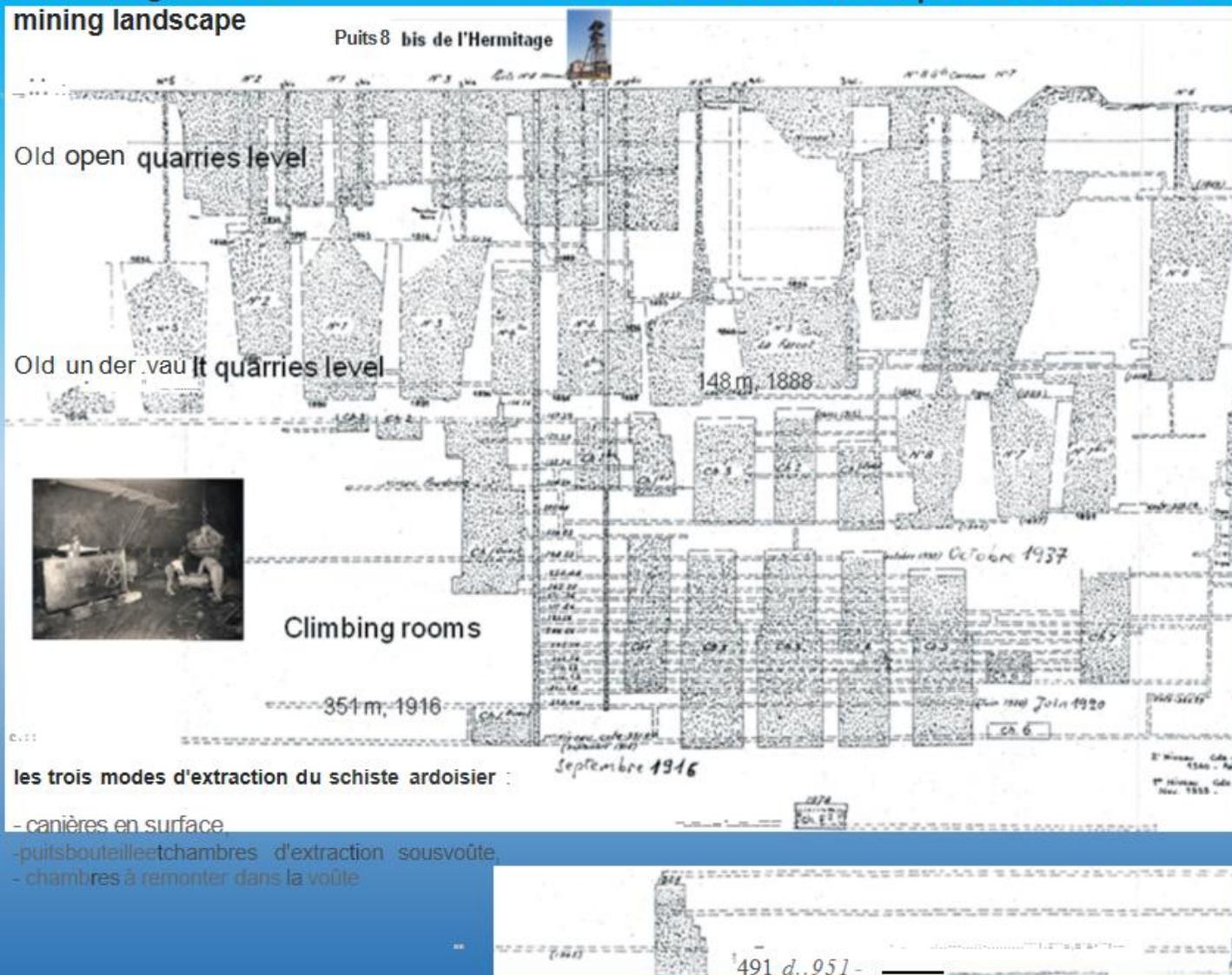
la solidarité fond /
surface, l'extraction du
schiste ardoisier, de la
carrière à la mine

Coupe de suivi des
travaux "Grands
Carreaux" veine sud...
SAA Ardoisières
d'Angers. Communiquée
par l'ingénieur André
Marty.

Superposition des
méthodes d'extraction du
schiste ardoisier :
carrières à ciel ouvert /
carrières sous voûte à
descendre (gradins) /
chambre à remonter dans la
voûte.

**The underground and
mining landscape**

Trélazé- Grands Carreaux Coupe de la veine Sud ADA 1982



les trois modes d'extraction du schiste ardoisier :

- carrières en surface
- puits bouteille et chambres d'extraction sous voûte
- chambres à remonter dans la voûte

Philippe CAYLA

Site ardoisier souterrain Bassin d'Angers Loire Métropole Trélazé

Carrières des Fresnais des Petits et Grands Carreaux de l'Hennitage du Buisson
des limites à l'urbanisation une zone de protection des risques miniers

Études du **BRGM**
Emmanuelle Prat

elle permettent d'établir la relation
surface/ fond d'extraction carrière et
mine et de cerner l'aléa minier.

Inventaire des ouvrages et
cartographie informative pour les
exploitations ardoisières des
communes des pourtours d'Angers
(49)

Rapport final

BRGM/RP-61102-FR
Novembre 2012

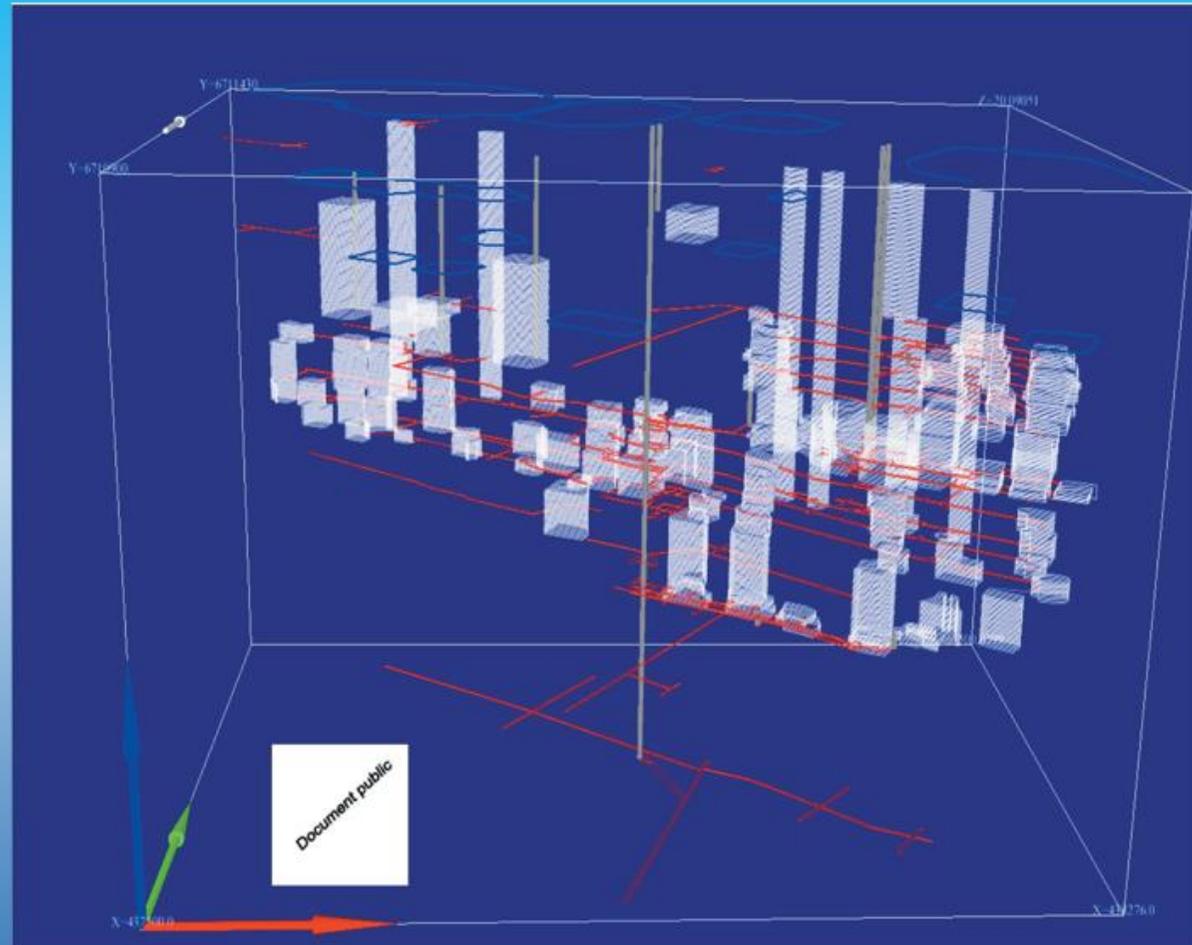
Étude réalisée dans le cadre des projets
de Service public du BRGM 2010 RISF06

PLATE., BRUMENT L. avec la collaboration de BAUDOIN V.

Vérificateur :	Approbateur :
Nom :	Nom : CORIL P.
Date :	Date :

En présence de signataires habilités pour les rapports officiels en France, notamment,
notamment après vérification des données du BRGM

Le système de management de la qualité du BRGM est certifié AFNOR ISO 9001:2008



Philippe CAYLA

Représentation 3D sous GDM des Petits et Grands Carreaux (veine nord). L'ensemble du pourtour d'Angers a été traité avec la méthodologie présentée ci-dessus et appliquée, dans le cadre du présent papier, aux sites des Petits et Grands Carreaux.

Atelier des compresseurs le 12 / 12 2022, après vandalisme et pillage. La vedette d'un « Pompéi de l'ardoise »

Les compresseurs de la mine

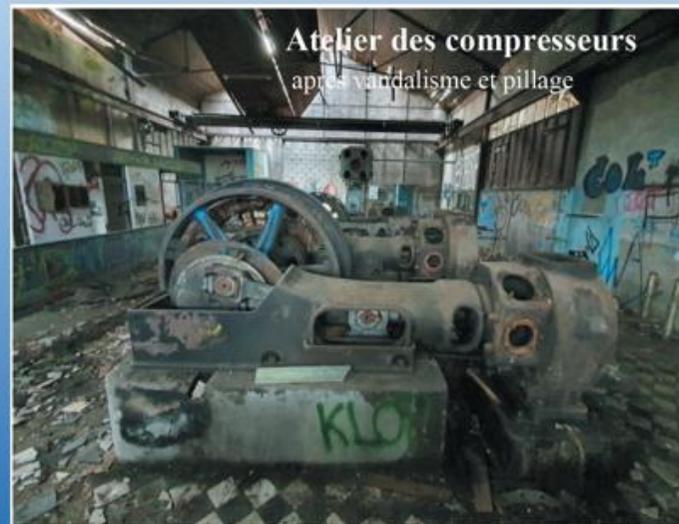
Les compresseurs d'air, **outil fondamental de la foration des mines** : l'air comprimé est l'énergie animant le marteau perforateur pour le fonçage des puits, le percement des travers-bancs et galeries d'exploitation, des bordées de mines pour l'abattage des «bancs».

Nécessaire aussi pour le débitage des blocs au fond et en surface.

Moins apparents et spectaculaires que les 8 chevalements debout sur le bassin ardoisier, les compresseurs justifient pleinement leur conservation, faisant **partie du même système d'exploitation minier**.

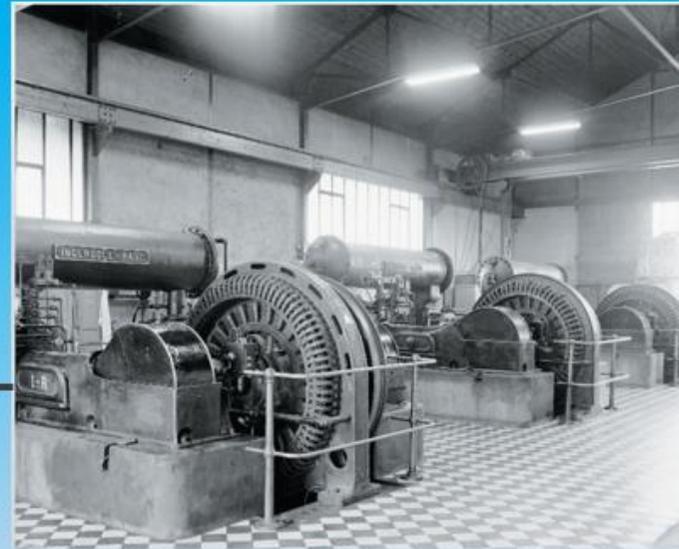
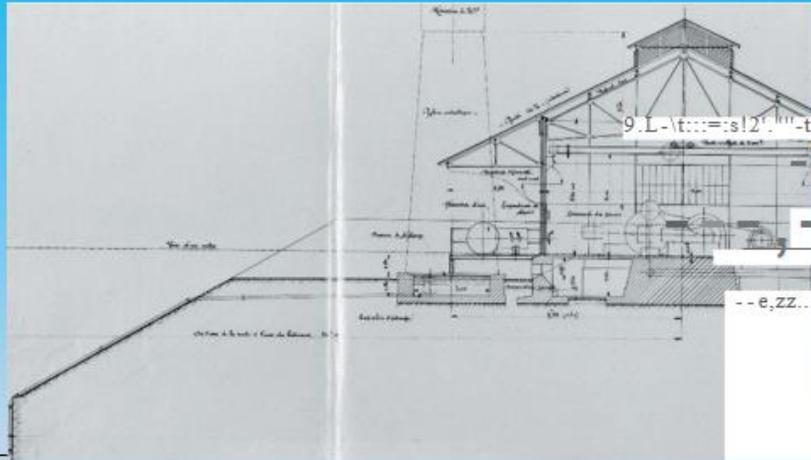


Philippe CAYLA



Projet d'installation d'air comprimé aux Jutis-Carreaux

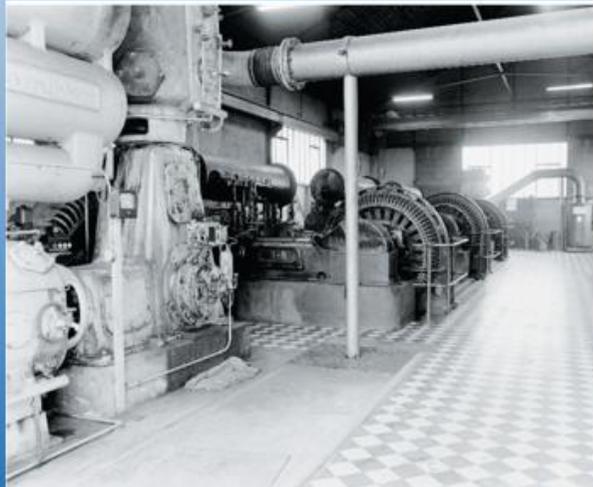
Coupe transversale



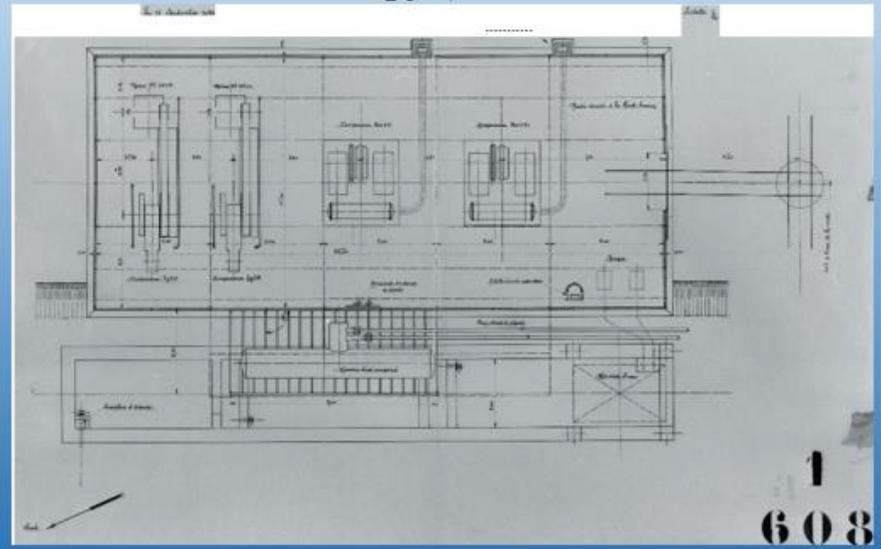
Üwj« <)molaa-w-01' <u.zc.inlu nié .aux geli -C.Mirea,u,x, _

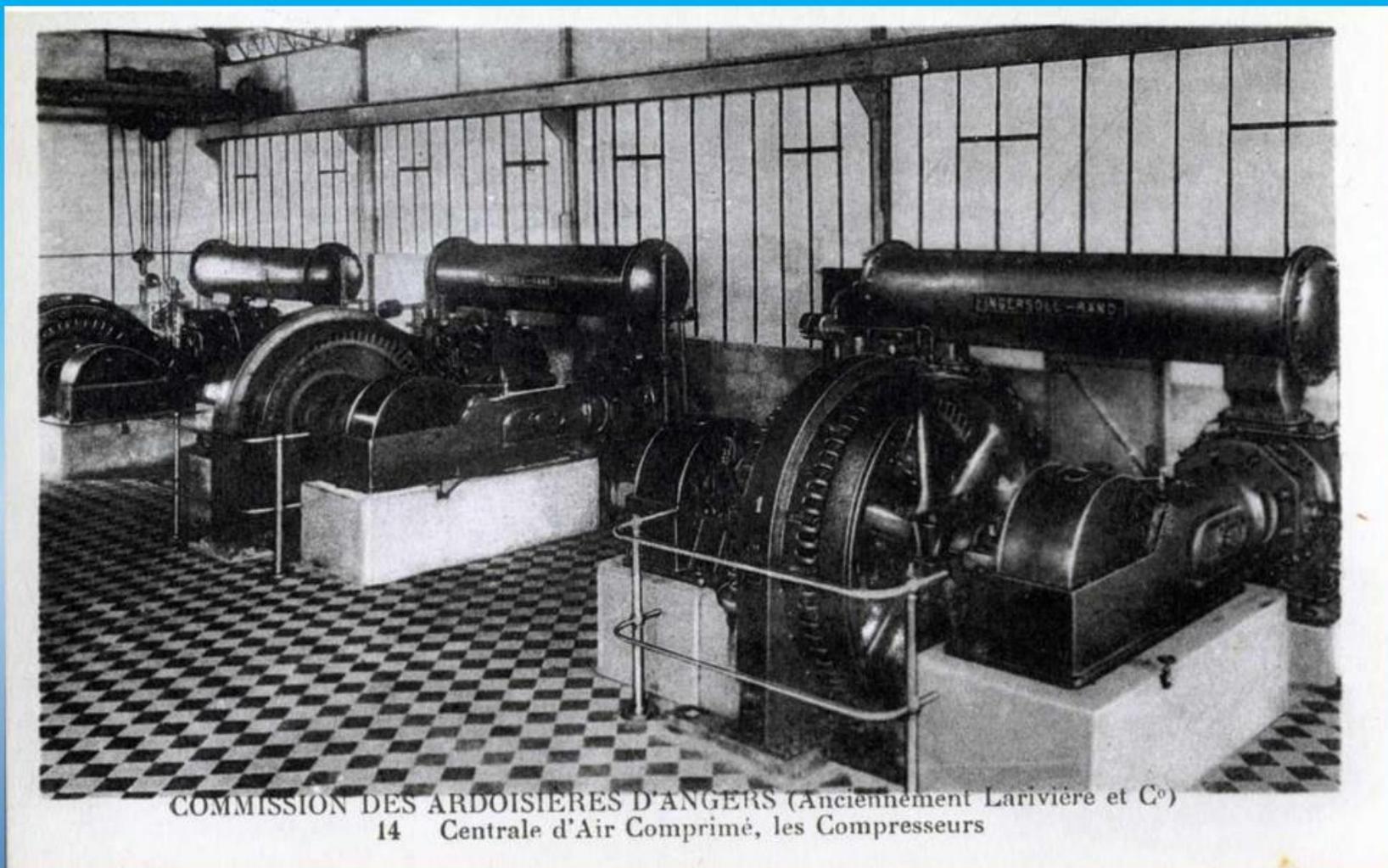
_ gea -i, -

Doc. Clichés Inventaire régional vers 1990, Centre de ressources région Pays de la Loire



Philippe CAYLA





COMMISSION DES ARDOISIÈRES D'ANGERS (Anciennement Larivière et C^o)
14 Centrale d'Air Comprimé, les Compresseurs



L'avenir du Bassin ardoisier d'Angers Loire Métropole - Trélazé
L'Ardoise et l'allumette – 21 octobre – Trélazé



Atelier des compresseurs : le 12 / 12 2022.

De "beaux restes" encore éloquents dans un bâti encore sauvegardable. Ensemble à préserver, toiler et entretenir en l'état dans un bâti consolidé.



Atelier des compresseurs le 12 / 12 2022 :
le festival des tags, parfois un art nouveau ?



Ardoisières des
Petits Carreaux à
Sainte-Marie,

la relation fond
d'extraction /
surface

Fond cliché photo IGN

Etude BRGM
E. Plat 2012

Cartographie des travaux ardoisiers - planche 10

Légende

L J COMMUNE

Puits



Ouvrage débouchant au jour

Ouvrage ne débouchant pas au jour (Puits inf., bure)

Chambres (emprise totale en surface)



En descendant



En montant

Mode d'exploitation inconnu

Galeries

Anciens fonds

Emprise en surface du fond



Niveau intermédiaire



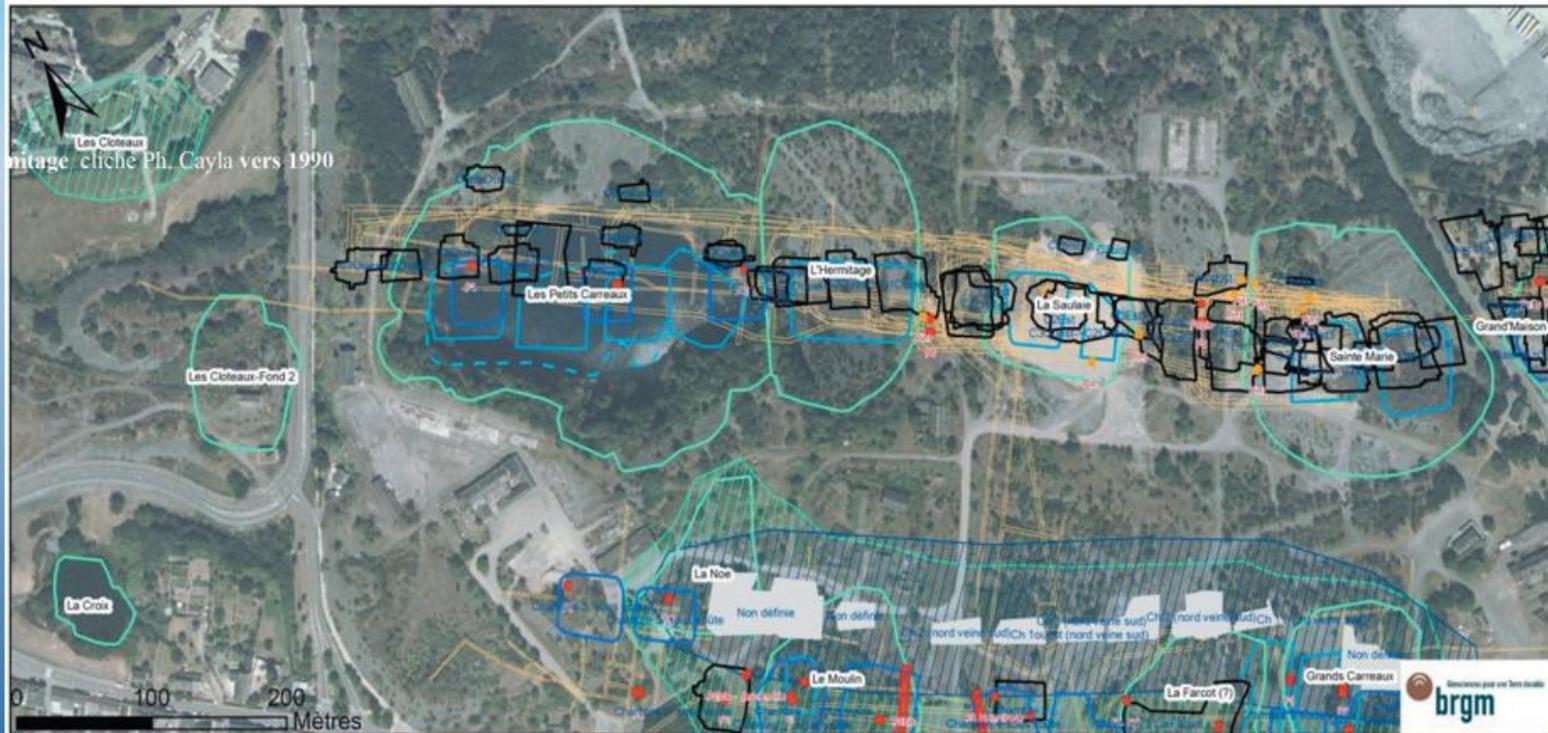
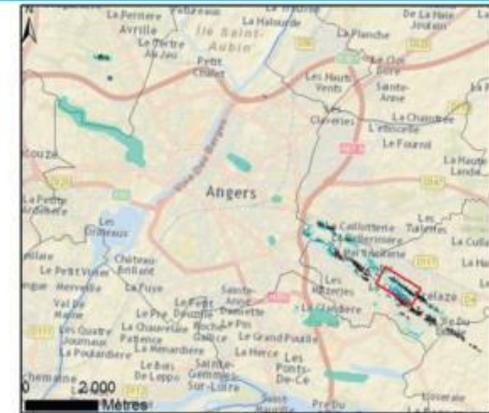
Base du fond

Zones de travaux Imprécises

Exploitation souterraine

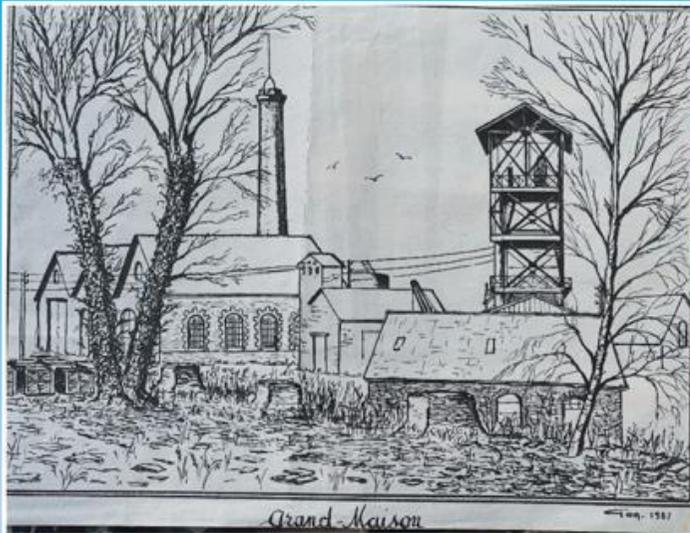
Exploitation à ciel ouvert et en souterrain

Exploitation à ciel ouvert



Philippe CAYLA

Ardoisières de Grand Maison



Le bassin d'Angers Trélazé, un monument du patrimoine ardoisier français déprise industrielle et régression patrimoniale, cas de l'ancienne "carrière" de Grand Maison

en 1988 : à l'est, au contact du bourg, le monumental carreau de "Grand Maison" présente une chaufferie néo-classique avec frontons et œils de bœuf (à la cheminée malheureusement abattue vers 1988-90), dominée par le chevalement du puits 8 sauvegardé,

en 2013 : faute d'un destin muséographique de musée minier et industriel de l'ardoise proposé en 1986, l'ensemble a été en surface sauvegardé par un réemploi en petit parc d'entreprises. Il serait possible d'y introduire une valorisation patrimoniale. Urbanisation active, centre commercial et lotissement à la place du pré.



Philippe CAYLA



Cartographie informative pour les exploitations ardoisières des communes des pourtours d'Angers.

Etude BRGM E. Plat 2012 rapport final

1942-1949 : recherches et fonçage du puits n°8

- reconnaissance du puits des ocres (puits abandonné en raison des traces de mouvements de terrain dans le secteur)
- 1943: choix du positionnement du puits n°8
- 1943-1949: fonçage du puits n°8

1951-1986: exploitation en souterrain en montant à partir de la cote -410 (puits n°8)

- exploitation des bancs extrême nord et nord dans les chambres 1, 2 (non ouverte et abandonnée), 3, 4, 5, 6, 10, 11, 12, 13, 14, 14bis, 16, 18, 20, en montant et dans la chambre 15 en descendant
- exploitation par plan incliné puis par bure intérieure à partir de 1962
- création d'une deuxième issue de secours rejoignant le puits 6 Monthibert (et le puits 3 Monthibert) en juin 1965 (inversion de l'aéragé de Gd Maison)

1981-1986: exploitation de trois chambres en montant aux niveaux inférieurs (-530)

- Ouverture de trois chambres 511, 513 et 515 (chb 512? autre chambres?)
- 1985: création d'une issue de secours avec le puits 6 Hermitage
- 1986: fermeture de l'exploitation

1987-1988: travaux de fermeture

- fin de la mise en place de bouchons étanches aux niveaux 530 et 270 et réalisation d'injection
- fermeture du puits par dalle béton

Rem: sur les plans de Grand Maison, la cote Ouest prise à la tête de l'ancien puits 8 de Gd Maison qui est à la cote vraie +26 m (cf. CR du 25 dec. 1964, 1651W73)

Historique détaillé

f . annexe2

Etat des travaux

A la fermeture du site, la cheminée a été détruite (cf. illustration 59 et illustration 60). Le puits n°8 de Grand Maison a été fermé par une dalle béton mais le chevalement est toujours présent sur le site (illustration 61). De plus, deux bouchons isolants ont été mis en place au niveau -270 et -500

L'ensemble du site a été en surface sauvegardé par un réemploi en petit parc d'entreprises. Par ailleurs, une partie du site est une propriété privée qui n'a pu être visitée (maison d'habitation a priori). Le puits 6 de Grand Maison appartient d'ailleurs à cette propriété (localisé sous une voie d'accès à la propriété d'après la photographie aérienne)

Philippe CAYLA



Site ardoisier d'Angers Trélazé, section de Monthibert les puits 3 et 7 de Monthibert

De l'autre côté de l'avenue Jean Jaurès, coté sud, émergent les chevalements de la carrière de Monthibert, dont **le puits 7 de Monthibert, ensemble moderne de 1976** toujours en activité en 2010 2012. Arrêté en 12014.

On voyait depuis la D 4 (avenues Jean Jaurès et Ferdinand Vest), entre "la pyramide" et le vieux bourg, la "carrière" ou quartier minier de Monthibert qui présentait en lisière de route deux puits d'avant la dernière guerre, en pleine activité à cette époque.

Il en reste **le puits n° 3 encore complet, au chevalement métallique de 1912** (remonté) à la fonction encore actuelle d'aérage et de secours, toujours équipé de sa machine d'extraction à vapeur Horne et Buire et de deux chaudières multitubulaires de 1939 Babcock and Wilcox.

Le puits "n° 6" qui faisait face à la mairie a été détruit, avec le bâtiment de sa machine d'extraction.



Philippe CAYLA

Chevalement n°7: Monthibert



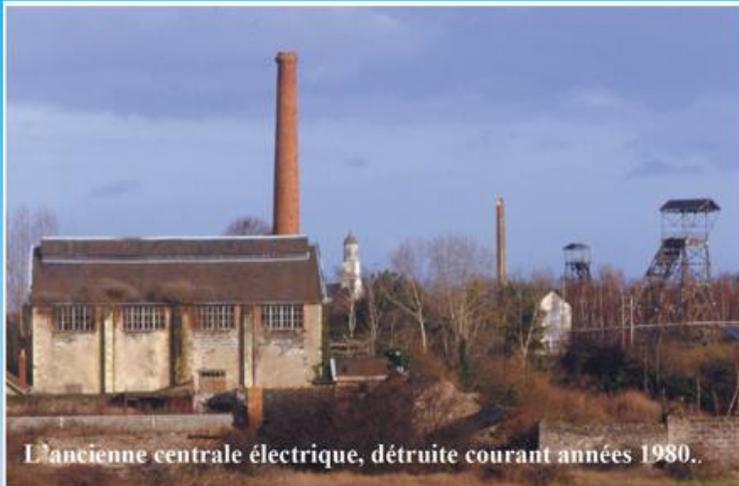
TVT 525m

- 11 - Les Trépassés
- 1142 - L. T. ...
- 1143 - L. T. ...
- 1144 - L. T. ...

- 1145 - L. T. ...
- 1146 - L. T. ...
- 1147 - L. T. ...
- 1148 - L. T. ...

Le puits n° 7 est un puits de ventilation et de secours. Il est équipé d'une machine d'extraction à vapeur Horne et Buire et de deux chaudières multitubulaires de 1939 Babcock and Wilcox.

Site ardoisier d'Angers Trélazé, section de Monthibert les puits 3 et 7 de Monthibert



Philippe CAYLA

Visite de la Carrière de Monthibert Puits 7, du fond en exploitation le 04 Octobre 2010 en accompagnant Mr Yves Joubert de la Motte ingénieur directeur de l'exploitation.

Foncé en 1947, rééquipé en 1976, le Puits 7 de Monthibert, permettait à - 450 m l'exploitation de la "Veine Sud", mais loin vers l'Est.

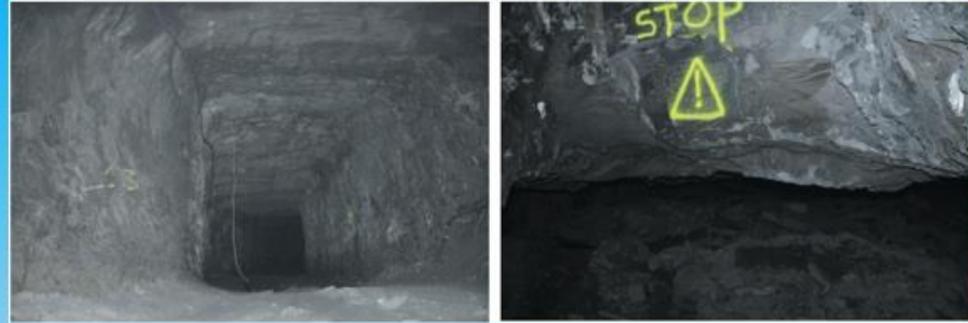


Abandon en avril 2014, après un projet de descenderie à camions, plus économique, vers La Daguinière.

Débat sur les réserves exploitables et sur le rendement faible de l'ardoise fabriquée en regard du schiste extrait du fond.



Fond de Monthibert 7, l'exploitation à - 300 / - 450 m



Fond de Monthibert 7, galeries d'exploitation à - 300 / - 450 m, travers banc d'accès aux chambres d'extraction, banc à rabattre méthode montante dans la couche. "Abatage" à la mine, préparation de la foration.



Philippe CAYLA



Atelier de fabrication des Fresnais, visite le 04 Octobre 2010



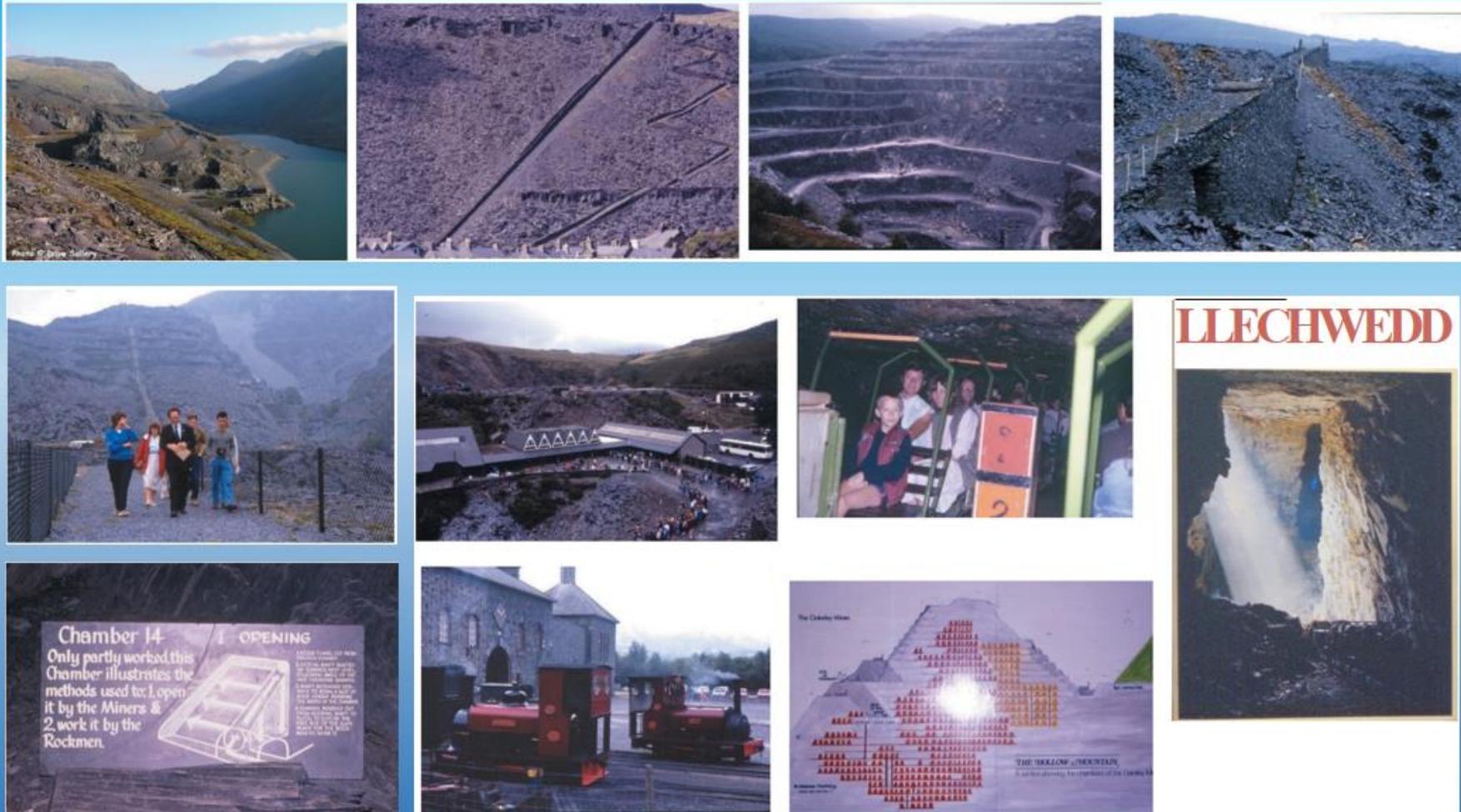
"Anciennes Fresnais" du travail posté, fente et rondissage. "Nouvelles Fresnais" de la fente informatisée, lecture laser du repart. Ensemble rasé en 2022, en reconversion pour la logistique routière.



Philippe CAYLA

L'ardoise ressource patrimoniale en Galles, Luxembourg

Pays de Galles



Philippe CAYLA



Haut Martelange, Ardenne Luxembourgeoise

Philippe CAYLA



L'avenir du Bassin ardoisier d'Angers Loire Métropole - Trélazé
L'Ardoise et l'allumette – 21 octobre – Trélazé



L'avenir du Bassin ardoisier d'Angers Loire Métropole - Trélazé
L'Ardoise et l'allumette – 21 octobre – Trélazé

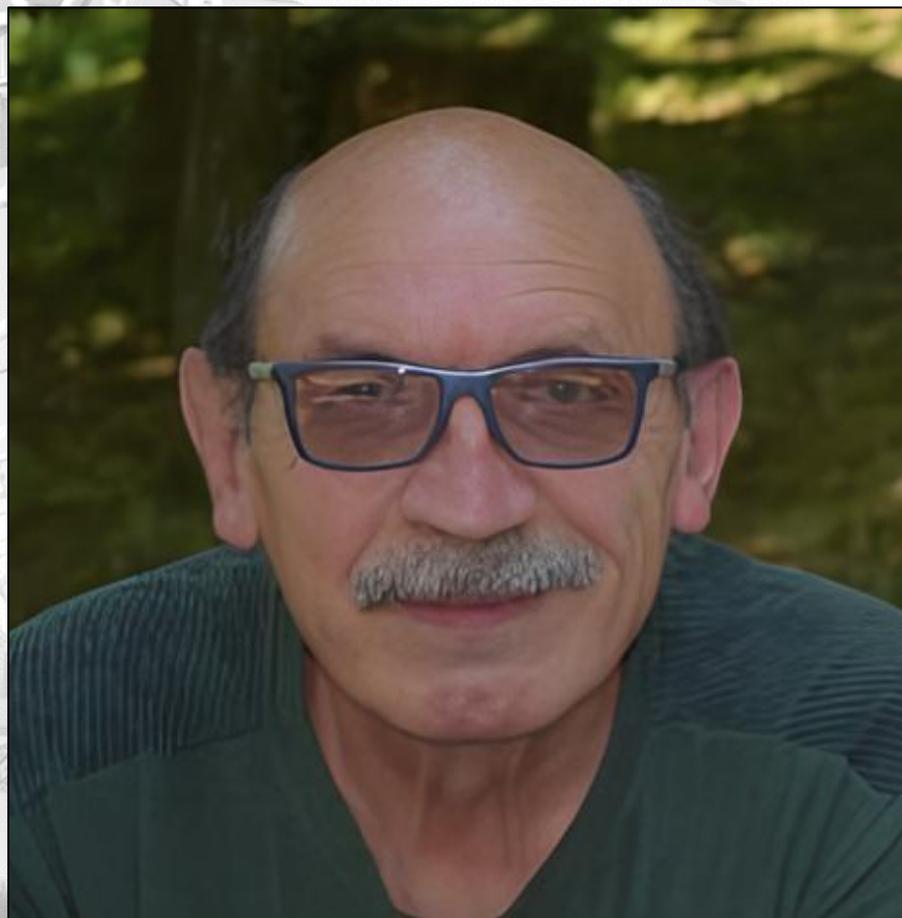
Présentation de :

Alain Roger

Président Musée de l'ardoise



MIA
MUSEE de
L'ARDOISE Trélazé



Faire vivre le patrimoine ardoisier

C'est en 1973, qu'un ouvrier fendeur encore en activité et qui était aussi un graveur et peintre local avec une petite renommée, eu l'idée de créer un musée de l'ardoise, il s'appelait : Marcel Goacolou et c'est seul qui entreprit des démarches pour avoir des solides appuis et constituer un dossier assez étoffé.

En 1975 et 1976, il présenta au festival-diaporama international organisé par le Foyer du buisson de Trélazé, *la vie des perreyeux et leurs histoires* et ce fut l'occasion de répandre l'idée d'un musée de l'ardoise.

Et en 1978 au festival des associations de Trélazé pour la première fois un groupe d'ouvriers fendeur firent une démonstration du travail de l'ardoise dans leurs vêtements de perreyeux, car ils ont voulu apporter leur témoignage sur un métier qui a subi de profondes mutations à partir des années 1950.

En effet, dès cette époque, le travail du fendeur sur buttes capable de débiter un bloc de plusieurs tonnes jusqu'à l'obtention des ardoises disparaît, la mécanisation arrive.

Le fendeur d'ardoise, jusque-là véritable artisan devient un simple ouvrier à qui on confie une tâche bien précise.

Maintenant tout le monde était pour la création de ce musée mais personne, à titre individuel ou comme responsable d'association, ne voulait s'engager à ses côtés.

C'est en avril 1979 que fût créé : *l'Association des Amis de l'Ardoise Musée de Trélazé* et le siège social était au Foyer du Buisson.

Des bénévoles anciens fendeurs firent des démonstrations du travail de l'ardoise à l'ancienne, au début sur la «butte des sapins» à proximité du Foyer du buisson. Ces bénévoles allaient aussi dans les communes voisines lors des manifestations consacrées aux vieux métiers et aux moissons et battages d'autrefois.

C'est vraiment le début des animations et furent victimes de leur propre succès, devant les demandes des organisateurs des fêtes à l'extérieur.

En 1980, sous l'impulsion de Bernard Augereau qui avait dessiné les plans, fut inauguré le «sentier de l'Ardoise» un sentier de découverte du site ardoisier sur 9 kms à travers les buttes.

En 1984, le musée est enfin ouvert avec 4 salles dans l'ancienne manufacture d'allumettes dit le « Profac ».

En 1985, la maison de l'Union datant du 17^e siècle, est mise en disposition par la municipalité à l'association, et la même année l'association acquiert le site ardoisier (buttes et 2 vieux fonds) autour de la maison de l'union.

En 1989 un amphithéâtre couvert est construit pour les démonstrations de fente d'ardoise, et acquiert une dernière parcelle sur le site du Petit Pré (l'ancienne ferme) et en même temps la chapelle de Saint Lézin.

Nous sommes plus éco- musée que musée traditionnel : car on valorise certes un patrimoine matériel avec nos outils, anciens matériels et nos collections dans une ancienne manufacture d'allumettes à l'architecture industrielle typique du 19^e siècle, nous sommes classé « Musée de France » et avec notre parc fiche industrielle qui a été classé « site remarquable de l'Anjou » en 1993.

On valorise aussi un patrimoine immatériel avec l'histoire de l'exploitation ardoisière et un savoir-faire à transmettre par nos démonstrations du travail de l'ardoise à l'ancienne, qui apporte un témoignage sur un métier qui était pratiqué du moyen âge jusqu'au début du 20^e siècle.

Nous sommes un conservatoire qui aide à la préservation et mise en valeur du patrimoine et culturel de notre territoire Trélazéen.

Présentation de :

Robert Hersant

Bénévole Ligue pour la protection des oiseaux



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ANJOU



« L'ardoise et l'allumette »

Colloque sur le patrimoine industriel et naturel de Trélazé

Présentation

Le site ardoisier, unique dans notre région, s'inscrit largement dans un environnement majeur de l'agglomération par sa dimension, sa diversité et son classement en ZNIEFF approprié.

L'inventaire faunistique repose sur l'extraction des données multi décennales du site informatisé de la LPO Faune-Anjou.org. C'est une source majeure parmi d'autres.

Chaque taxon communal est présenté en comparaison départementale, avec en exergue quelques particularités spécifiques au paysage ardoisier.

Son milieu xérique, sa végétation basse, ses pelouses maigres, ses zones humides, ses arbres nourriciers favorisent le cantonnement de nombreuses espèces.

L'inventaire a bénéficié de 2017 à 2020 d'un appui complémentaire significatif de l'Atlas de la Biodiversité Communale porté par l'association ADDULT.

Conclusion

La présentation non exhaustive des groupes d'espèces a souligné la véritable richesse faunistique de la commune. On peut retenir quelques points forts :

- La connaissance au 21 octobre 2023 est très satisfaisante sur les oiseaux, les papillons de jour et de nuit, les mammifères, les odonates, les orthoptères et les punaises.
- L'inventaire peut s'améliorer dans de nombreux domaines au vu du potentiel environnemental à découvrir, en ciblant des taxons moins bien recensés mais plus complexes dans l'identification (Araignées, Coléoptères, Diptères, Névroptères et Hémiptères)
- Le site est le seul en Anjou à posséder une station de Criquet des Chaumes. Il permet aussi d'observer régulièrement l'été des rapaces estivants comme le Circaète ou la Bondrée apivore.

La préservation de cette richesse écologique doit composer avec la pression anthropique due à l'attraction du site, en maintenant notamment des zones de friche et communiquer auprès du grand public sur les enjeux de la sauvegarde écologique.



L'ardoise et l'allumette

Richesses faunistiques

Bilan des espèces recensées au 21 Octobre 2023

Site L.P.O.

www.faune-anjou.org

Robert HERSANT

Bénévole L.P.O.



Le site ardoisier





Rocade



Bois



Jardin



Ferme



Propriété



Verger



Prairie



Voie Ferrée



Carrière



Trélazé

10

Les Reptiles



Maine-et-Loire

18

+





Trélazé

9

Les Batraciens



Maine-et-Loire

18

++



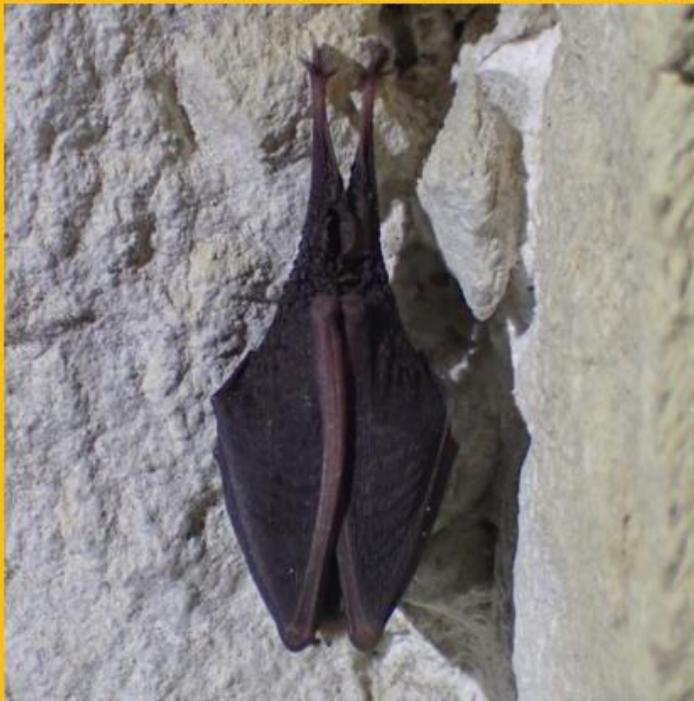


Trélazé

11



Les Chauves-Souris



Maine-et-Loire

22

+





Trélazé

9

Les Hémiptères

Maine-et-Loire

34

+++





Trélazé

3

Les Névroptères

Maine-et-Loire

36

++





Trélazé

24

Les Mammifères



Maine-et-Loire

65

++





Trélazé

32



Les Odonates



Maine-et-Loire

84





Trélazé

41

Les Orthoptères



Maine-et-Loire

68

++





Trélazé

47

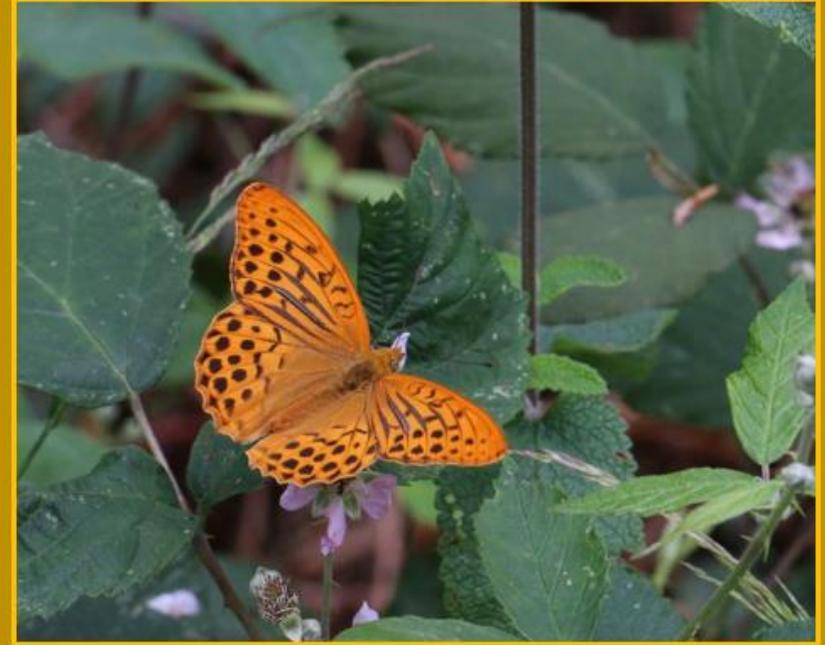
Les Rhopalocères

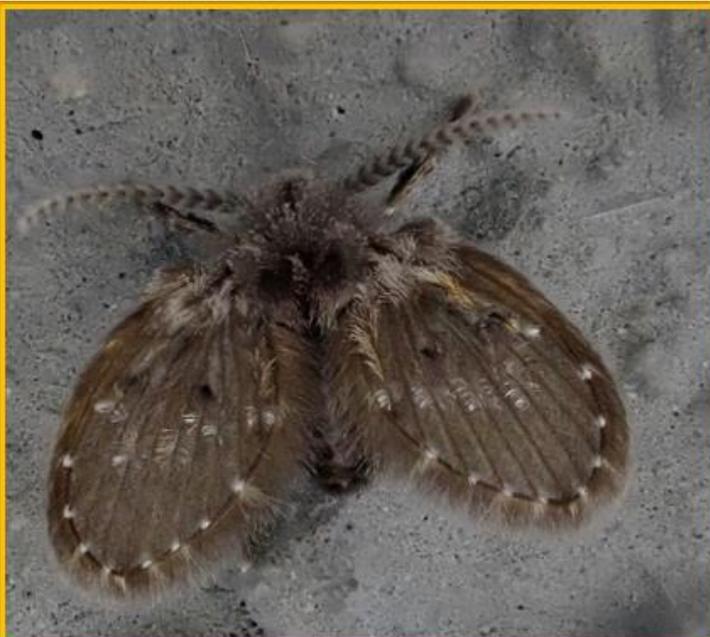


Maine-et-Loire

100

++





Trélazé

10

Les Diptères

Maine-et-Loire

121

+++++





Trélazé

20

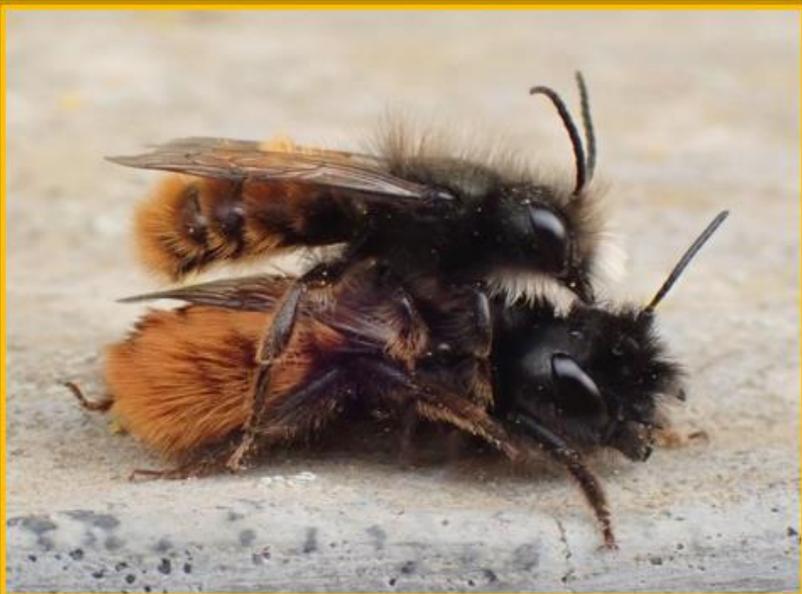
Les Gastéropodes

Maine-et-Loire

126

++





Trélazé

14

Les Hyménoptères

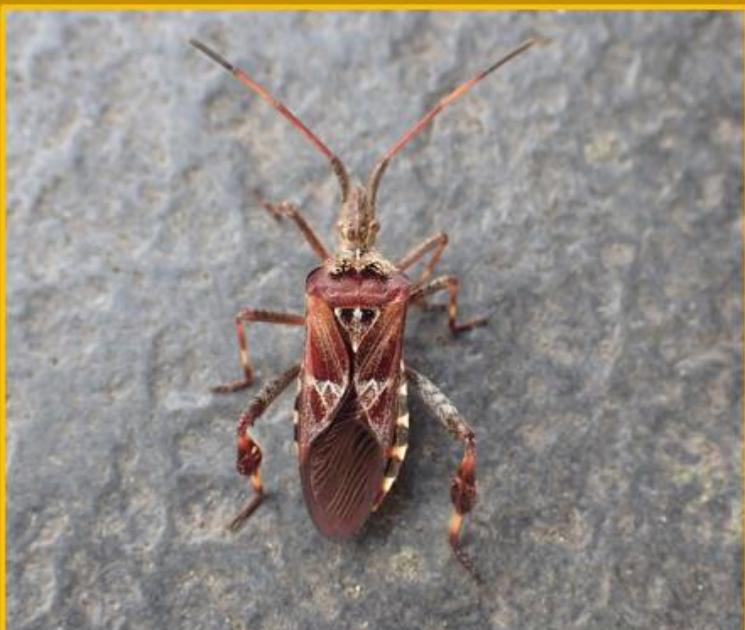


Maine-et-Loire

158

+++++





Trélazé

62

Les Punaises



Maine-et-Loire

274

++++





Trélazé

166

Les Oiseaux



Maine-et-Loire

341

++





Trélazé

48

Les Araignées



Maine-et-Loire

600

+++





Trélazé

117

Les Coléoptères



Maine-et-Loire

722

++++



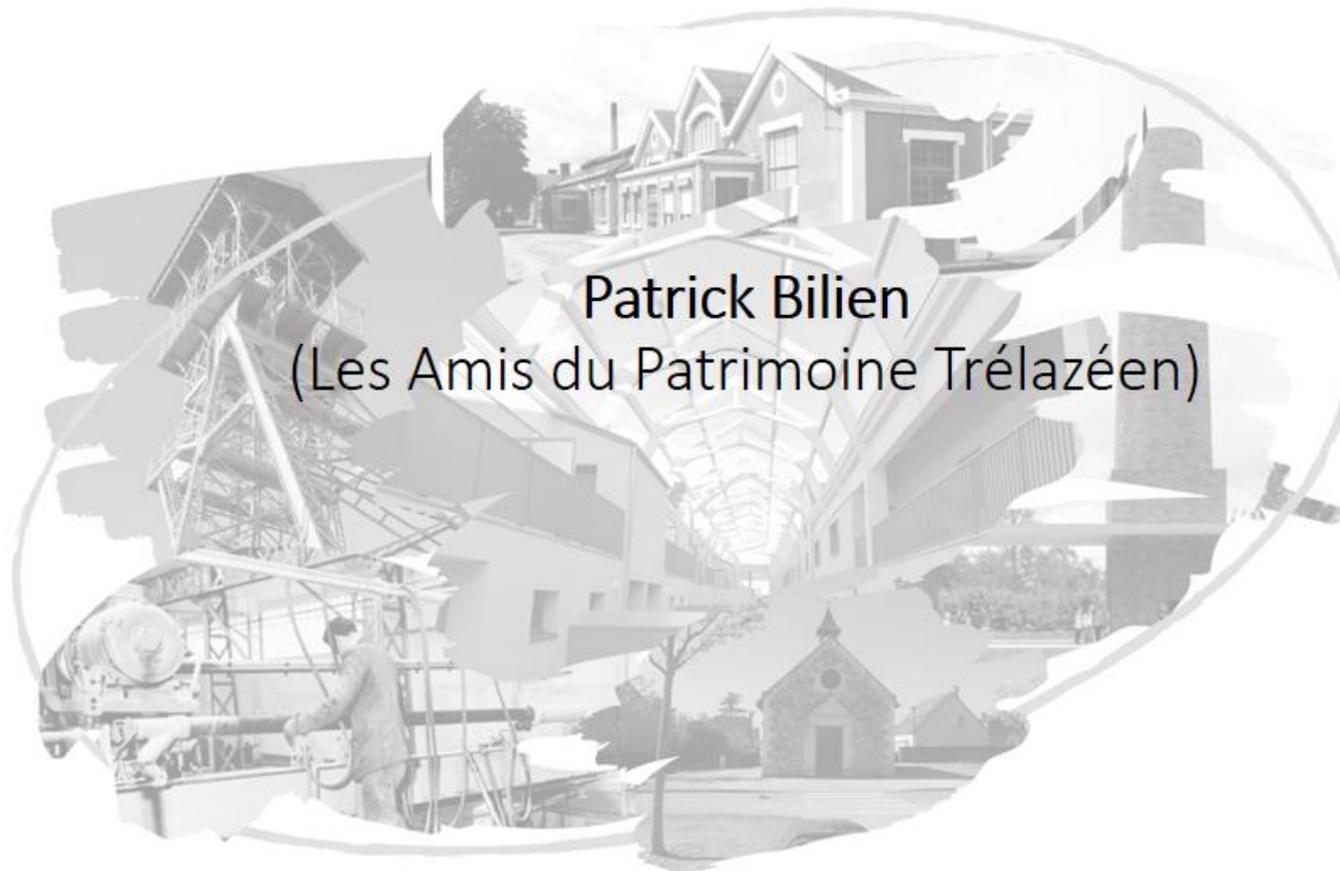
Présentation de :

Patrick Bilien

Groupement des Amis des chevalements



Faire découvrir le paysage minier et ses chevalements



Patrick Bilien
(Les Amis du Patrimoine Trélazéen)



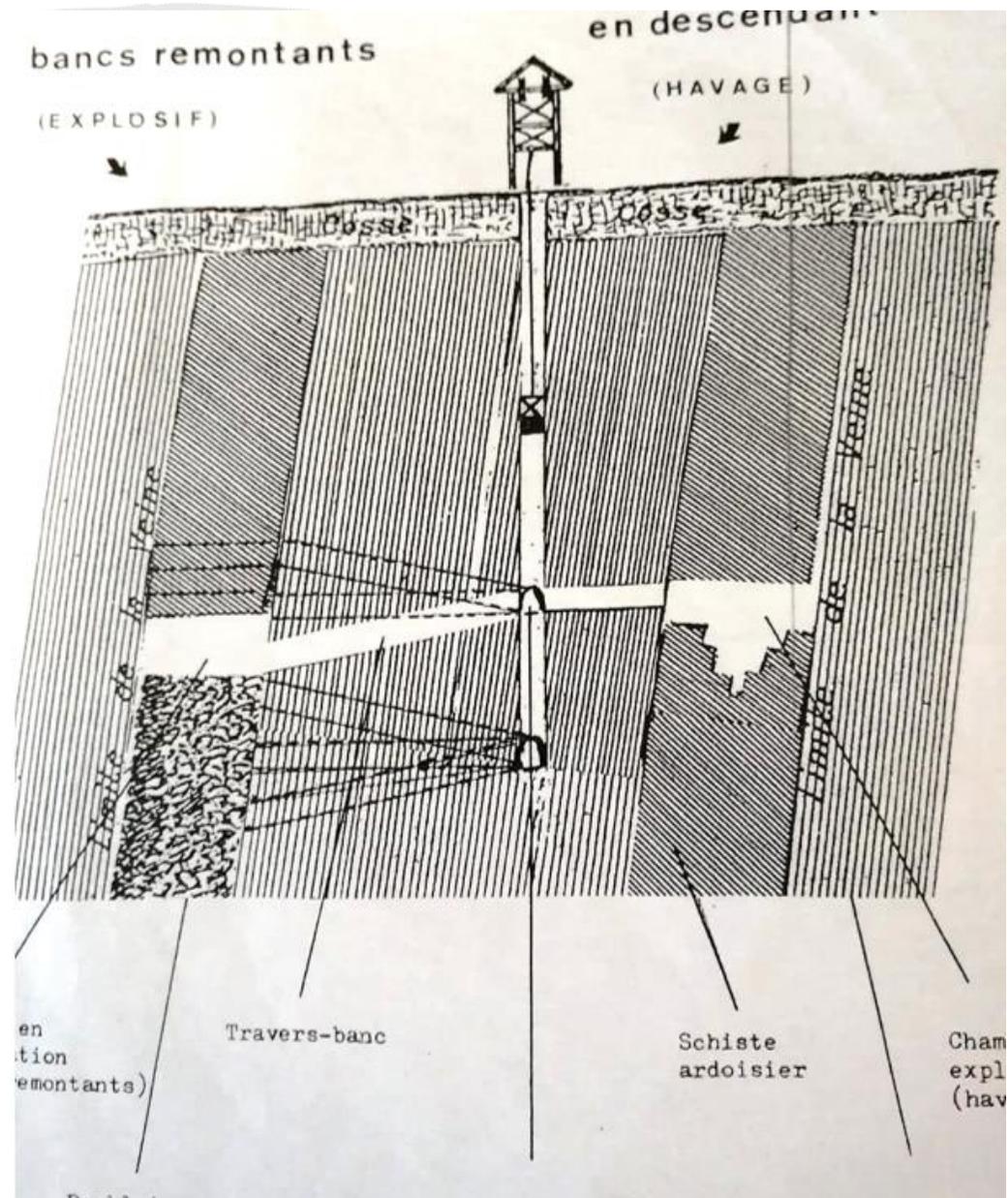
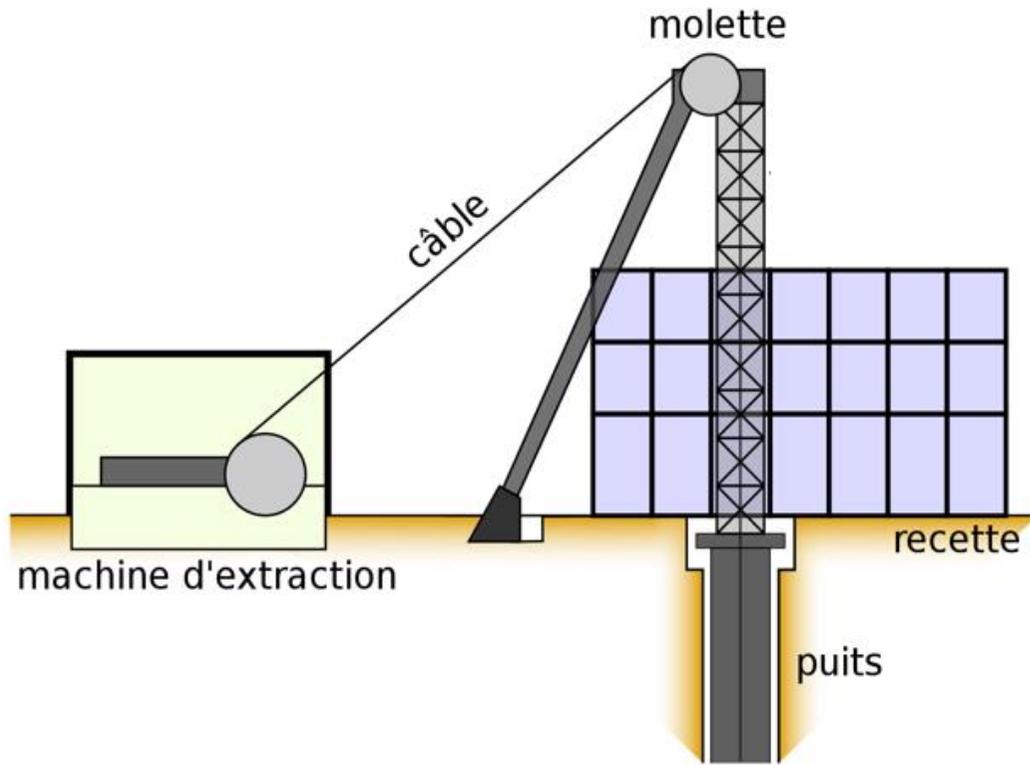


V. Les chevalements de Trélazé



Les Amis du
Patrimoine Trélazéen

Qu'est-ce qu'un Chevalement ? Son fonctionnement



Exemple de Chevalement visible à Trélazé



Premiers chevalements en bois

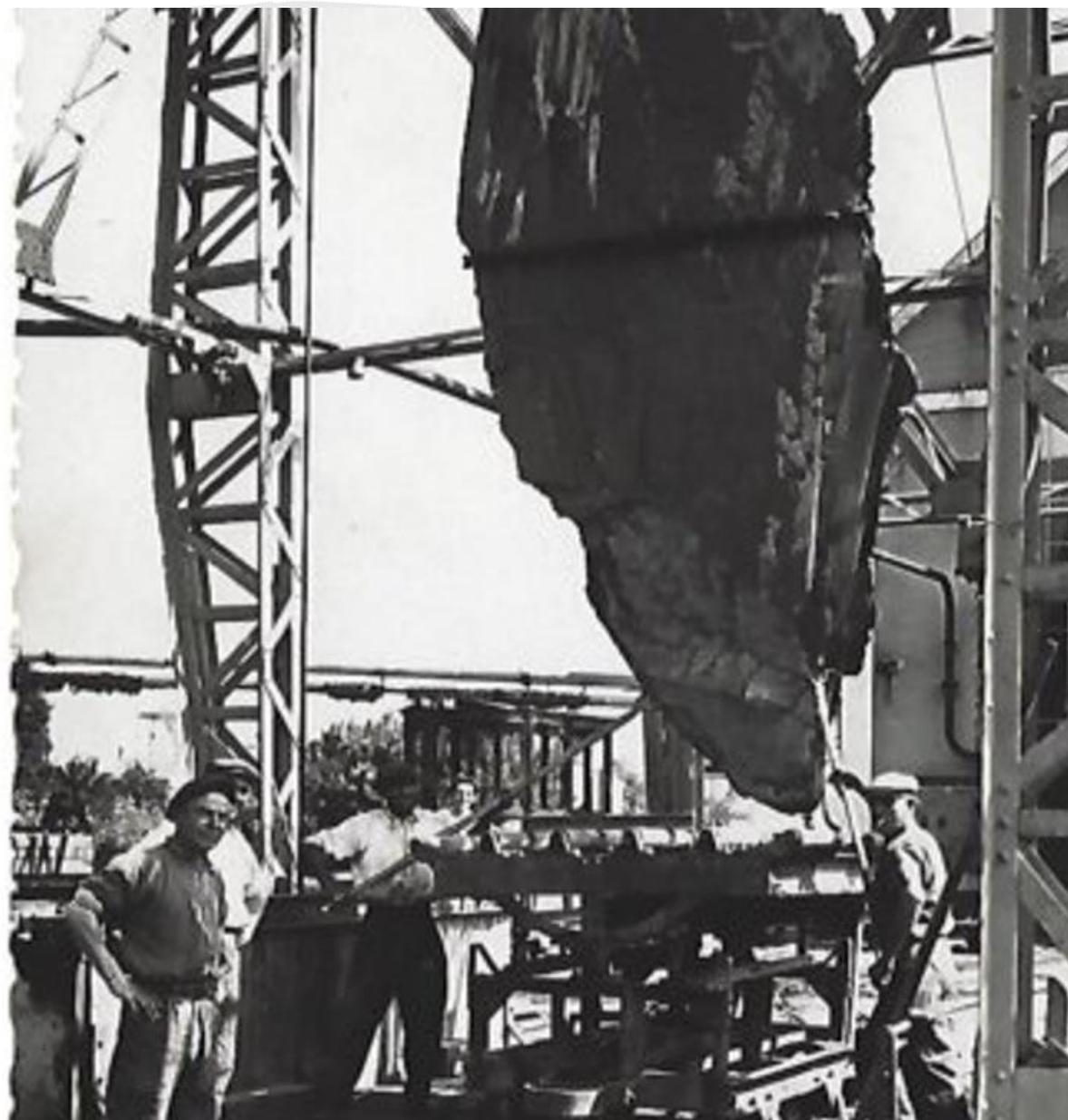


Pourquoi devons-nous s'intéresser aux chevalements ?



Histoire unique en
France :

Trélazé a été la plus
grosse production
d'ardoises en France
et dans le monde.



Trélazé :

La seule ville en France à disposer encore de 7 chevalements visibles en France.



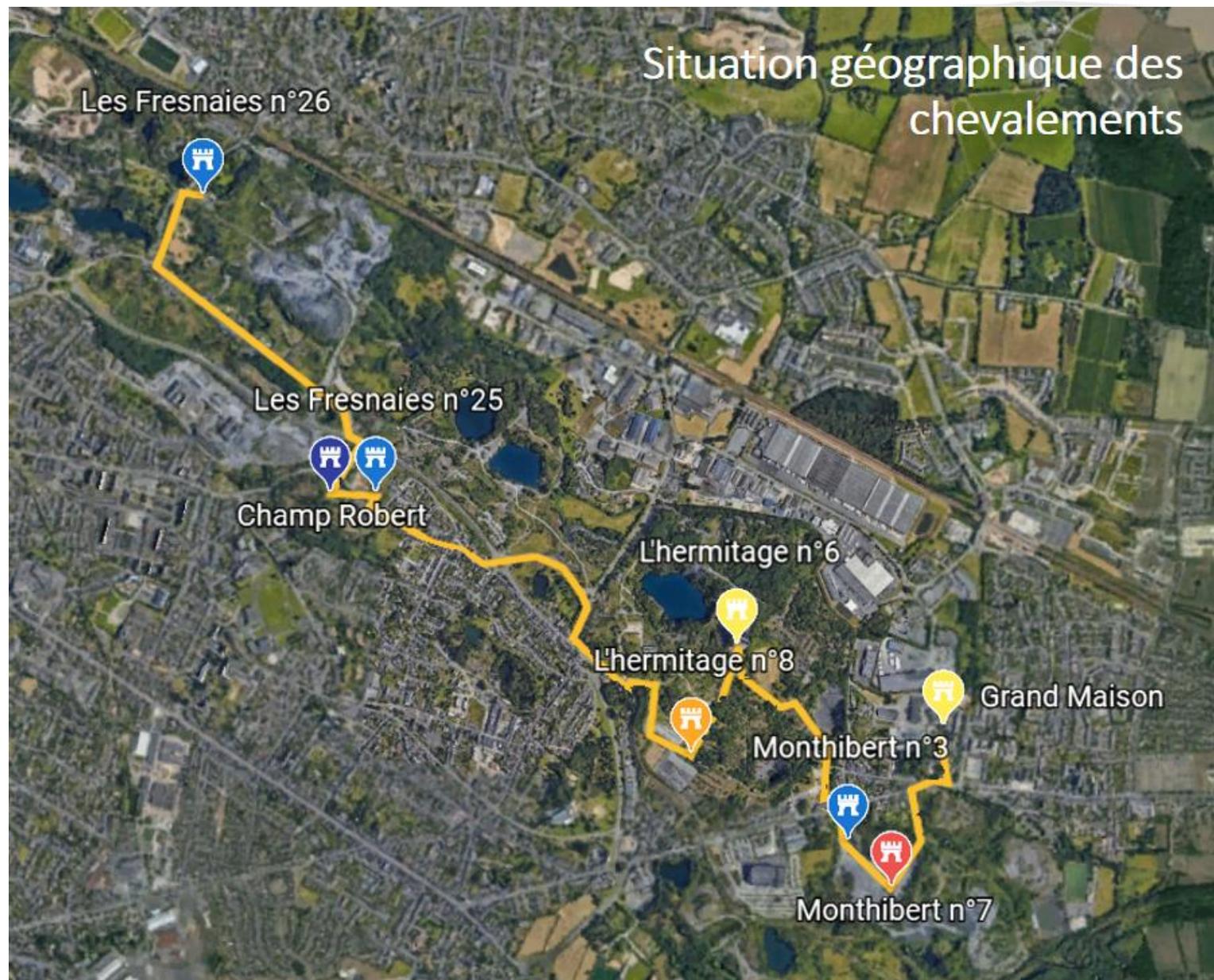
L'histoire de l'ardoise :

Mérite d'être connue et
puisse attirer de nombreux
touristes.



Ancien site ardoisier de Trélazé

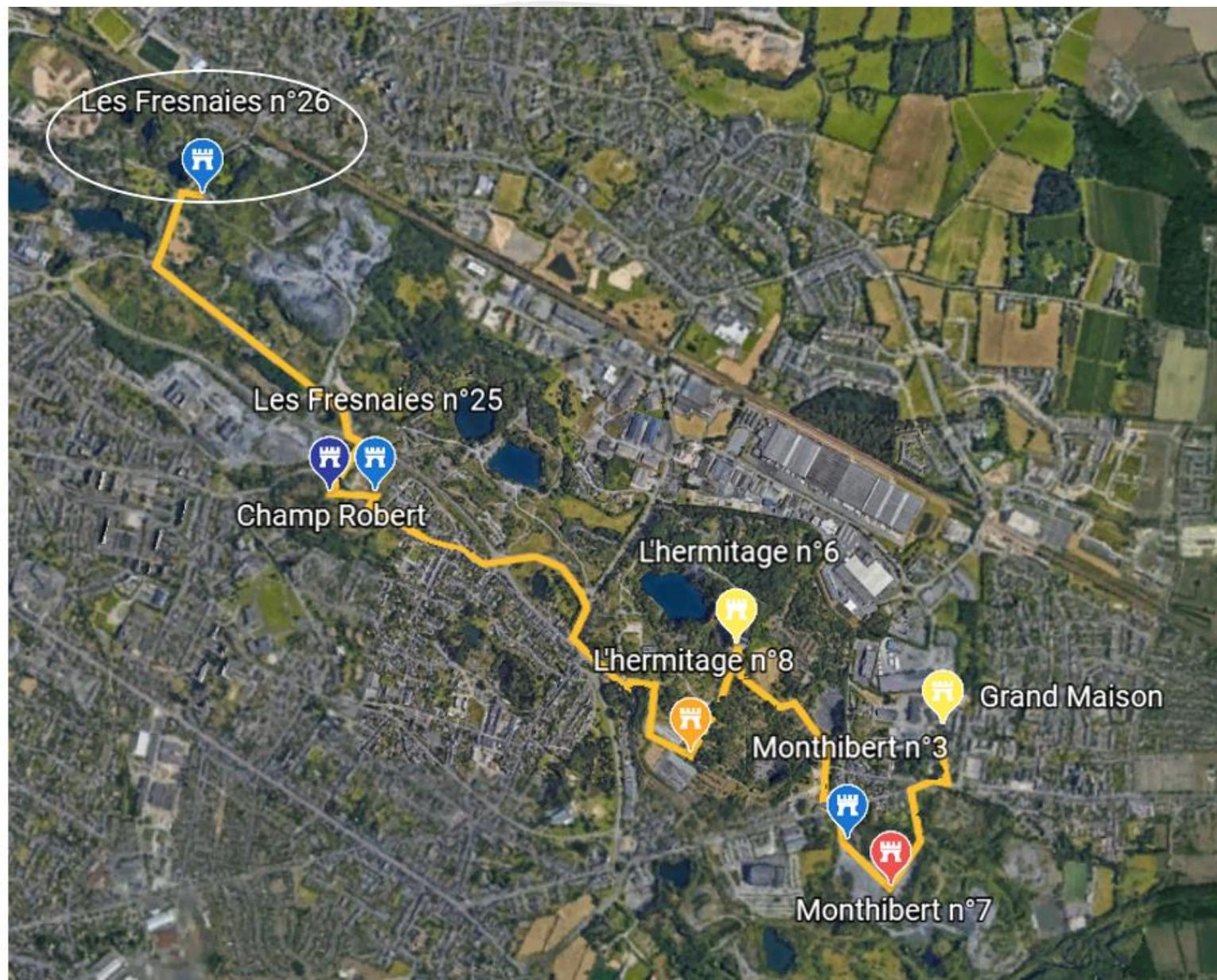




8 chevalements
à conserver

Parcours des Ardoisières :

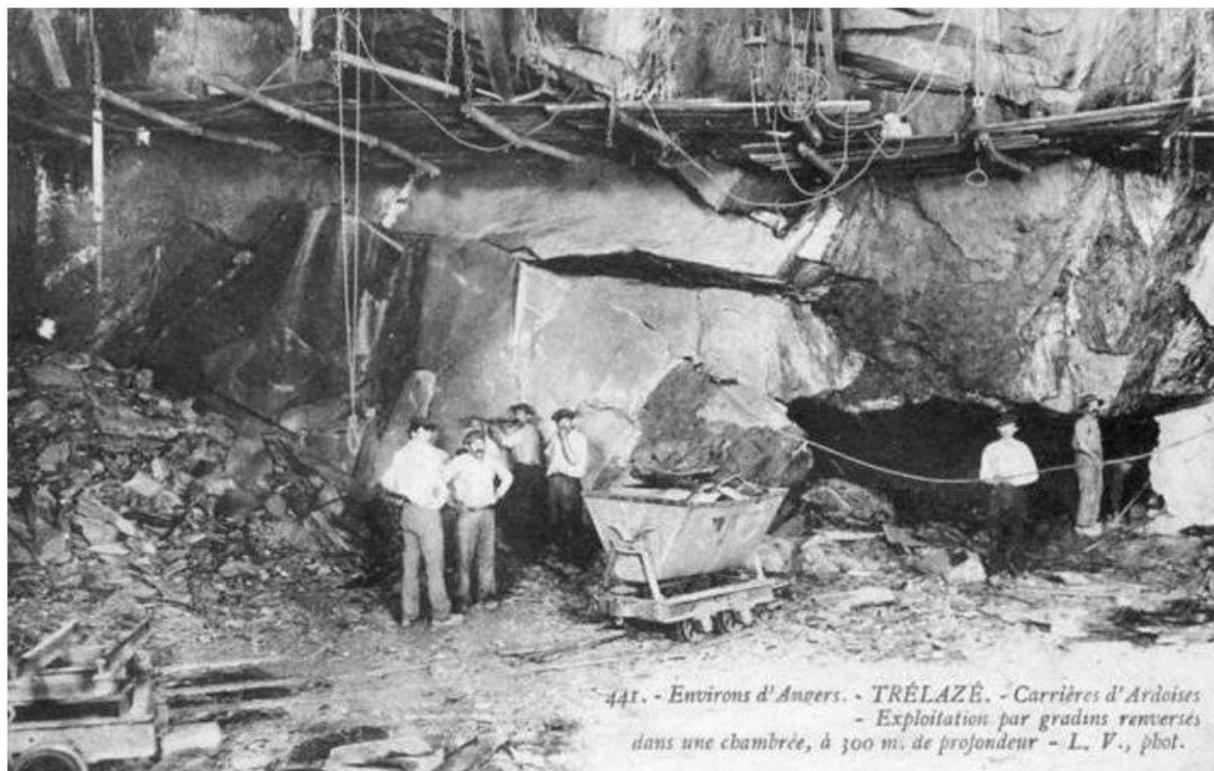
- Les Fresnaies n°26

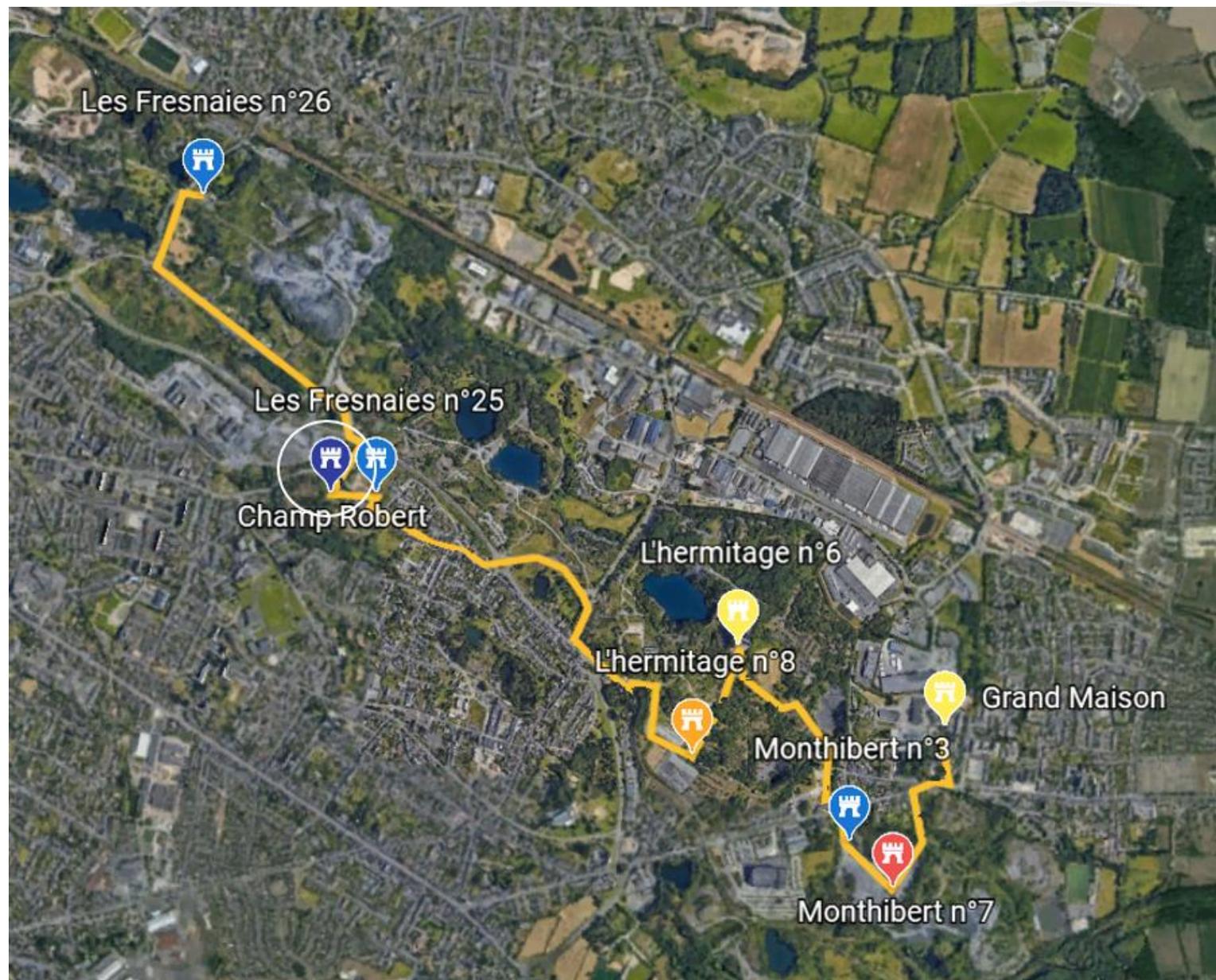


CHEVALEMENT 26 – LES FRESNAIES

PUITS CREUSE EN 1950

SITUE SUR SAINT BARTHELEMY D'ANJOU





Parcours des Ardoisières :

- Champ Robert



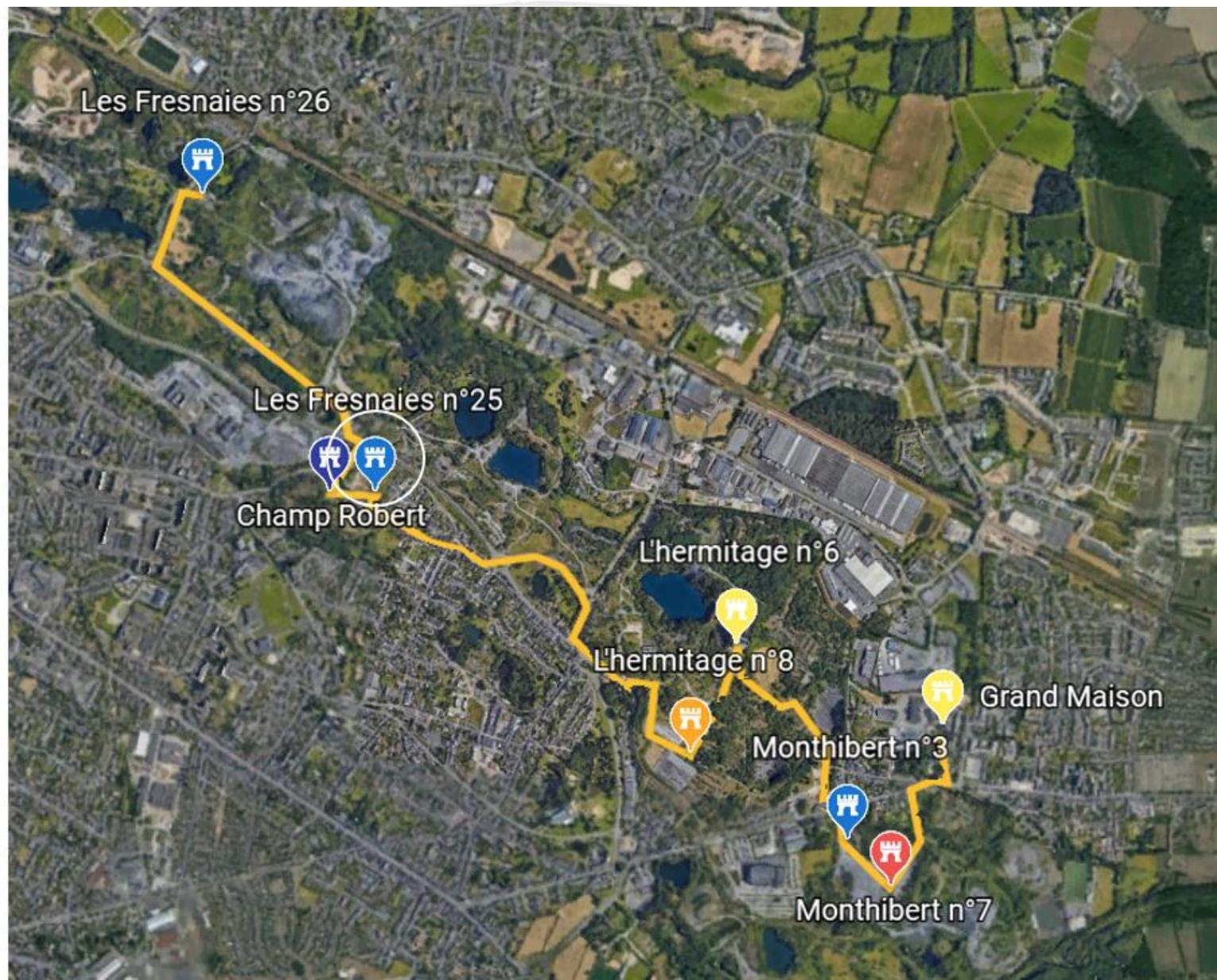
CHEVALEMENT CHAMP ROBERT

PROFONDEUR : 259 mètres

DATE DE FIN D'EXPLOITATION : 1950

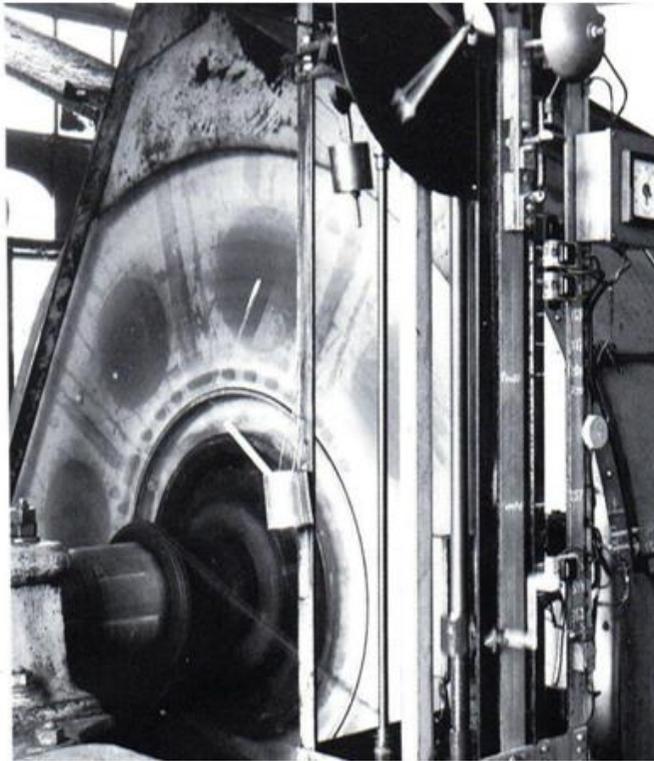
Parcours des Ardoisières :

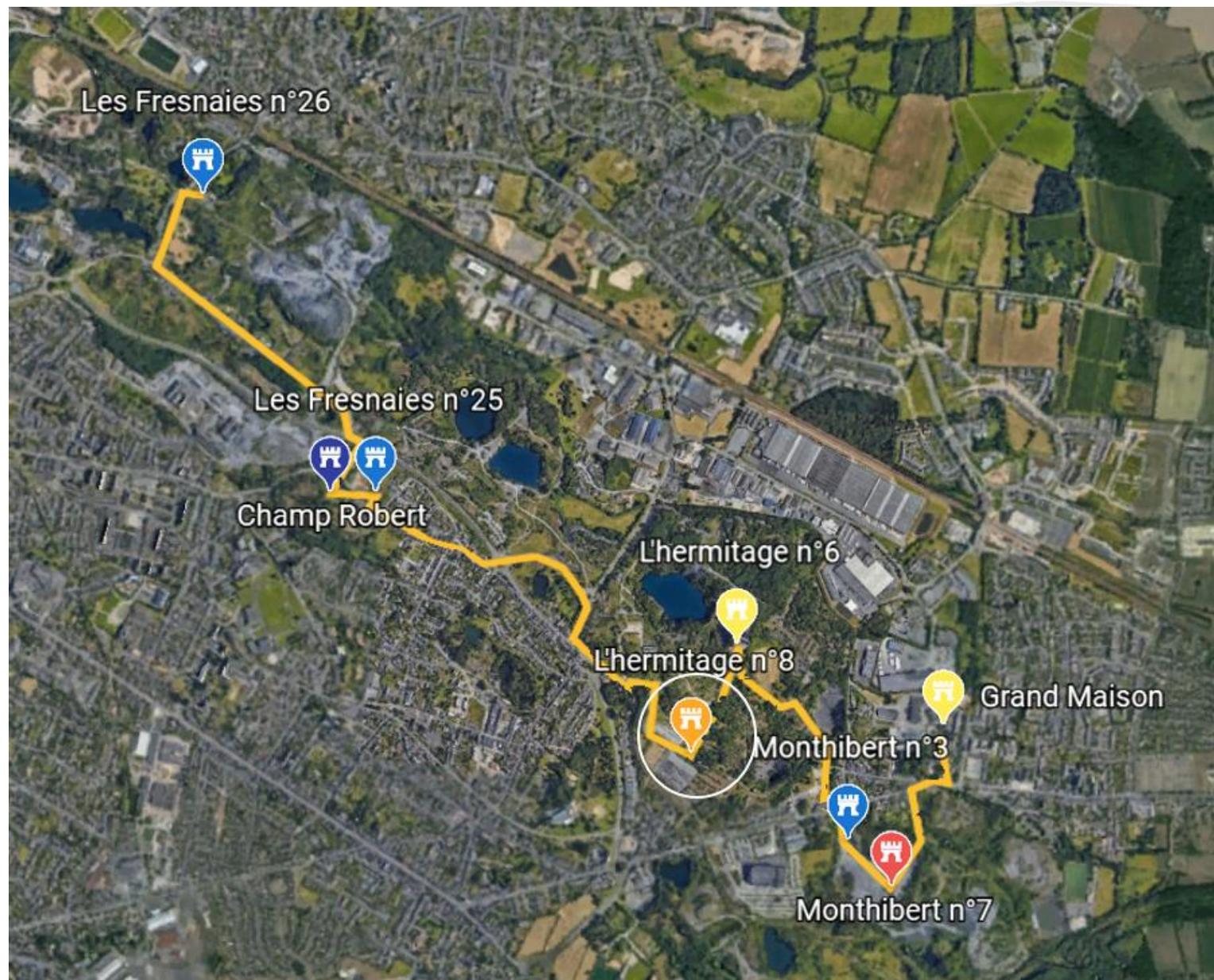
- Les Fresnaies n°25



CHEVALEMENT 25 – LES FRESNAIES

ERIGE EN 1950 - PUIITS CREUSE ET EQUIPE EN 1942/1943
PROFONDEUR : 378 mètres





Parcours des
Ardoisières :

- L'hermitage n°8 bis



CHEVALEMENT 8 bis l'Hermitage

ERIGE ET CREUSE EN 1922

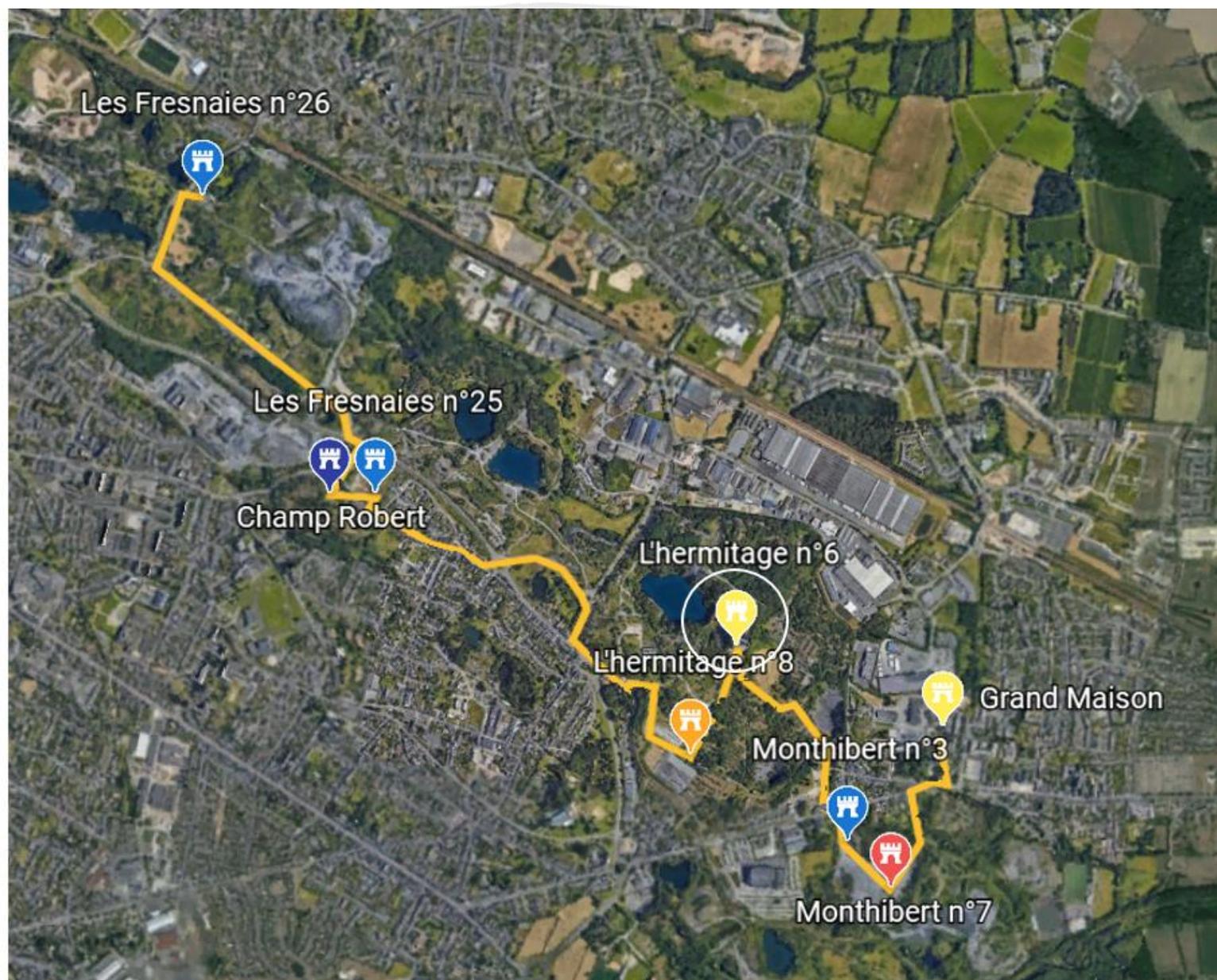
PROFONDEUR : 351 mètres

DATE DE FIN D'EXPLOITATION : 1978



Parcours des Ardoisières :

- L'hermitage n°6 bis

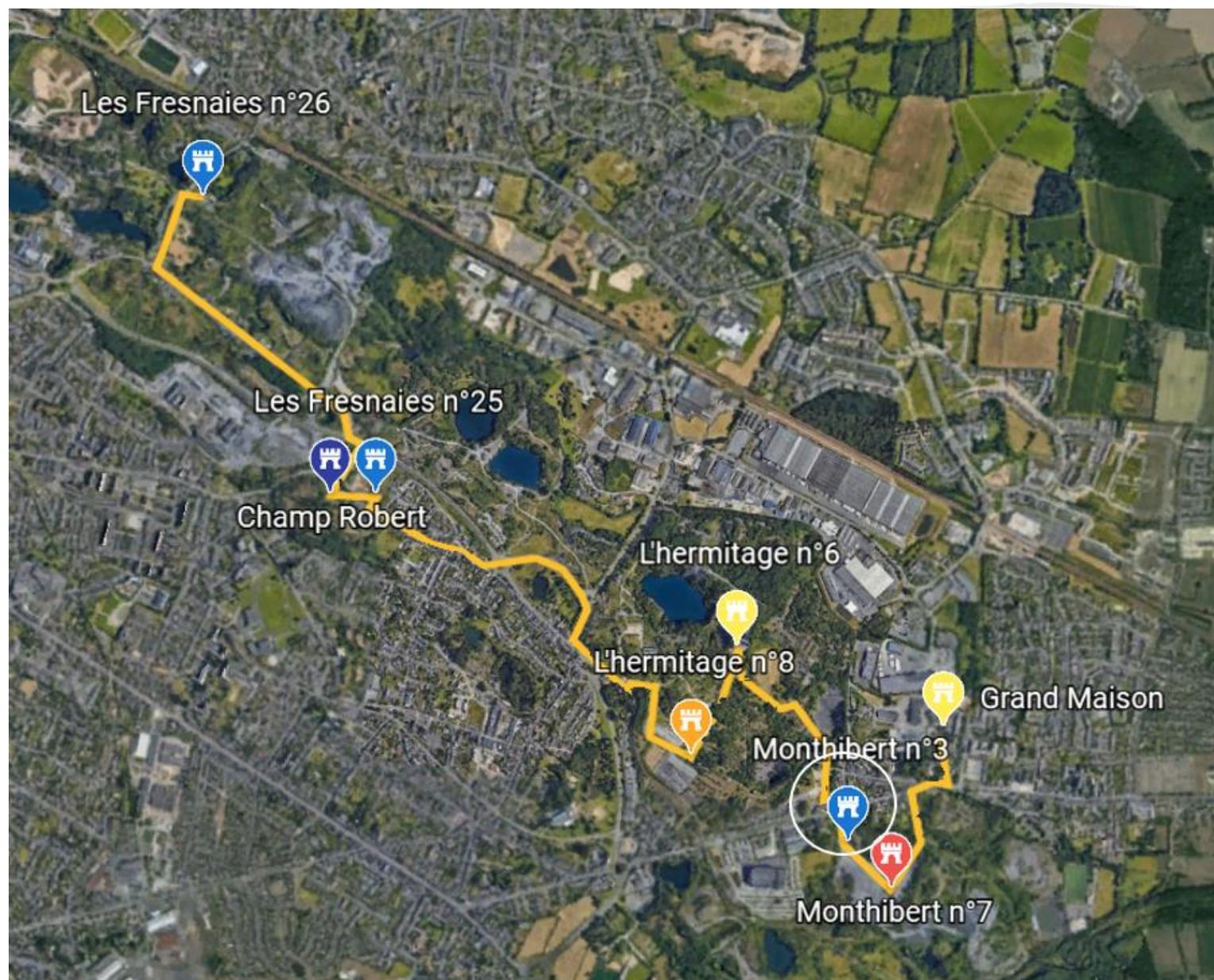




CHEVALEMENT N° 6 bis l'Hermitage

ENTIEREMENT REEQUIPE EN
1932/1933 – BUSE EN 1983

PROFONDEUR : 500 mètres



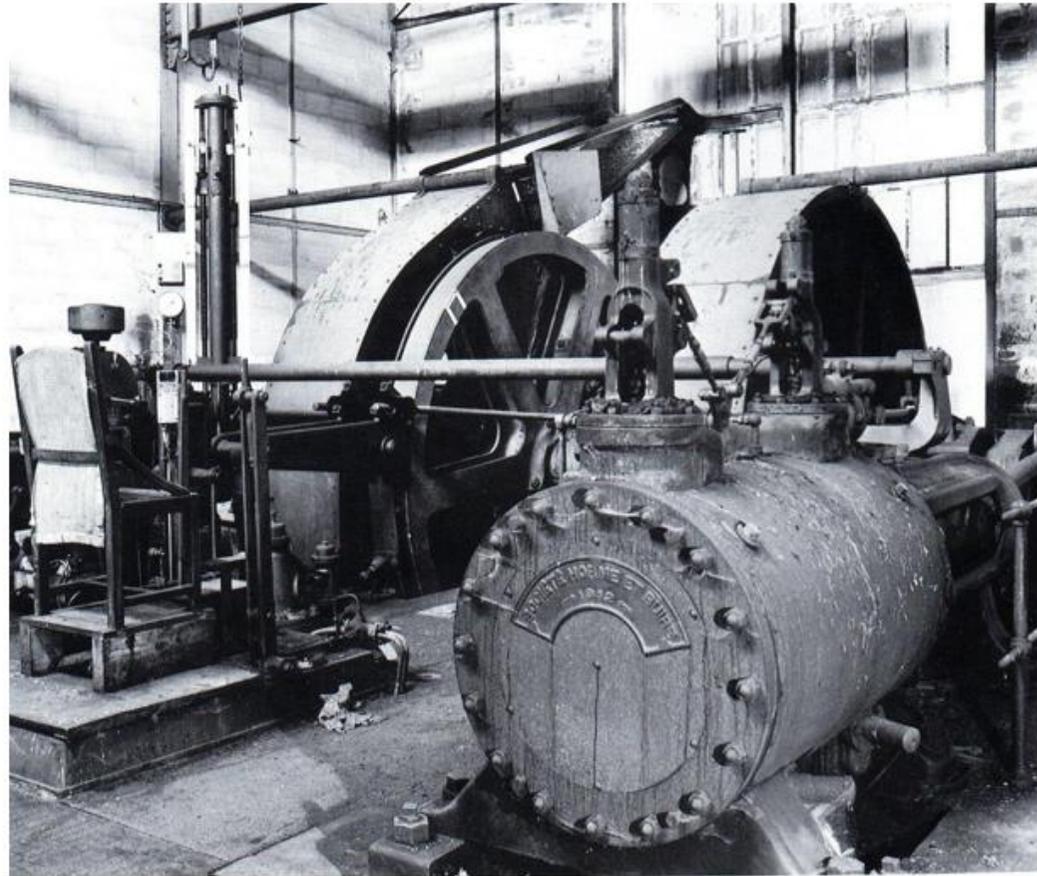
Parcours des Ardoisières :

- Monthibert n°3



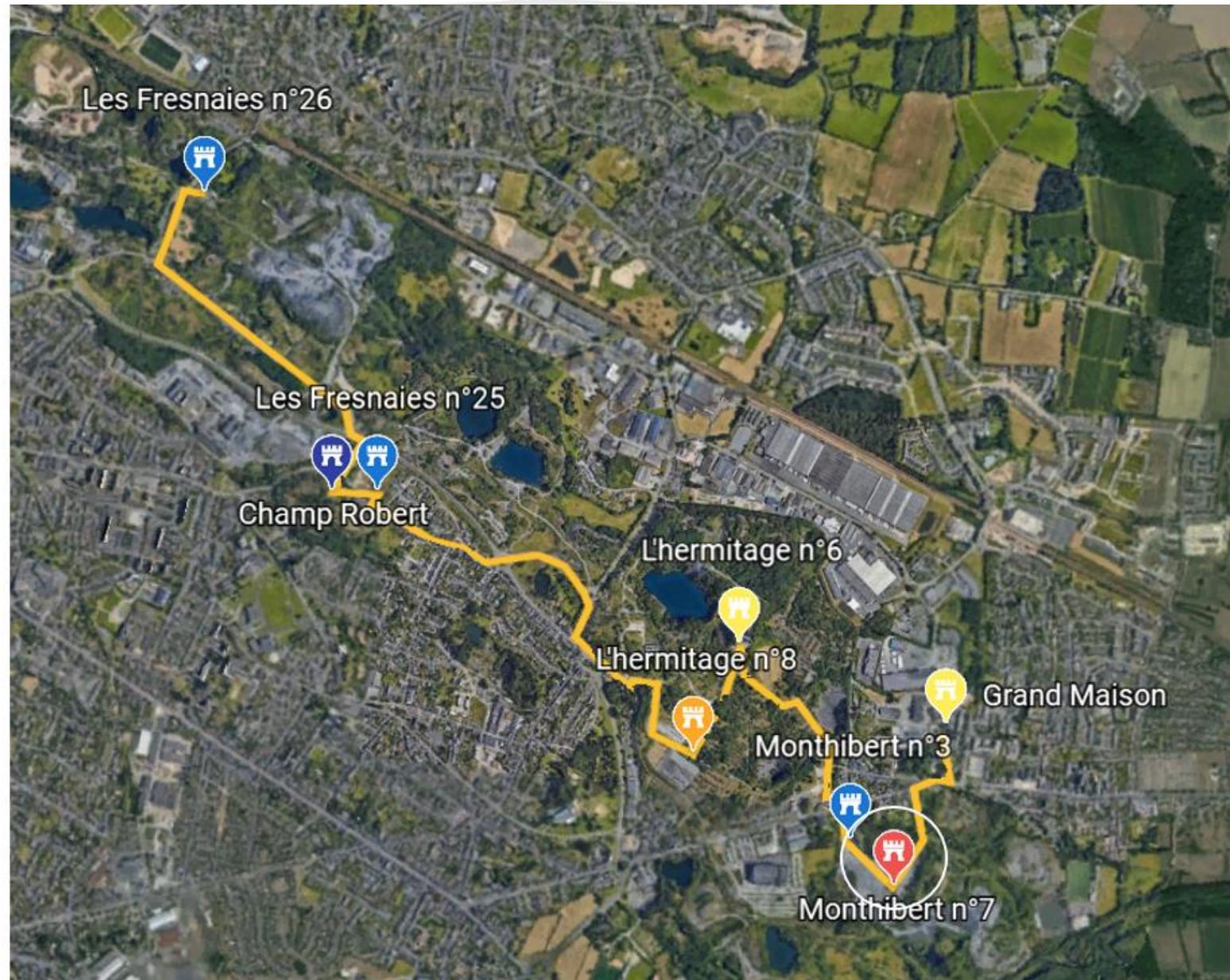
CHEVALEMENT N° 3 MONTHIBERT

CREUSE EN 1901, TERMINE EN 1939
DATE DE FIN D'EXPLOITATION : 1976



Parcours des Ardoisières :

- Monthibert n°7



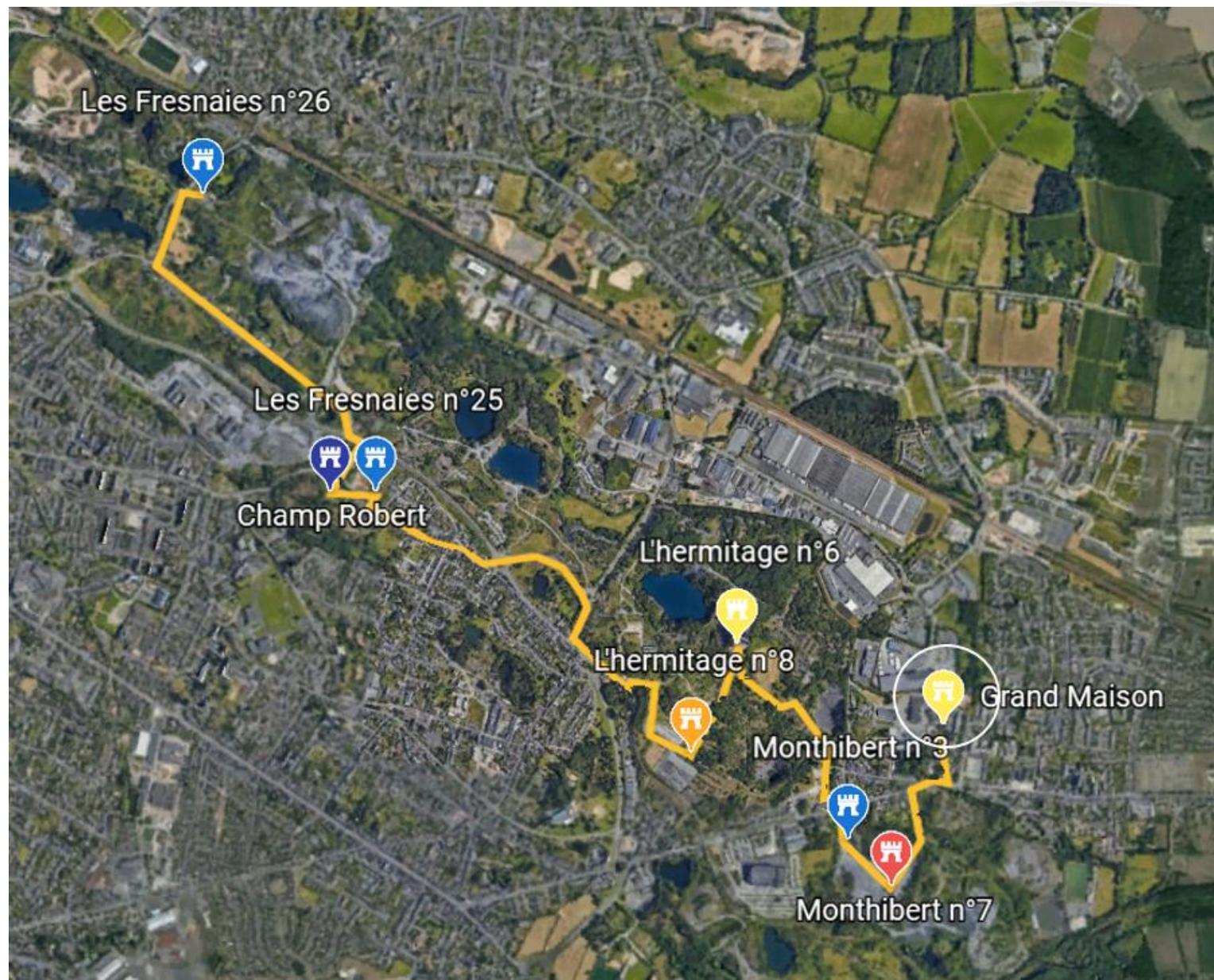
CHEVALEMENT N° 7 MONTHIBERT

ERIGE EN 1947 – RÉNOVÉ EN 1976

PROFONDEUR : 525 mètres

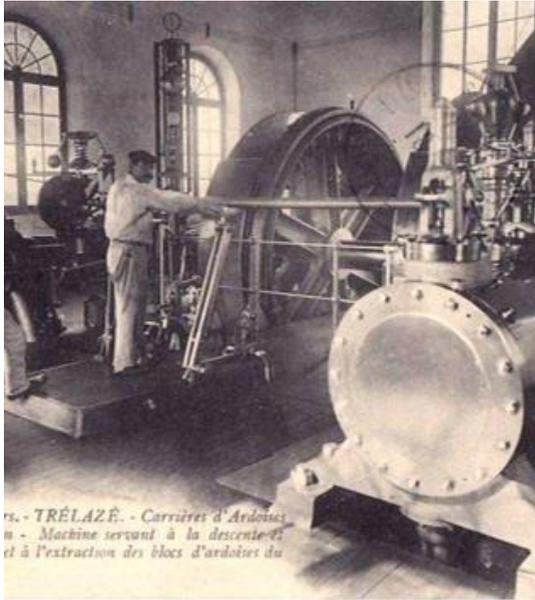
DATE DE FIN D'EXPLOITATION : 2013





Parcours des Ardoisières :

- Grand maison



CHEVALEMENT 6 bis Grand Maison

PUITS CREUSE EN 1936
PROFONDEUR : 253 mètres



Un patrimoine et une mémoire à conserver...



Que devons nous faire ?

Attirer l'attention de toutes et tous par une reconnaissance de ces vestiges, en affichant individuellement leurs histoires...

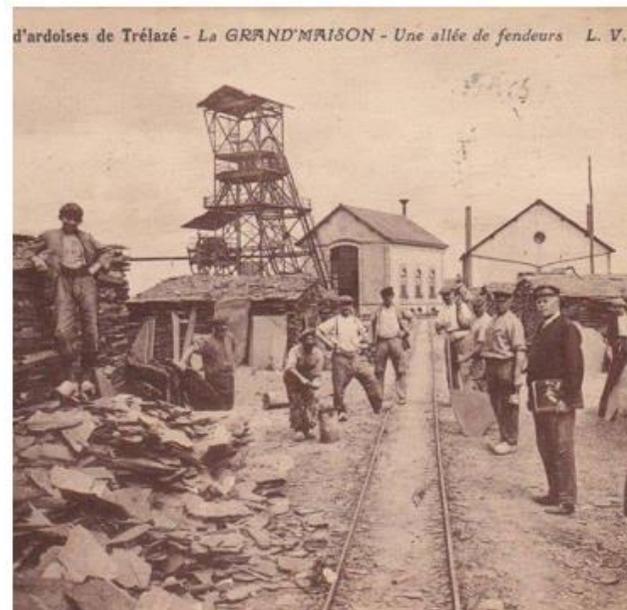


Que devons nous faire ?
Créant un parcours
pédagogique



Que devons nous faire ?

En protégeant ces vestiges en concert avec les propriétaires et administrations concernées





Interventions sur la manufacture d'allumettes

Les manufactures d'allumettes de Trélazé

Paul Smith – *Universitaire spécialiste des manufactures*

137

La reconquête de la friche industrielle

Gonzague Noyelle – *Directeur général de Podeliha,*
représenté par Pascal Reyssset – *Président des Amis du patrimoine trélazéen*

175

Retour sur un carnet d'Anjou

Yann Smeller Collery – *Vice-président conseil départemental*

193

Patrimoine industriel et art

Sandrine Moreau – *DRAC* et Jacques Rivet – *Association entre-deux*

199

Présentation de :

Paul Smith

Historien, spécialiste des Manufactures



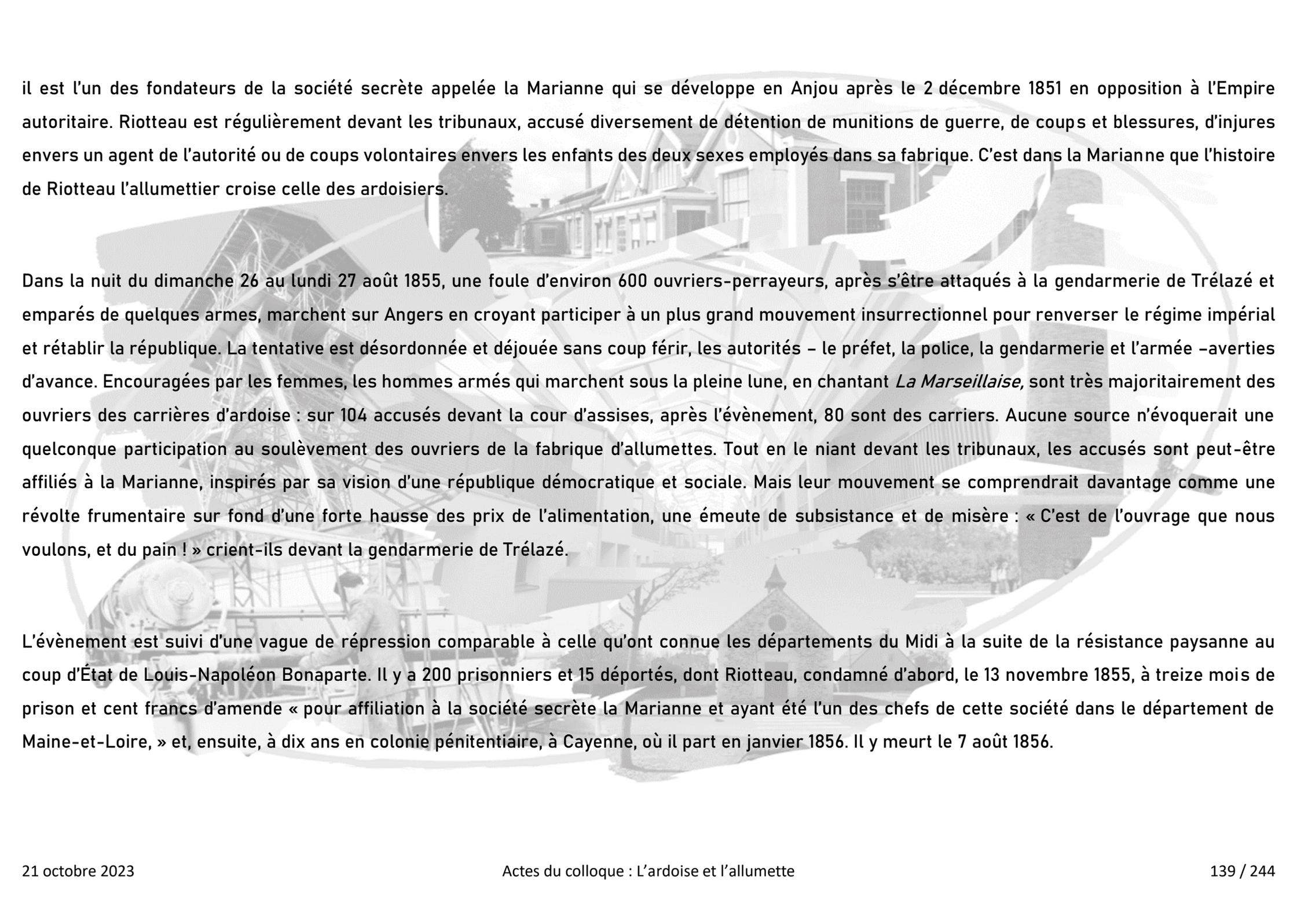
Trélazé, allumettes et ardoises

L'histoire de l'industrie ardoisière en Anjou est relativement bien connue. Depuis la publication en 2022 du « Carnet d'Anjou » consacré à la manufacture d'allumettes de Trélazé, l'histoire locale de cette industrie est assez bien connue aussi. Dès lors, le texte qui suit, qui reprend une communication faite au colloque « L'ardoise et l'allumette » organisé à Trélazé le 21 octobre 2023, se focalise sur les moments où les deux industries viennent, pour ainsi dire, se frotter directement l'une à l'autre. Sur fond de voisinage intime sur le terrain, quatre épisodes peuvent être identifiés pour souligner comment ces deux histoires, l'une remontant au XII^e siècle, l'autre inconnue avant le XIX^e, s'entremêlent.

1^o La fabrique Riotteau et la Marianne, 1855

La première fabrique d'allumettes en Anjou est créée en 1845 par un entrepreneur du nom de Riotteau. Elle est située au lieu-dit Le Figuier, près les Fours à Chaux, canton de la Chalouère dans la commune d'Angers. Son autorisation, en tant qu'établissement « insalubre, dangereux ou incommode, » selon les termes du décret de 1810, est délivrée par ordonnance royale du 19 mars 1845. En dépit de quelques incendies, endémiques à l'industrie, l'établissement prospère et, vers 1850, emploie 30 hommes, plus de 120 femmes et autant d'enfants. Riotteau organise un omnibus qui part tous les matins à la Pyramide, à Trélazé, pour amener des enfants à ses ateliers et pour les ramener le soir. En août 1852, il prend un brevet pour « une machine propre à presser les allumettes chimiques », essayant de mécaniser l'étape dans la fabrication allumettière qui réclame le plus grand nombre d'ouvriers et ouvrières, c'est-à-dire la mise en presse des tiges pour pouvoir les tremper, par mille tiges à la fois, séparées de quelques millimètres, dans les bains successifs de soufre fondu et de pâte chimique, composée d'un mélange de chlorate de potasse et de phosphore blanc. Pour la fabrication des tiges, la fabrique Riotteau dispose d'une scierie, mue par un manège à cheval qui sera remplacé, en 1853, par une machine à vapeur.

Parallèlement à ses activités d'industriel, Riotteau est un militant républicain, un « rouge » connu – et surveillé – comme l'un des meneurs des démocrates-socialistes angevins. Dès 1848, il crée et préside le Club des Droits et Devoirs à Angers et, à partir des journées de juin 1848, se range contre la réaction qui s'installe au pouvoir dans la République. Vers 1850, à la suite de la loi du 19 juin 1849 qui interdit les clubs et autres réunions publiques,



il est l'un des fondateurs de la société secrète appelée la Marianne qui se développe en Anjou après le 2 décembre 1851 en opposition à l'Empire autoritaire. Riotteau est régulièrement devant les tribunaux, accusé diversement de détention de munitions de guerre, de coups et blessures, d'injures envers un agent de l'autorité ou de coups volontaires envers les enfants des deux sexes employés dans sa fabrique. C'est dans la Marianne que l'histoire de Riotteau l'allumettier croise celle des ardoisiers.

Dans la nuit du dimanche 26 au lundi 27 août 1855, une foule d'environ 600 ouvriers-perrayers, après s'être attaqués à la gendarmerie de Trélazé et emparés de quelques armes, marchent sur Angers en croyant participer à un plus grand mouvement insurrectionnel pour renverser le régime impérial et rétablir la république. La tentative est désordonnée et déjouée sans coup férir, les autorités – le préfet, la police, la gendarmerie et l'armée – averties d'avance. Encouragées par les femmes, les hommes armés qui marchent sous la pleine lune, en chantant *La Marseillaise*, sont très majoritairement des ouvriers des carrières d'ardoise : sur 104 accusés devant la cour d'assises, après l'évènement, 80 sont des carriers. Aucune source n'évoquerait une quelconque participation au soulèvement des ouvriers de la fabrique d'allumettes. Tout en le niant devant les tribunaux, les accusés sont peut-être affiliés à la Marianne, inspirés par sa vision d'une république démocratique et sociale. Mais leur mouvement se comprendrait davantage comme une révolte frumentaire sur fond d'une forte hausse des prix de l'alimentation, une émeute de subsistance et de misère : « C'est de l'ouvrage que nous voulons, et du pain ! » crient-ils devant la gendarmerie de Trélazé.

L'évènement est suivi d'une vague de répression comparable à celle qu'ont connue les départements du Midi à la suite de la résistance paysanne au coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte. Il y a 200 prisonniers et 15 déportés, dont Riotteau, condamné d'abord, le 13 novembre 1855, à treize mois de prison et cent francs d'amende « pour affiliation à la société secrète la Marianne et ayant été l'un des chefs de cette société dans le département de Maine-et-Loire, » et, ensuite, à dix ans en colonie pénitentiaire, à Cayenne, où il part en janvier 1856. Il y meurt le 7 août 1856.



Sa fabrique à Angers est reprise d'abord par des créanciers avant d'être rachetée, en 1857, par un autre entrepreneur, Louis Laumonnier-Carriol. Celui-ci l'exploite jusqu'en 1874 quand l'usine est expropriée à la suite de l'établissement au profit de l'État du monopole de la fabrication et de la vente des allumettes par la loi du 2 août 1872.

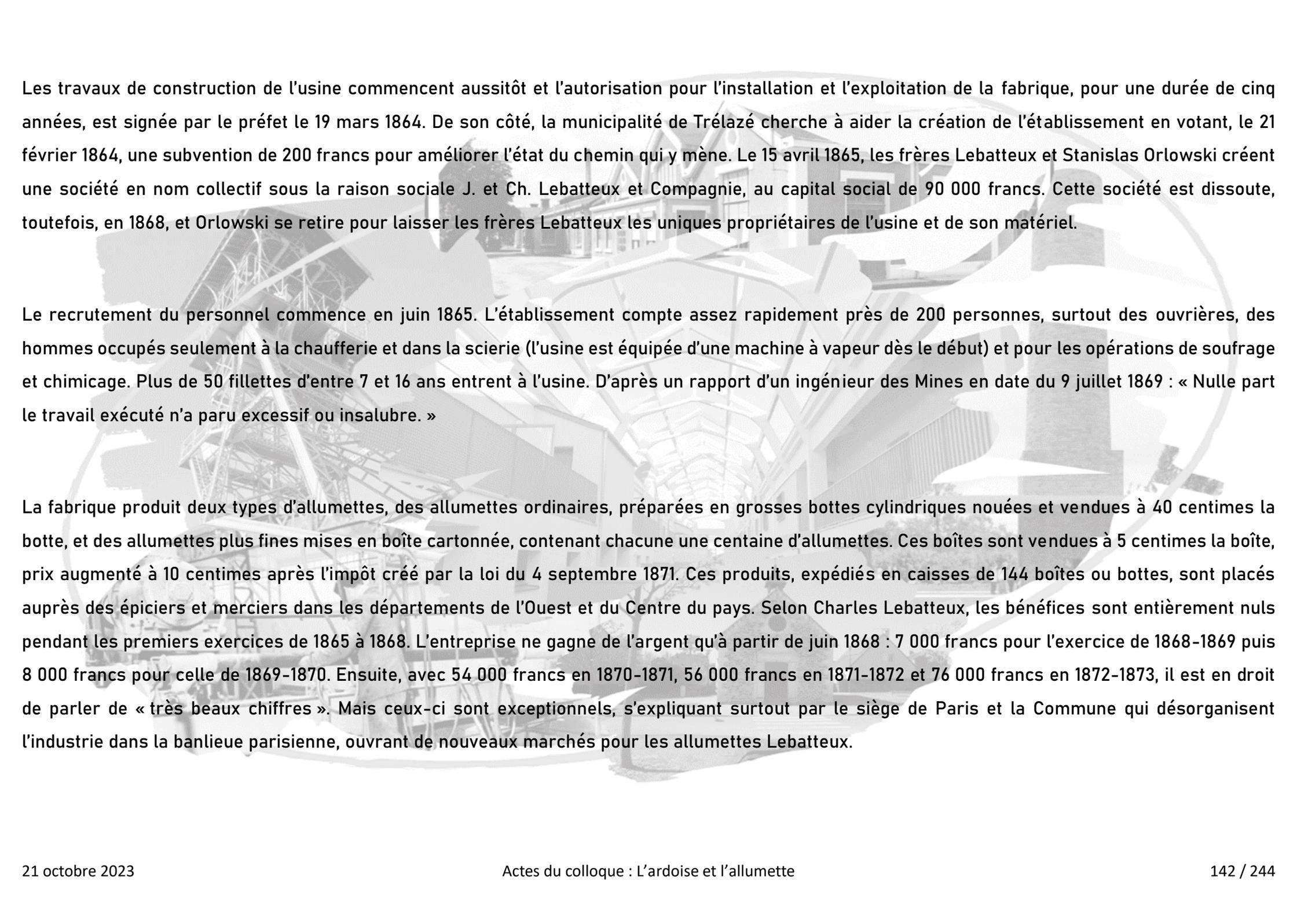
2° La création de la fabrique des frères Lebatteux, 1864

La vague de répression qui suit les événements de la Marianne est soutenue par la Commission des Ardoisières d'Angers qui y contribue en affectant un crédit spécial pour assurer le traitement d'un commissaire et d'un agent de police à Trélazé, chargés de la surveillance des ouvriers. Approuvé par le préfet le 29 août 1855, un nouveau règlement des ardoisières renforce les pouvoirs disciplinaires des régisseurs des carrières et les rend responsables de la stricte exécution de la loi du 22 juin 1854 sur les livrets des ouvriers, loi qui restreint le nomadisme des fendeurs et permet aux patrons d'écarter ceux qui font preuve d'indépendance. De cette époque également, et dans un contexte d'augmentation de la demande en ardoises, datent les débuts du recrutement des ouvriers bretons, une main-d'œuvre bon marché et moins revendicative que les carriers angevins. Les campagnes concertées organisées à partir de 1860 font qu'en 1908 la moitié de la population trélazéenne est d'origine bretonne.

En même temps que la répression, toutefois, la Commission inaugure une politique d'œuvres sociales qui comprend la création d'écoles gratuites pour les enfants des ouvriers. En 1855, Trélazé voit également la mise en place d'un dispensaire et le recrutement d'un médecin. Et, dans une perspective de fixer la main-d'œuvre et de pouvoir recruter des ouvriers accompagnés de leur famille, la Commission envisage la création de logements, initiative dans l'air du temps sur le modèle des cités ouvrières de Mulhouse. En 1865, un syndicat est créé à cette fin, financé par les carrières membres de la Commission au moyen de 0,5 % sur leurs ventes. Les premières maisons de la Cité des Tellières sont construites à partir de 1865.

C'est dans ce contexte de stabilisation de la main-d'œuvre par un paternalisme avisé qu'on peut également placer la création, en 1864, d'une fabrique d'allumettes chimiques, conçue essentiellement pour donner du travail aux femmes et aux filles des carriers. Jusqu'alors, les seules possibilités d'emploi pour celles-ci se trouvaient à Angers, dans les filatures et les tissages, ou encore dans la cueillette de pissenlits sur les bords de l'Authon. Une fabrique d'allumettes offrirait de nombreux emplois pour des femmes et des fillettes, pour le garnissage et le dégarnissage des presses, en amont et en aval du trempage des tiges dans le soufre fondu et dans la pâte chimique. Ces dernières opérations, les plus insalubres mais les mieux rétribuées, sont réservées aux hommes.

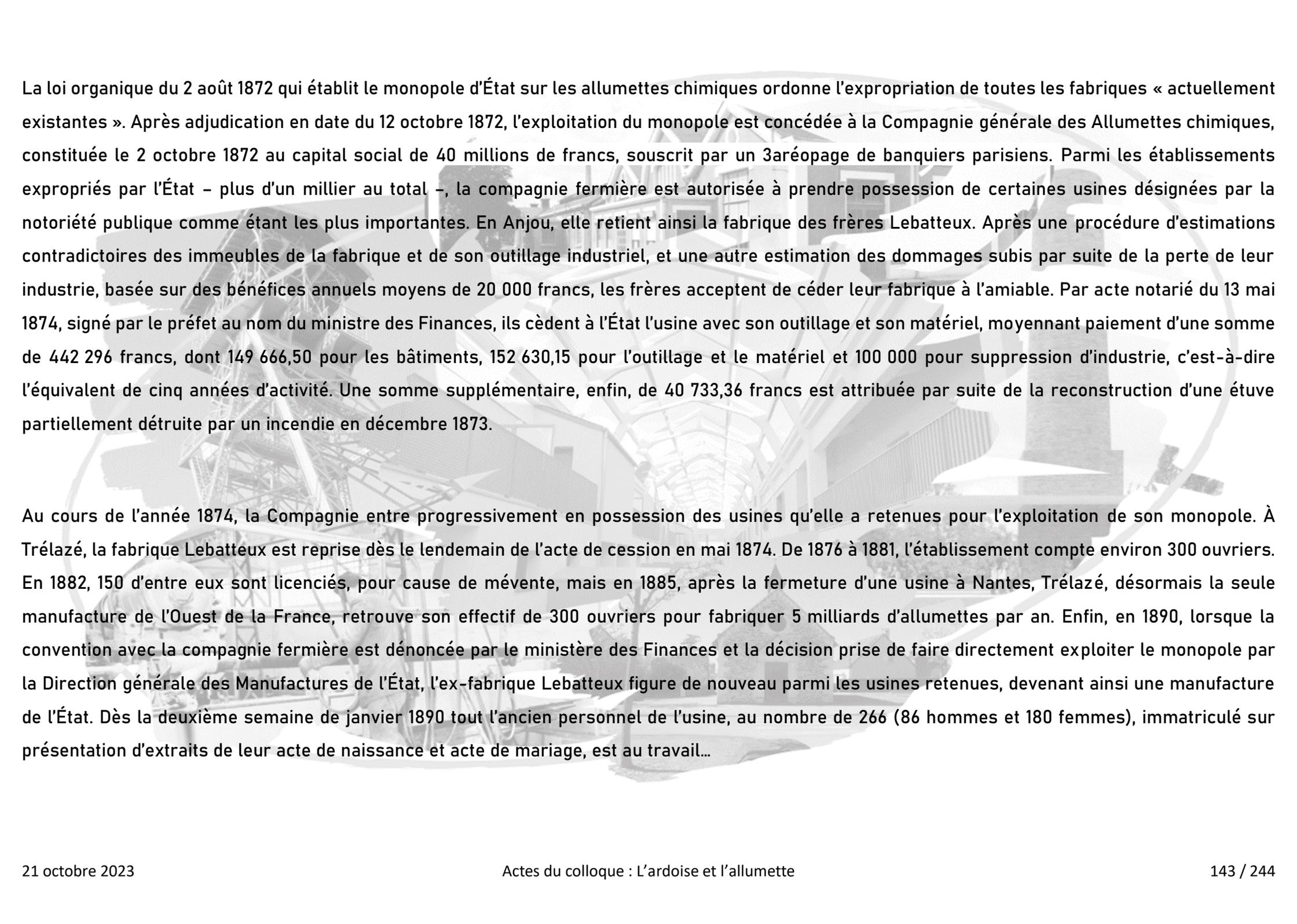
C'est un ingénieur civil du nom de Stanislas Orłowski, associé à l'exploitation de la carrière des Grands Carreaux, qui, en décembre 1862, soumet à la Commission le projet de créer une manufacture d'allumettes chimiques au centre des ardoisières, pouvant occuper journallement cent femmes et enfants d'ouvriers de carrière. La Commission exprime sa sympathie de principe pour la proposition et crée une commission chargée d'abord de se renseigner sur les moyens et les connaissances dont dispose Orłowski pour établir l'industrie qu'il se propose de fonder, et pour étudier ensuite le meilleur emplacement pour une fabrique. Orłowski s'associe avec deux industriels d'Angers, Jacques et Charles Lebatteux, qui négocient avec la Commission des Ardoisières pour obtenir une subvention. Le 5 juin 1863, la Commission les informe de sa décision d'accorder, pour le premier cent de femmes ou filles d'ouvriers ardoisiers recrutées dans leur établissement, une subvention annuelle de 25 francs par tête, et ce pendant cinq ans. La Commission accède également à la demande des Lebatteux de pouvoir prendre sur les déblais des carrières les moellons nécessaires pour la construction des bâtiments de leur usine. Forts de cet engagement – qui sera formalisé le 9 décembre 1864 par une convention signée avec Charles Larivière, le gérant de la Commission –, Orłowski et les Lebatteux, par acte en date du 27 juillet 1863, achètent un terrain au lieu-dit l'Union, à Trélazé, partageant en trois le prix d'acquisition de 2 750 francs. Le terrain comporte des terres labourables et une portion de l'ancien fonds de carrière d'ardoise de l'Union. Des acquisitions foncières ultérieures porteront ce terrain à une superficie totale de plus 11 000 m², de part et d'autre du chemin des Tellières (la future rue de la Manufacture puis rue Ludovic Ménard).



Les travaux de construction de l'usine commencent aussitôt et l'autorisation pour l'installation et l'exploitation de la fabrique, pour une durée de cinq années, est signée par le préfet le 19 mars 1864. De son côté, la municipalité de Trélazé cherche à aider la création de l'établissement en votant, le 21 février 1864, une subvention de 200 francs pour améliorer l'état du chemin qui y mène. Le 15 avril 1865, les frères Lebatteux et Stanislas Orłowski créent une société en nom collectif sous la raison sociale J. et Ch. Lebatteux et Compagnie, au capital social de 90 000 francs. Cette société est dissoute, toutefois, en 1868, et Orłowski se retire pour laisser les frères Lebatteux les uniques propriétaires de l'usine et de son matériel.

Le recrutement du personnel commence en juin 1865. L'établissement compte assez rapidement près de 200 personnes, surtout des ouvrières, des hommes occupés seulement à la chaufferie et dans la scierie (l'usine est équipée d'une machine à vapeur dès le début) et pour les opérations de soufrage et chimicage. Plus de 50 fillettes d'entre 7 et 16 ans entrent à l'usine. D'après un rapport d'un ingénieur des Mines en date du 9 juillet 1869 : « Nulle part le travail exécuté n'a paru excessif ou insalubre. »

La fabrique produit deux types d'allumettes, des allumettes ordinaires, préparées en grosses bottes cylindriques nouées et vendues à 40 centimes la botte, et des allumettes plus fines mises en boîte cartonnée, contenant chacune une centaine d'allumettes. Ces boîtes sont vendues à 5 centimes la boîte, prix augmenté à 10 centimes après l'impôt créé par la loi du 4 septembre 1871. Ces produits, expédiés en caisses de 144 boîtes ou bottes, sont placés auprès des épiciers et merciers dans les départements de l'Ouest et du Centre du pays. Selon Charles Lebatteux, les bénéfices sont entièrement nuls pendant les premiers exercices de 1865 à 1868. L'entreprise ne gagne de l'argent qu'à partir de juin 1868 : 7 000 francs pour l'exercice de 1868-1869 puis 8 000 francs pour celle de 1869-1870. Ensuite, avec 54 000 francs en 1870-1871, 56 000 francs en 1871-1872 et 76 000 francs en 1872-1873, il est en droit de parler de « très beaux chiffres ». Mais ceux-ci sont exceptionnels, s'expliquant surtout par le siège de Paris et la Commune qui désorganisent l'industrie dans la banlieue parisienne, ouvrant de nouveaux marchés pour les allumettes Lebatteux.



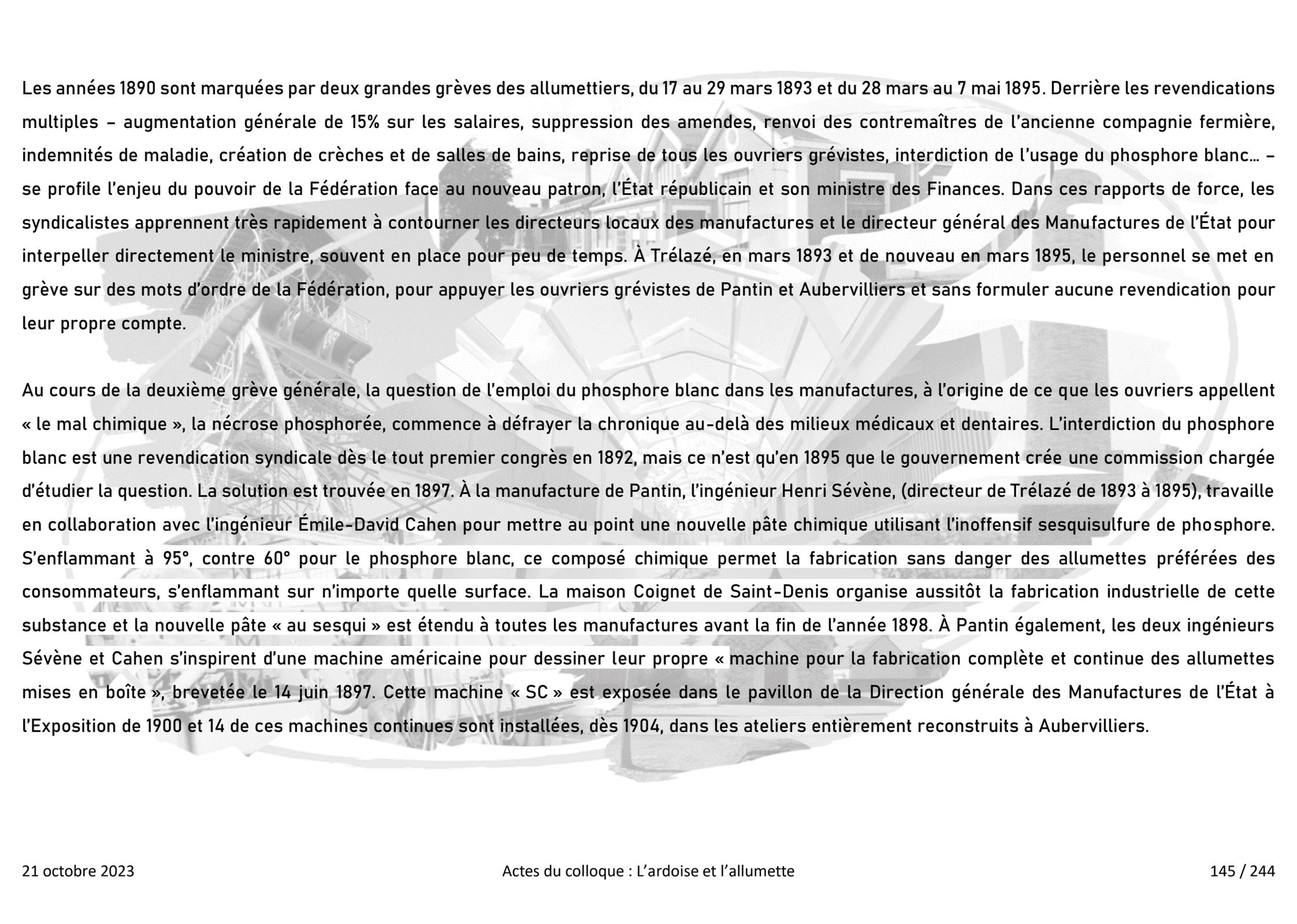
La loi organique du 2 août 1872 qui établit le monopole d'État sur les allumettes chimiques ordonne l'expropriation de toutes les fabriques « actuellement existantes ». Après adjudication en date du 12 octobre 1872, l'exploitation du monopole est concédée à la Compagnie générale des Allumettes chimiques, constituée le 2 octobre 1872 au capital social de 40 millions de francs, souscrit par un 3aréopage de banquiers parisiens. Parmi les établissements expropriés par l'État – plus d'un millier au total –, la compagnie fermière est autorisée à prendre possession de certaines usines désignées par la notoriété publique comme étant les plus importantes. En Anjou, elle retient ainsi la fabrique des frères Lebatteux. Après une procédure d'estimations contradictoires des immeubles de la fabrique et de son outillage industriel, et une autre estimation des dommages subis par suite de la perte de leur industrie, basée sur des bénéfices annuels moyens de 20 000 francs, les frères acceptent de céder leur fabrique à l'amiable. Par acte notarié du 13 mai 1874, signé par le préfet au nom du ministre des Finances, ils cèdent à l'État l'usine avec son outillage et son matériel, moyennant paiement d'une somme de 442 296 francs, dont 149 666,50 pour les bâtiments, 152 630,15 pour l'outillage et le matériel et 100 000 pour suppression d'industrie, c'est-à-dire l'équivalent de cinq années d'activité. Une somme supplémentaire, enfin, de 40 733,36 francs est attribuée par suite de la reconstruction d'une étuve partiellement détruite par un incendie en décembre 1873.

Au cours de l'année 1874, la Compagnie entre progressivement en possession des usines qu'elle a retenues pour l'exploitation de son monopole. À Trélazé, la fabrique Lebatteux est reprise dès le lendemain de l'acte de cession en mai 1874. De 1876 à 1881, l'établissement compte environ 300 ouvriers. En 1882, 150 d'entre eux sont licenciés, pour cause de mévente, mais en 1885, après la fermeture d'une usine à Nantes, Trélazé, désormais la seule manufacture de l'Ouest de la France, retrouve son effectif de 300 ouvriers pour fabriquer 5 milliards d'allumettes par an. Enfin, en 1890, lorsque la convention avec la compagnie fermière est dénoncée par le ministère des Finances et la décision prise de faire directement exploiter le monopole par la Direction générale des Manufactures de l'État, l'ex-fabrique Lebatteux figure de nouveau parmi les usines retenues, devenant ainsi une manufacture de l'État. Dès la deuxième semaine de janvier 1890 tout l'ancien personnel de l'usine, au nombre de 266 (86 hommes et 180 femmes), immatriculé sur présentation d'extraits de leur acte de naissance et acte de mariage, est au travail...

3° Luttes ouvrières, 1890 à 1914

Dans les deux industries, les années 1890 à 1914 sont marquées par une forte mobilisation des ouvriers et des ouvrières qui s'initient, en même temps, à l'organisation syndicale. Chez les ardoisiers, une chambre syndicale est officiellement déclarée en novembre 1890. Animé par la figure charismatique de Ludovic Ménard (1855-1935), ce syndicat compte rapidement un millier d'adhérents, sans les traditionnelles distinctions corporatistes entre les fendeurs, d'en haut, les fonceurs, d'en bas et les journaliers. L'ouvrage de Maurice Poperen raconte la succession de grèves menées par ce syndicat et son organisation progressive en fédération. En 1910, celle-ci s'associe avec la fédération des mineurs de charbon pour former la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol, étape vers la reconnaissance, par la loi du 20 avril 1920, des ardoisiers comme mineurs.

Du côté des ouvriers et ouvrières de la manufacture d'allumettes, le syndicat est formé en octobre 1890, dans le nouveau contexte de la gestion directe du monopole par la Direction générale des Manufactures de l'État. Devenus ouvriers d'État, les personnels de toutes les manufactures françaises – Marseille, Trélazé, Bègles, Pantin-Aubervilliers, Saintines et Aix-en-Provence (créée en 1896) – s'organisent aussitôt, créant une fédération nationale dès décembre 1892. À Trélazé, à l'exception d'une poignée d'ouvriers d'art des services techniques, tout le personnel adhère au syndicat, adhésion massive semblable à celle enregistrée dans les autres établissements : 98% du personnel allumettier est syndiqué, d'après un article publié dans *La Vie Ouvrière* en avril 1910, par Léon Jouhaux, lui-même ancien ouvrier allumettier. Dans un monde syndical très largement dominé, à l'époque, par des hommes, on note aussi l'importance des femmes dans les syndicats des manufactures de l'État (tabacs et allumettes). En avril 1894, c'est une femme, Julie Ménard, qui est déléguée pour Trélazé au deuxième congrès de la Fédération nationale tenu à Pantin. En 1895, la chambre syndicale à Trélazé est présidée par une autre femme, Clémentine Maheux.



Les années 1890 sont marquées par deux grandes grèves des allumettiers, du 17 au 29 mars 1893 et du 28 mars au 7 mai 1895. Derrière les revendications multiples – augmentation générale de 15% sur les salaires, suppression des amendes, renvoi des contremaîtres de l'ancienne compagnie fermière, indemnités de maladie, création de crèches et de salles de bains, reprise de tous les ouvriers grévistes, interdiction de l'usage du phosphore blanc... – se profile l'enjeu du pouvoir de la Fédération face au nouveau patron, l'État républicain et son ministre des Finances. Dans ces rapports de force, les syndicalistes apprennent très rapidement à contourner les directeurs locaux des manufactures et le directeur général des Manufactures de l'État pour interpeller directement le ministre, souvent en place pour peu de temps. À Trélazé, en mars 1893 et de nouveau en mars 1895, le personnel se met en grève sur des mots d'ordre de la Fédération, pour appuyer les ouvriers grévistes de Pantin et Aubervilliers et sans formuler aucune revendication pour leur propre compte.

Au cours de la deuxième grève générale, la question de l'emploi du phosphore blanc dans les manufactures, à l'origine de ce que les ouvriers appellent « le mal chimique », la nécrose phosphorée, commence à défrayer la chronique au-delà des milieux médicaux et dentaires. L'interdiction du phosphore blanc est une revendication syndicale dès le tout premier congrès en 1892, mais ce n'est qu'en 1895 que le gouvernement crée une commission chargée d'étudier la question. La solution est trouvée en 1897. À la manufacture de Pantin, l'ingénieur Henri Sévène, (directeur de Trélazé de 1893 à 1895), travaille en collaboration avec l'ingénieur Émile-David Cahen pour mettre au point une nouvelle pâte chimique utilisant l'inoffensif sesquisulfure de phosphore. S'enflammant à 95°, contre 60° pour le phosphore blanc, ce composé chimique permet la fabrication sans danger des allumettes préférées des consommateurs, s'enflammant sur n'importe quelle surface. La maison Coignet de Saint-Denis organise aussitôt la fabrication industrielle de cette substance et la nouvelle pâte « au sesqui » est étendue à toutes les manufactures avant la fin de l'année 1898. À Pantin également, les deux ingénieurs Sévène et Cahen s'inspirent d'une machine américaine pour dessiner leur propre « machine pour la fabrication complète et continue des allumettes mises en boîte », brevetée le 14 juin 1897. Cette machine « SC » est exposée dans le pavillon de la Direction générale des Manufactures de l'État à l'Exposition de 1900 et 14 de ces machines continues sont installées, dès 1904, dans les ateliers entièrement reconstruits à Aubervilliers.

À Trélazé, réunis très souvent par des liens familiaux, les ouvriers des ardoisières et les ouvrières des allumettes sont solidaires aussi dans leur vie de travail et d'engagement syndical. Exprimée lors de réunions syndicales communes à la salle de la Maraîchère, cette solidarité est enracinée surtout au foyer, échappant en grande partie à la curiosité de l'historien. Mais le suivi et la surveillance des conflits sociaux qui caractérisent les années 1890 à 1914 en laissent de nombreux indices, dans la presse de l'époque et dans les archives. Un rapport anonyme du 8 décembre 1913, retrouvé dans les archives de la police générale de la surveillance des syndicats (Archives nationales F 7 13635), en est assez caractéristique :

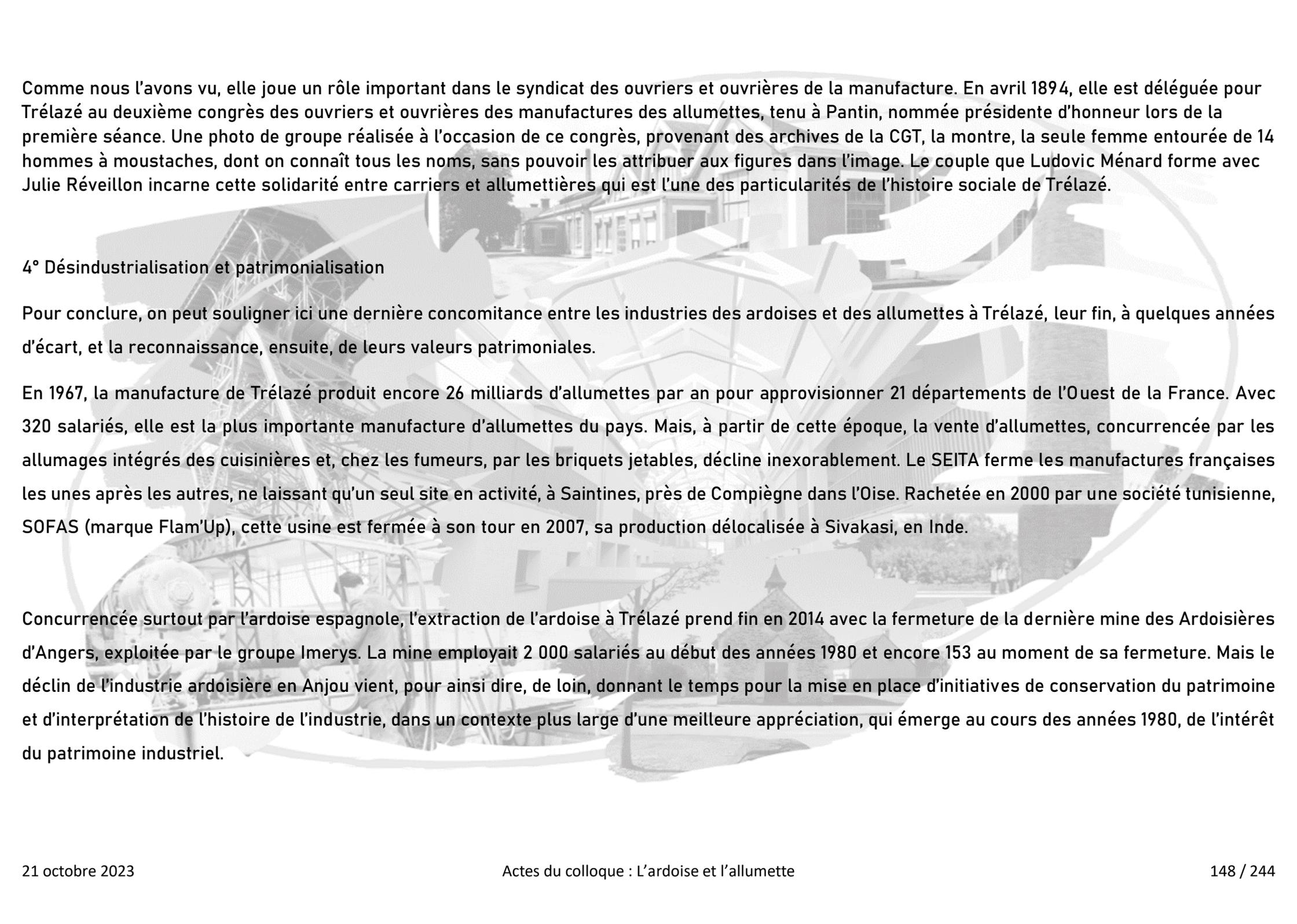
« Au cours de la grève des ardoisiers qui vient de se terminer, on a pu constater que la Manufacture d'Allumettes de Trélazé, rue de la Maréchère, n'était pas seulement une pépinière de syndicalistes militants très exaltés, mais aussi un foyer d'agitation, de désordre et d'anarchie. Cette manufacture occupe 300 employés dont 107 hommes (y compris le directeur, M. Tiberj) et 193 femmes. Le syndicat d'allumettiers existe depuis 1890, et réunit tous les employés, hommes et femmes, de la Manufacture. [...] La longue liste des employés où domine l'élément féminin considérés par la gendarmerie locale soit comme des militants, soit comme des anarchistes, en dit long sur l'état d'esprit qui domine dans le personnel de la Manufacture. » Le rapport donne ici les noms des allumettiers militants, les membres du bureau du syndicat et 28 autres noms dont ceux de 13 femmes, puis une autre liste des allumettiers figurant sur le « Contrôle des Anarchistes à surveiller » : 17 noms, dont 16 femmes, suivies du nom de leur mari. « Au cours de la grève des ardoisiers, la majeure partie des assistants aux réunions était constituée par des Allumettiers, qui étaient les plus exaltés pour acclamer la continuation de la grève et la chasse aux renards. De plus, il n'était pas d'avaries que ne fissent subir les allumettières aux employées dont les maris, ardoisiers, avait repris le travail avant la fin de la grève. De l'avis de la gendarmerie locale, et des gens paisibles de Trélazé, les allumettiers tout autant que les ardoisiers contribuent à maintenir l'élément ouvrier de la région dans un état constant d'agitation. »

Les Ménard

Dans la liste des anarchistes à surveiller, recopiée dans ce document de 1913, figure le nom de Julie Réveillon, femme de Ludovic Ménard, le célèbre syndicaliste ardoisier, dont la carrière a été étudiée par François Lebrun. Un monument à Trélazé, près de l'école de la Maraîchère, commémore, depuis 1939, la mémoire de sa vie au service des travailleurs, un combat permanent pour la justice sociale et la paix. Son nom figure déjà dans la réponse, en date du 8 mai 1890, à une enquête sur le mouvement anarchiste dans le département :

Nom et prénoms	Ménard, Ludovic
Age	35 ans environ
Profession	Ouvrier fendeur d'ardoises
Montant de son salaire	140 à 150 francs par mois environ, y compris le bénéfice qu'il réalise sur le travail de son apprenti
A-t-il d'autres ressources ?	Non. Mais sa femme travaille à la fabrique à allumettes et peut gagner 50 francs par mois. Marié
Intelligence	Très intelligent
Moralité	Bonne
Conduite	Bonne, bon travailleur

Ludovic est né le 9 septembre 1855, à Saumur. Son père, Sébastien Charles, né en 1825 à Montilliers (Maine-et-Loire), vient à Trélazé en 1866 et se fait embaucher comme affûteur à la fabrique d'allumettes que les frères Lebatteux viennent d'ouvrir. C'est à son arrivée à Trélazé, à l'âge de 11 ans, que son fils, Ludovic commence son apprentissage en tant que fendeur d'ardoise. Quant à Julie Eugénie Réveillon, née à Ponts-de-Cé le 13 septembre 1861, elle est admise à la manufacture d'allumettes, à l'atelier de cartonnage, le 16 janvier 1888, six ans après son mariage avec Ludovic.



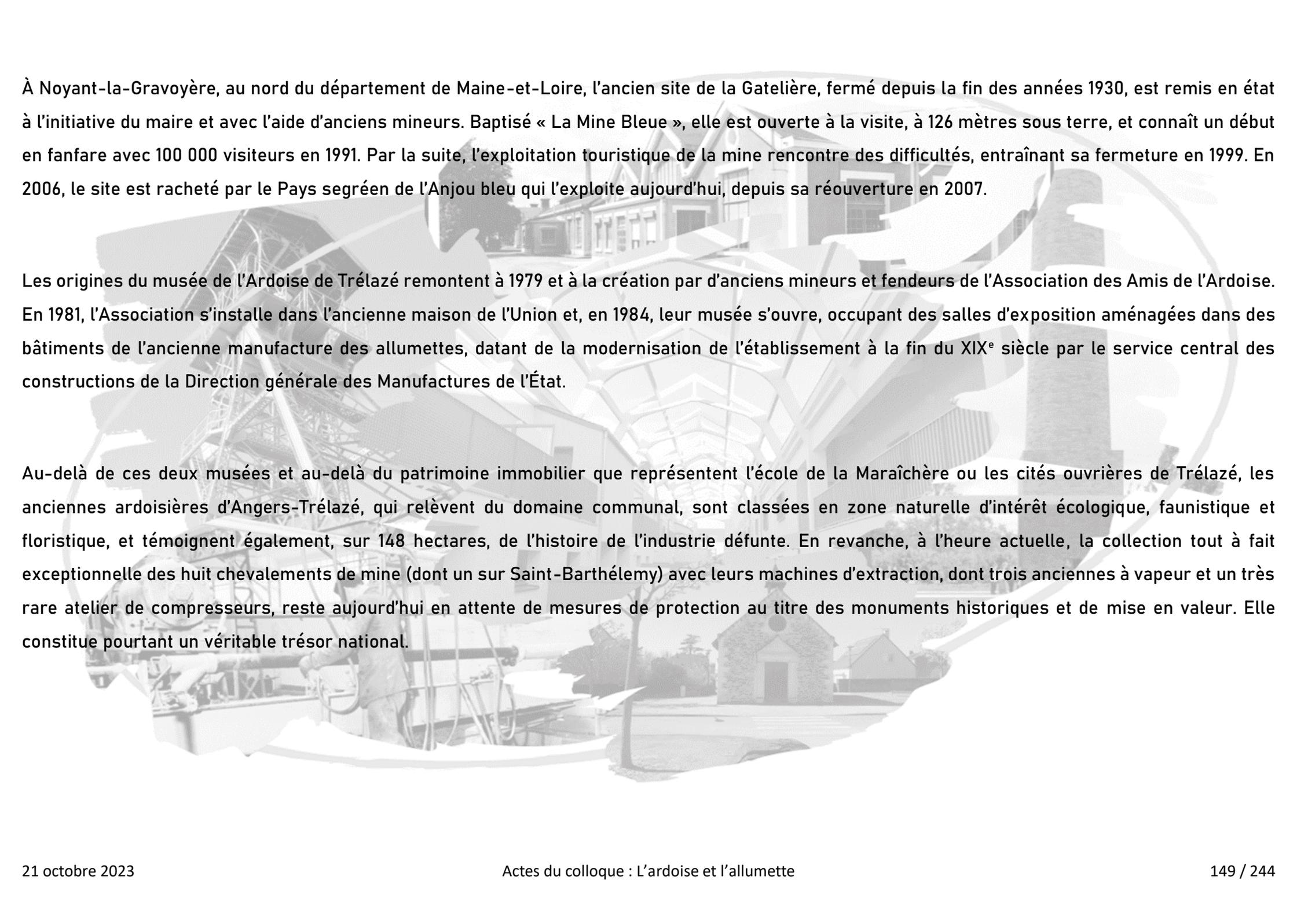
Comme nous l'avons vu, elle joue un rôle important dans le syndicat des ouvriers et ouvrières de la manufacture. En avril 1894, elle est déléguée pour Trélazé au deuxième congrès des ouvriers et ouvrières des manufactures des allumettes, tenu à Pantin, nommée présidente d'honneur lors de la première séance. Une photo de groupe réalisée à l'occasion de ce congrès, provenant des archives de la CGT, la montre, la seule femme entourée de 14 hommes à moustaches, dont on connaît tous les noms, sans pouvoir les attribuer aux figures dans l'image. Le couple que Ludovic Ménard forme avec Julie Réveillon incarne cette solidarité entre carriers et allumettières qui est l'une des particularités de l'histoire sociale de Trélazé.

4° Désindustrialisation et patrimonialisation

Pour conclure, on peut souligner ici une dernière concomitance entre les industries des ardoises et des allumettes à Trélazé, leur fin, à quelques années d'écart, et la reconnaissance, ensuite, de leurs valeurs patrimoniales.

En 1967, la manufacture de Trélazé produit encore 26 milliards d'allumettes par an pour approvisionner 21 départements de l'Ouest de la France. Avec 320 salariés, elle est la plus importante manufacture d'allumettes du pays. Mais, à partir de cette époque, la vente d'allumettes, concurrencée par les allumages intégrés des cuisinières et, chez les fumeurs, par les briquets jetables, décline inexorablement. Le SEITA ferme les manufactures françaises les unes après les autres, ne laissant qu'un seul site en activité, à Saintines, près de Compiègne dans l'Oise. Rachetée en 2000 par une société tunisienne, SOFAS (marque Flam'Up), cette usine est fermée à son tour en 2007, sa production délocalisée à Sivakasi, en Inde.

Concurrencée surtout par l'ardoise espagnole, l'extraction de l'ardoise à Trélazé prend fin en 2014 avec la fermeture de la dernière mine des Ardoisières d'Angers, exploitée par le groupe Imerys. La mine employait 2 000 salariés au début des années 1980 et encore 153 au moment de sa fermeture. Mais le déclin de l'industrie ardoisière en Anjou vient, pour ainsi dire, de loin, donnant le temps pour la mise en place d'initiatives de conservation du patrimoine et d'interprétation de l'histoire de l'industrie, dans un contexte plus large d'une meilleure appréciation, qui émerge au cours des années 1980, de l'intérêt du patrimoine industriel.



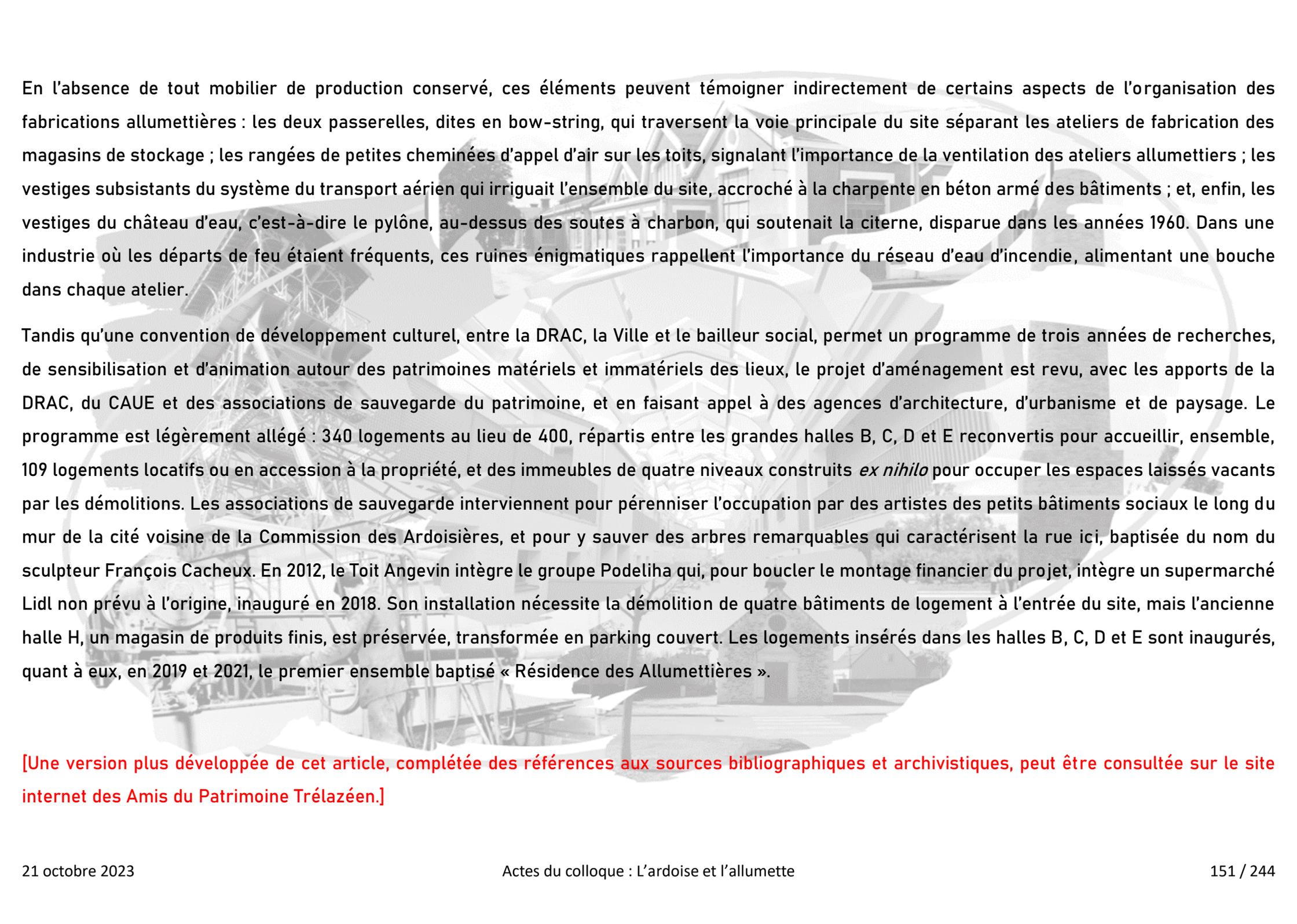
À Noyant-la-Gravoyère, au nord du département de Maine-et-Loire, l'ancien site de la Gatelière, fermé depuis la fin des années 1930, est remis en état à l'initiative du maire et avec l'aide d'anciens mineurs. Baptisé « La Mine Bleue », elle est ouverte à la visite, à 126 mètres sous terre, et connaît un début en fanfare avec 100 000 visiteurs en 1991. Par la suite, l'exploitation touristique de la mine rencontre des difficultés, entraînant sa fermeture en 1999. En 2006, le site est racheté par le Pays segréen de l'Anjou bleu qui l'exploite aujourd'hui, depuis sa réouverture en 2007.

Les origines du musée de l'Ardoise de Trélazé remontent à 1979 et à la création par d'anciens mineurs et fendeurs de l'Association des Amis de l'Ardoise. En 1981, l'Association s'installe dans l'ancienne maison de l'Union et, en 1984, leur musée s'ouvre, occupant des salles d'exposition aménagées dans des bâtiments de l'ancienne manufacture des allumettes, datant de la modernisation de l'établissement à la fin du XIX^e siècle par le service central des constructions de la Direction générale des Manufactures de l'État.

Au-delà de ces deux musées et au-delà du patrimoine immobilier que représentent l'école de la Maraîchère ou les cités ouvrières de Trélazé, les anciennes ardoisières d'Angers-Trélazé, qui relèvent du domaine communal, sont classées en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, et témoignent également, sur 148 hectares, de l'histoire de l'industrie défunte. En revanche, à l'heure actuelle, la collection tout à fait exceptionnelle des huit chevalements de mine (dont un sur Saint-Barthélemy) avec leurs machines d'extraction, dont trois anciennes à vapeur et un très rare atelier de compresseurs, reste aujourd'hui en attente de mesures de protection au titre des monuments historiques et de mise en valeur. Elle constitue pourtant un véritable trésor national.

En dehors du patrimoine bâti d'anciens ateliers et une cheminée d'usine en briques, le musée de l'Ardoise de Trélazé est entièrement consacré à l'ardoise et n'offre aucune interprétation de l'histoire de l'industrie allumettière. Quant à l'ancienne manufacture d'allumettes dite des Tellières - Trélazé II construite à côté de la Cité des Tellières à partir de 1922 -, son appréciation patrimoniale ne suit pas immédiatement la fermeture du site en juillet 1981. La friche de sept hectares est achetée en 1985 par les villes de Trélazé et des Ponts-de-Cé puis revendue l'année suivante à une société civile immobilière qui loue les bâtiments à une nébuleuse de petites entreprises, ainsi qu'à une dizaine d'artistes pour l'installation de leur atelier. Rassemblés en association « La Rêverie des Allumettes », fondée par la sculptrice Corinne Forget en 2004, ces artistes sont à l'origine d'une prise de conscience patrimoniale.

En 2007, le site est racheté par un bailleur social, Le Toit Angevin, dont le projet d'aménagement comporte la réalisation de 400 logements sociaux, en favorisant la mixité par l'implantation d'ateliers d'artistes et d'activités tertiaires - le siège de l'entreprise elle-même, avec environ 70 emplois -, le tout « dans un cadre de vie de qualité, valorisant le patrimoine industriel. » Mais cette valorisation passe apparemment par la démolition de plusieurs bâtiments qui constituent l'ensemble, où la chaufferie des années 1950 (bâtiment O²) et trois cheminées, décrétées dangereuses, sont arasées en 2009. En février 2010, afin d'éviter « l'extension à l'ensemble du site des risques avérés de squat et de vandalisme, » une nouvelle campagne de démolition fait disparaître un grand magasin de stockage (bâtiment J, de 28 000 m²), parfaitement réutilisable et ne présentant aucun danger. Et au mois de mars, au cœur de l'ensemble, les engins des démolisseurs s'attaquent aux bâtiments techniques F et G, abritant le laboratoire de préparation des pâtes chimiques, le poste de transformation électrique, la chaufferie et des ateliers de chaudronnerie, ajustage, forge et outillage. Ces démolitions sont l'occasion d'une levée de boucliers de la part des associations de défense du patrimoine, sur les plans local et national, et de la part des services du patrimoine au ministère de la Culture. La labellisation du site au titre du « Patrimoine du XX^e siècle », une mesure symbolique de reconnaissance mais qui pouvait ouvrir la voie vers une protection juridique, est proposée par la Direction régionale des Affaires culturelles en 2009 mais rejetée par le propriétaire. Finalement, en mai 2010, convoquée par le préfet, une réunion entre les différentes parties prenantes - l'inspection du ministère de la Culture, les services de la Direction régionale des Affaires culturelles, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du département, la mairie, les associations de défense du patrimoine et le Toit Angevin - aboutit à un protocole d'accord mettant fin aux démolitions encore programmées et engageant le maître d'ouvrage à intégrer dans ses projets la préservation de certains éléments patrimoniaux.



En l'absence de tout mobilier de production conservé, ces éléments peuvent témoigner indirectement de certains aspects de l'organisation des fabrications allumettières : les deux passerelles, dites en bow-string, qui traversent la voie principale du site séparant les ateliers de fabrication des magasins de stockage ; les rangées de petites cheminées d'appel d'air sur les toits, signalant l'importance de la ventilation des ateliers allumettiers ; les vestiges subsistants du système du transport aérien qui irriguait l'ensemble du site, accroché à la charpente en béton armé des bâtiments ; et, enfin, les vestiges du château d'eau, c'est-à-dire le pylône, au-dessus des soutes à charbon, qui soutenait la citerne, disparue dans les années 1960. Dans une industrie où les départs de feu étaient fréquents, ces ruines énigmatiques rappellent l'importance du réseau d'eau d'incendie, alimentant une bouche dans chaque atelier.

Tandis qu'une convention de développement culturel, entre la DRAC, la Ville et le bailleur social, permet un programme de trois années de recherches, de sensibilisation et d'animation autour des patrimoines matériels et immatériels des lieux, le projet d'aménagement est revu, avec les apports de la DRAC, du CAUE et des associations de sauvegarde du patrimoine, et en faisant appel à des agences d'architecture, d'urbanisme et de paysage. Le programme est légèrement allégé : 340 logements au lieu de 400, répartis entre les grandes halles B, C, D et E reconvertis pour accueillir, ensemble, 109 logements locatifs ou en accession à la propriété, et des immeubles de quatre niveaux construits *ex nihilo* pour occuper les espaces laissés vacants par les démolitions. Les associations de sauvegarde interviennent pour pérenniser l'occupation par des artistes des petits bâtiments sociaux le long du mur de la cité voisine de la Commission des Ardoisières, et pour y sauver des arbres remarquables qui caractérisent la rue ici, baptisée du nom du sculpteur François Cacheux. En 2012, le Toit Angevin intègre le groupe Podeliha qui, pour boucler le montage financier du projet, intègre un supermarché Lidl non prévu à l'origine, inauguré en 2018. Son installation nécessite la démolition de quatre bâtiments de logement à l'entrée du site, mais l'ancienne halle H, un magasin de produits finis, est préservée, transformée en parking couvert. Les logements insérés dans les halles B, C, D et E sont inaugurés, quant à eux, en 2019 et 2021, le premier ensemble baptisé « Résidence des Allumettières ».

[Une version plus développée de cet article, complétée des références aux sources bibliographiques et archivistiques, peut être consultée sur le site internet des Amis du Patrimoine Trélazéen.]

Bibliographie

Aimé BLAVIER, *Essai sur l'industrie ardoisière d'Angers*, Angers, Imprimerie Cosnier et Lachèse, 1863

Laurent FIEVRE, *Les manufactures de tabacs et d'allumettes, Morlaix, Nantes, Le Mans et Trélazé (XVIII^e-XX^e siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004

Bonnie GORDON, *Phossy Jaw and the French Match Workers, Occupational Health and Women in the Third Republic*, New York and London, Garland Publishing, 1989

François LEBRUN, avec Alain JACOBZONE, *Ludovic Ménard (1855-1935), fondateur du syndicalisme ardoisier*, Angers, musée de l'Ardoise de Trélazé, 1985

Olivier LE GOUIS, *Poison en boîte, quatre-vingts ans de mobilisations contre le phosphore blanc dans l'industrie allumettière française, 1845-années 1920*, Mémoire de master 2, Université de Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 2019

Charles MANNHEIM, *De la condition des ouvriers dans les manufactures de l'État (tabacs-allumettes)*, Paris, V. Giard & E. Brière, 1902

Claire MARSOLLIER, « Valoriser un patrimoine industriel, l'immatériel et la manufacture d'allumettes de Trélazé », Guy SAUPIN, Jean-René MORICE & Nadine VIVIER (dir), *Les nouveaux patrimoines en Pays de la Loire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 578-594.

Thierry PELLOQUET (dir), *La manufacture d'allumettes de Trélazé*, textes de Bruno LETELLIER, Pascal REYSSET et Paul SMITH, Nantes, Éditions 303, 2022 (Carnets d'Anjou)

Jacques-Guy PETIT, « Marianne en Anjou, l'insurrection des ardoisiers de Trélazé (26-27 août 1855) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 104-3, 1997, p. 187-200

Maurice POPEREN, *Un siècle de luttes au pays de l'Ardoise*, Angers, Imprimerie coopérative angevine, 1973

Marcel RIVES, *Le monopole des allumettes en France*, Paris, Presses universitaires de France, 1924

Théophile ROUSSEL, *Nouveau manuel complet pour la fabrication des allumettes chimiques*, Paris, Librairie encyclopédique de Roret, 1848

François SIMON, *La Marianne, société secrète au pays d'Anjou*, Angers, Coopérative Imprimerie angevine, 1939 (Essai d'Éducation civique par l'Histoire locale)

Paul SMITH, « L'ancienne manufacture d'allumettes d'Aubervilliers », *In Situ, revue des patrimoines*, 26 | 2015, mis en ligne le 04 mai 2016

Furcy SOULEZ-LARIVIERE, *Les ardoisières d'Angers*, Angers, Prestograph, 1979

L'ardoise et l'allumette
Le patrimoine industriel et naturel de Trélazé

21 octobre 2023

Les manufactures d'allumettes de Trélazé

Paul Smith

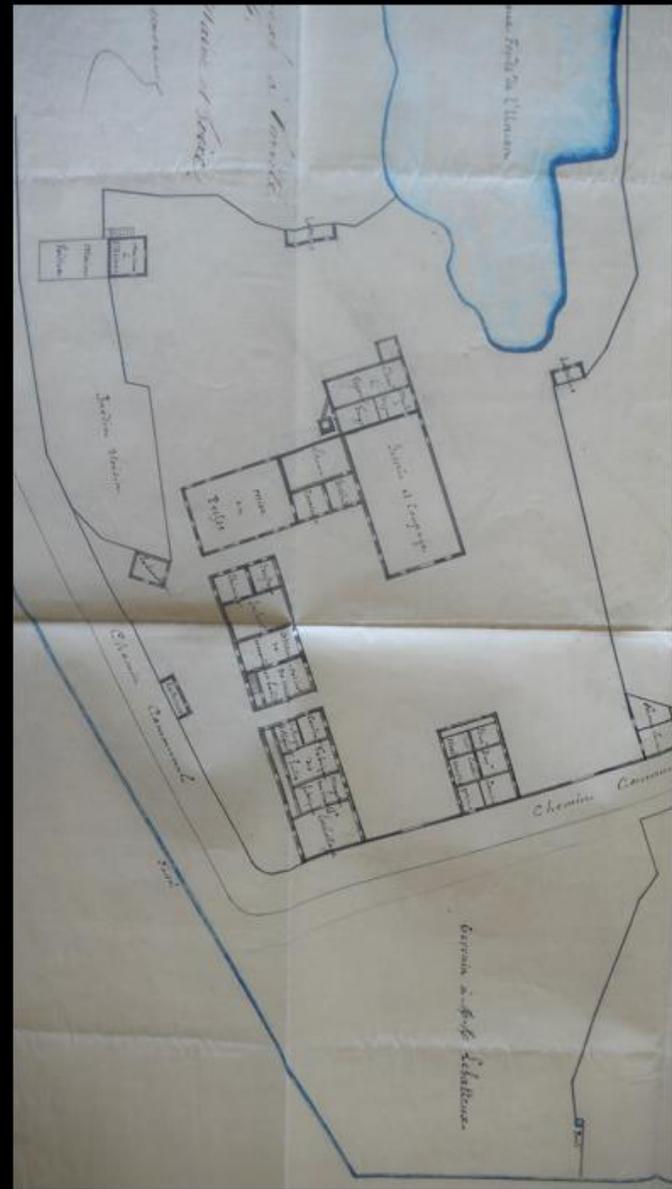
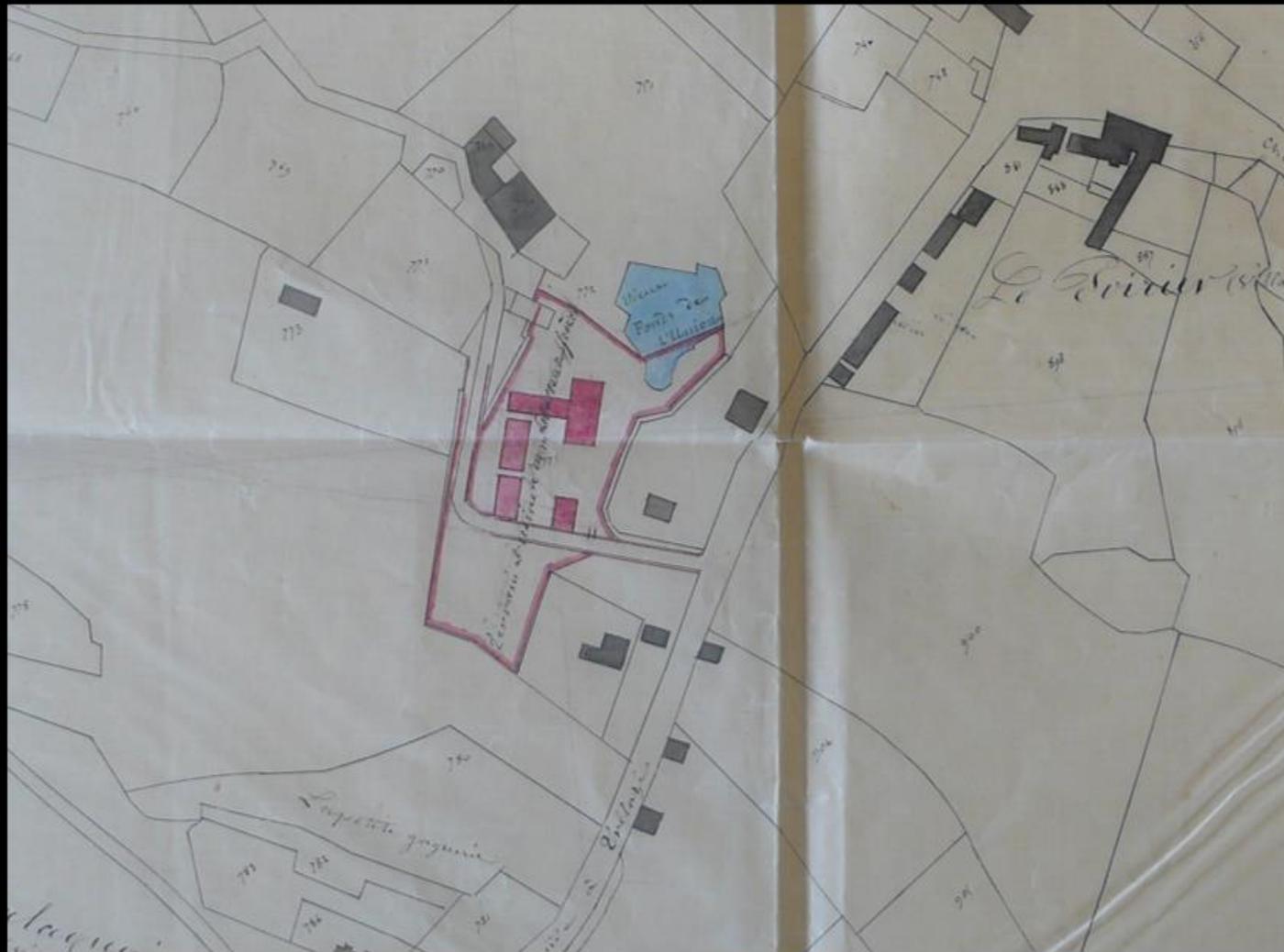
Historien

Secrétaire général du CILAC

Comité d'information et de liaison

pour l'archéologie, l'étude et le mise en valeur
du patrimoine industriel



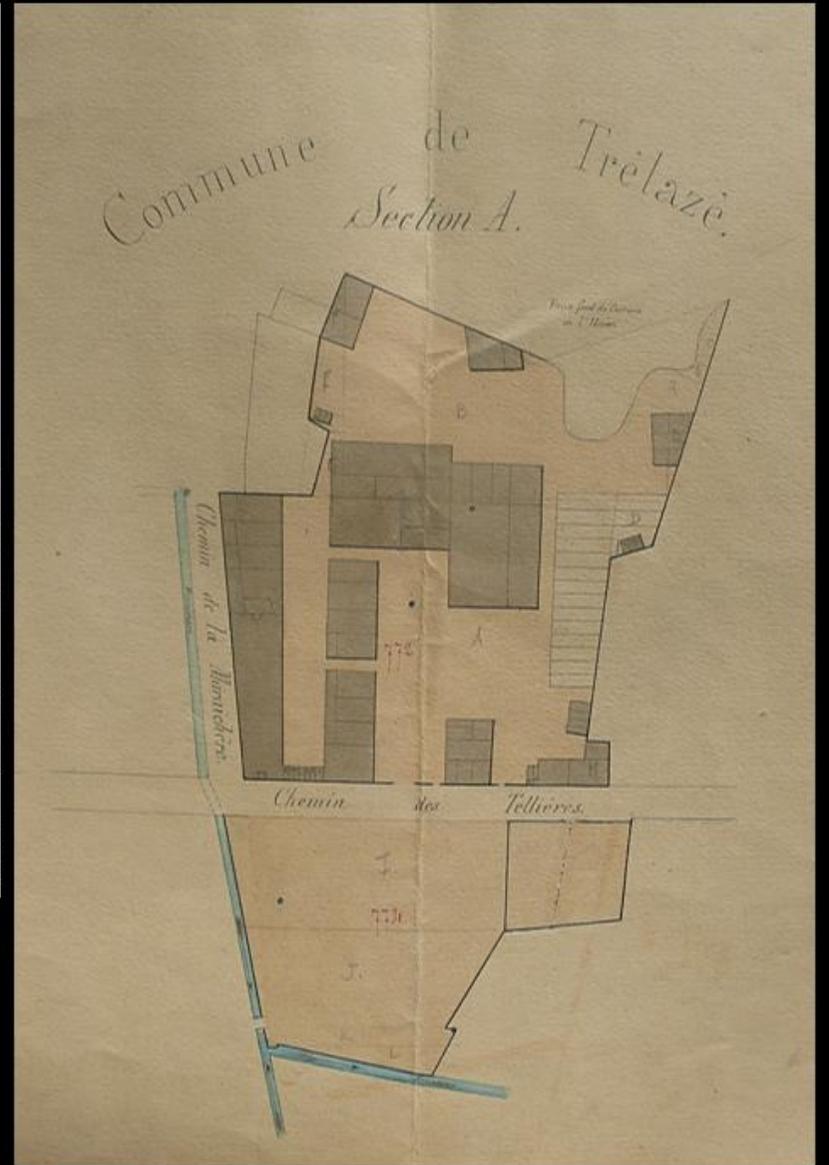


Demande d'autorisation des frères Jacques et Charles Lebatteux, 18 novembre 1863, AD 49 50 M 11



À Ciel ouvert, Trélazé, Jérôme Cambon et al, 2003

Plan d'ensemble de la fabrique, mars 1873, AD 49 50 M 11





Mise en presse.

Figuier,
Les merveilles de l'Industrie,
1875



E. Hellé



E. Hellé

E. Hellé, 1878, Musée des Arts et Métiers



Collection Bernard Augereau



0599
600

PD 30e

CARTE POSTALE



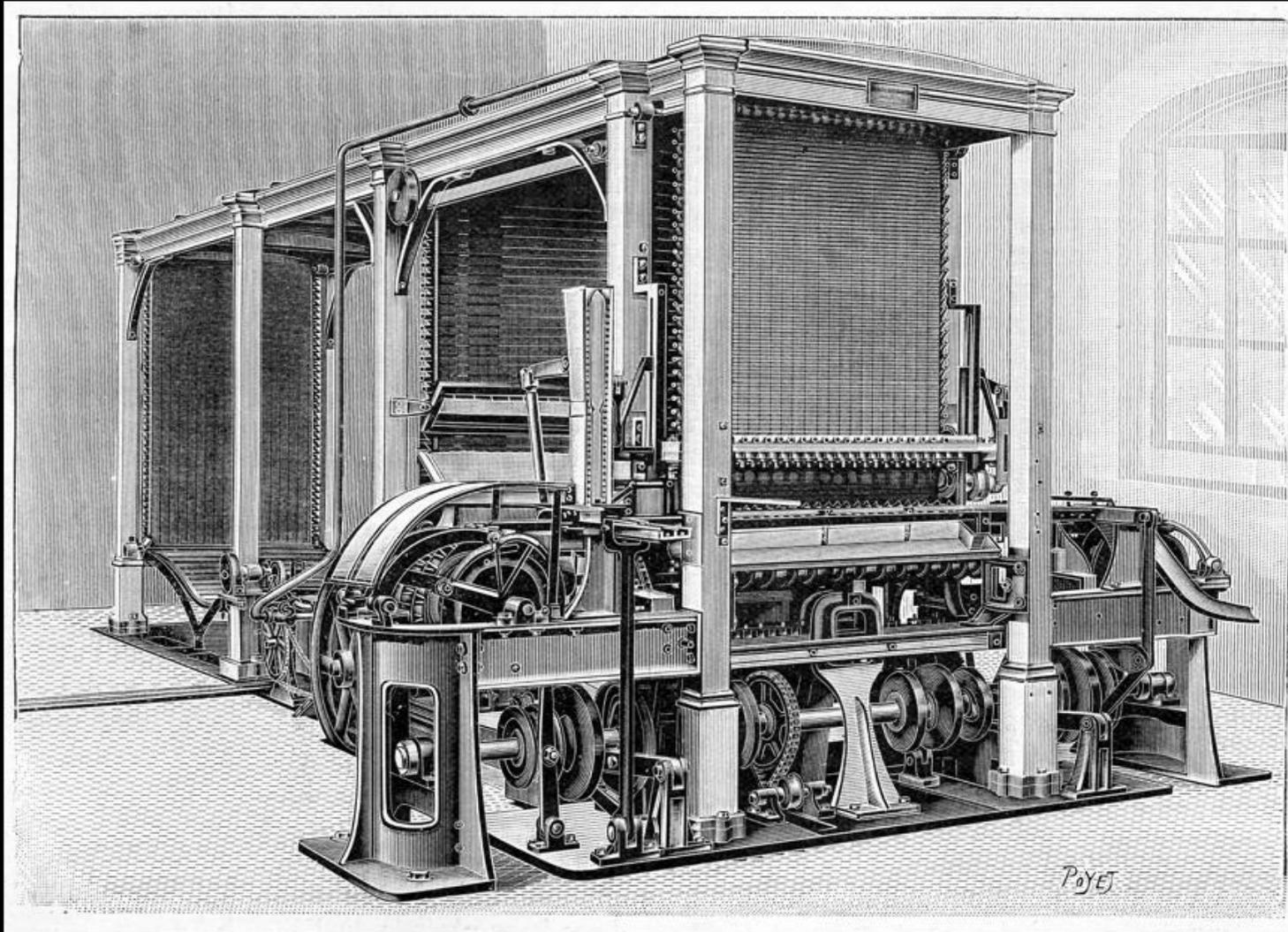
Correspondance

Adresse

Nous nous vous voir
Dimanche en passant
à bicyclette nous
avons vu toute la famille
bon des amitiés à tous
Je vous embrasse de tout
Cœur Cecile Hayon

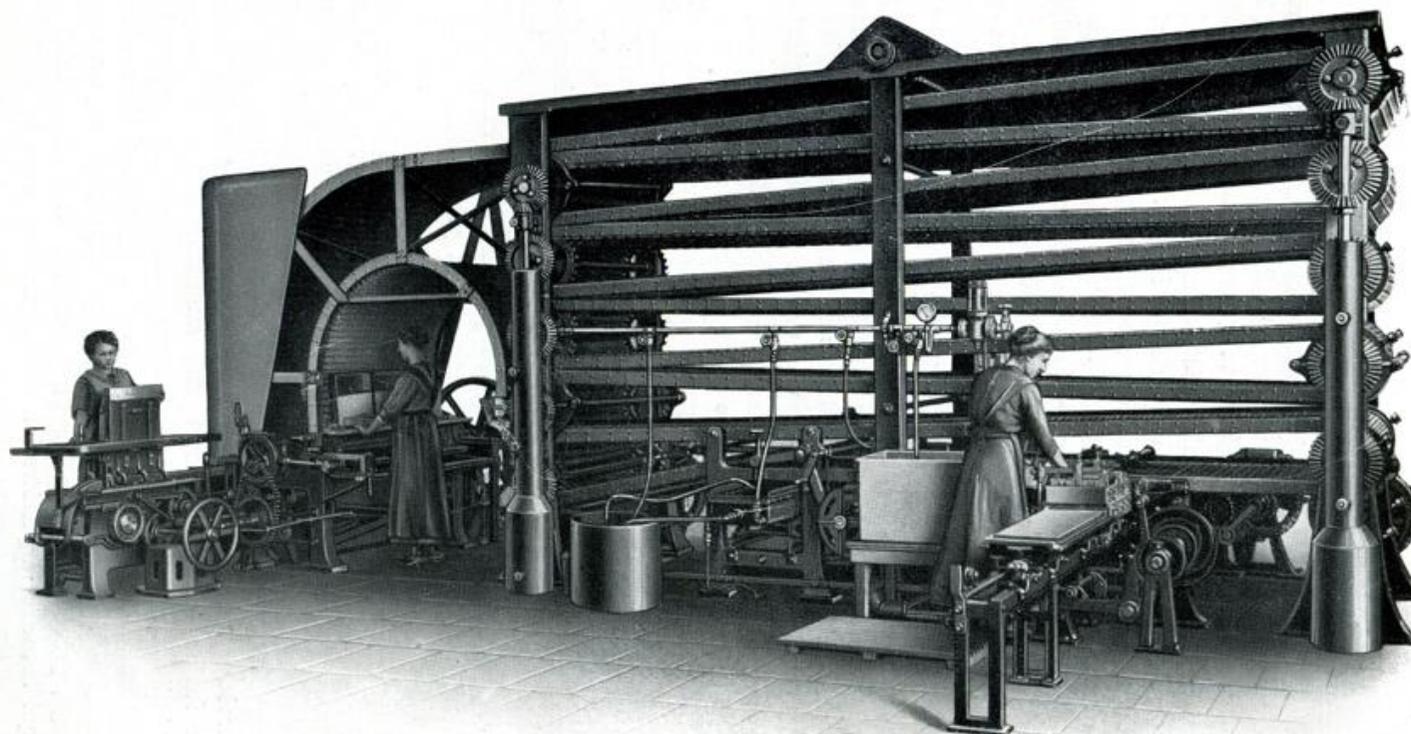
M^{er} et M^{me} Brunet
Terrier à la
Diguemière
M^{er} L





Machine continue, Sévène et Cahen, *La Nature*, 3 décembre 1904

Machine automatique „Ideal“ pour le fabrication des allumettes.

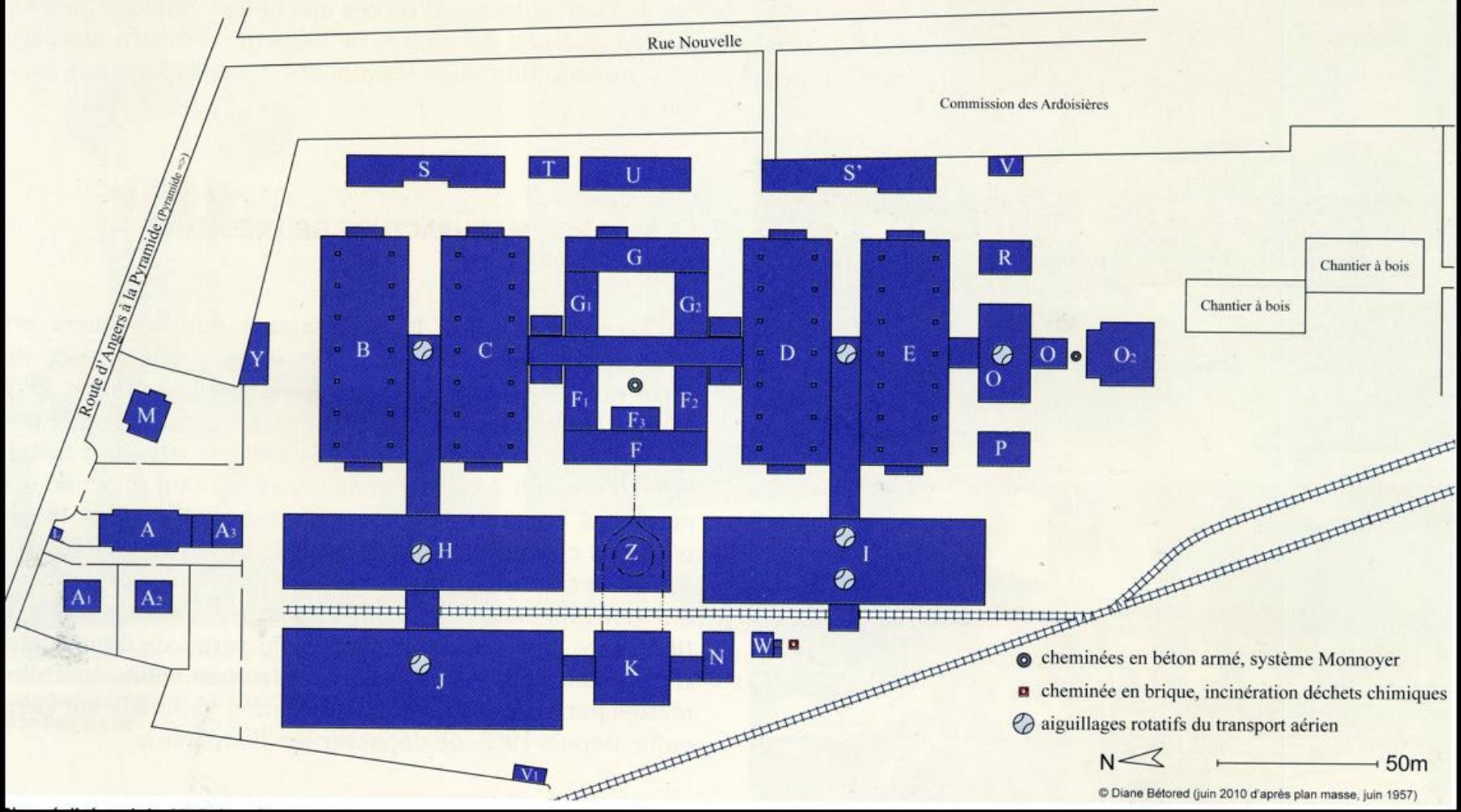


Modèle S J G II.

SOCIÉTÉ BADOISE
de CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES
ci-devant SEBOLD, DURLACH.

Catalogue Société badoise de constructions mécaniques, vers 1930

Manufacture d'allumettes de Trélazé



Trélazé II,
atelier d'emboîtement
des allumettes
AD 49







Vue aérienne

L. Pourdieu,
« Historique de la fabrication
des allumettes en Anjou »,
La Province d'Anjou, 1935



Vue aérienne vers 1970, collection Bernard Augereau

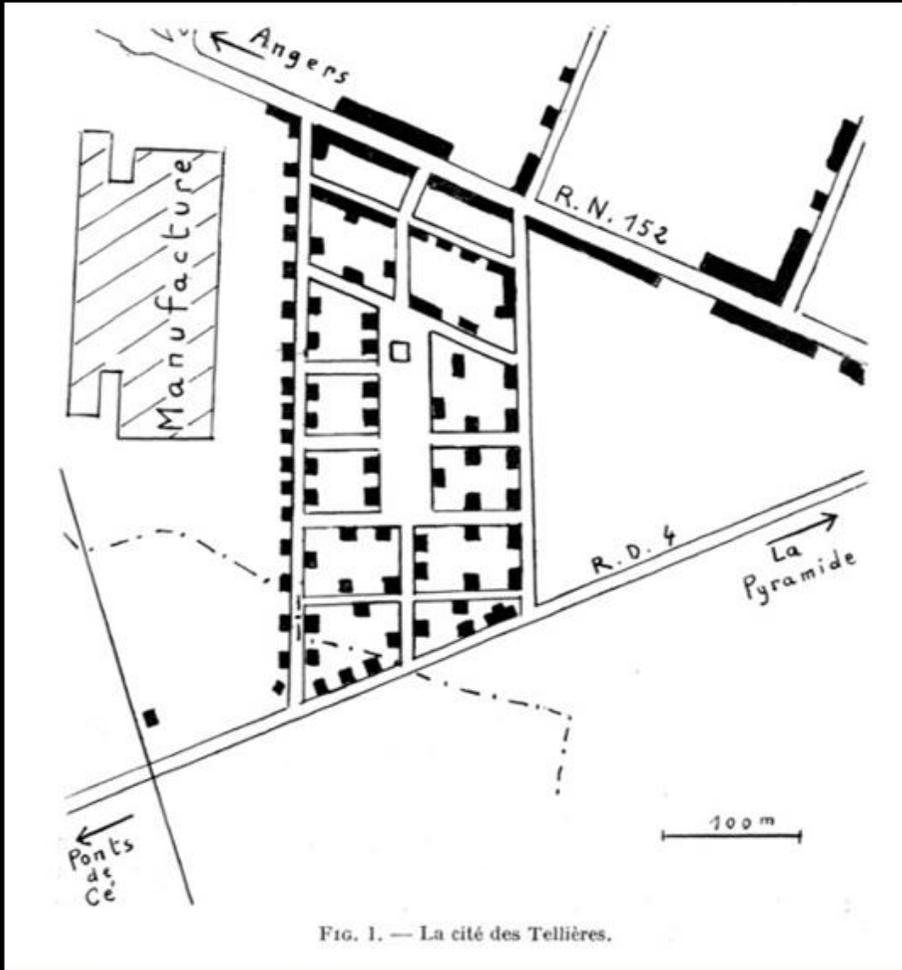


FIG. 1. — La cité des Tellières.

Jacques Jeanneau, « Maisons rurales et maisons ouvrières dans la banlieue d'Angers », *Noirois*, juillet 1969



Commission des Ardoisières d'Angers (Larivière et C^{ie}). — Cité ouvrière des Tellières



338. - TRÉLAZE-LA PYRAMIDE (M.-et-L.)
Cités des Tellières - La Grande Place - Le Lavoir et le Château d'Eau - L. V., phot



COMMISSION DES ARDOISIÈRES D'ANGERS (Anciennement Larivière et C^o)
28 Cité Ouvrière des Tellières



Congrès des mineurs de l'Ouest, 1912, *L'Anjou illustré*

Ludovic Ménard, 1855-1935



1^{er} mai 2019, *Le Courrier de l'Ouest*

NUMÉROS des CASSES 1	NOMS. 2	PRÉNOMS. 3	DATE DE LA NAISSANCE. 4	LIEU DE NAISSANCE. 5	DEMEURE. 6	ADMISSIONS. 7	8
299	Réveillon Entré le 16 Janvier 1888	Julie Eugénie femme Ménard	13 ^{ème} 1861 Ponts de Cé (Maine & Loire)	Ponts de Cé Maine & Loire	Crielaye	Date. repris du monopole par l'Etat Emploi. (Cartonnage) Date. Emploi. Date. Emploi. Date.	Date... Emploi... Date... Emploi... Date...

Registre matricule 48B, AD 49 1044 W 75





Merci pour votre attention

Présentation de :

Gonzague Noyelle

Directeur Général de Podeliha

Podeliha 

Groupe ActionLogement

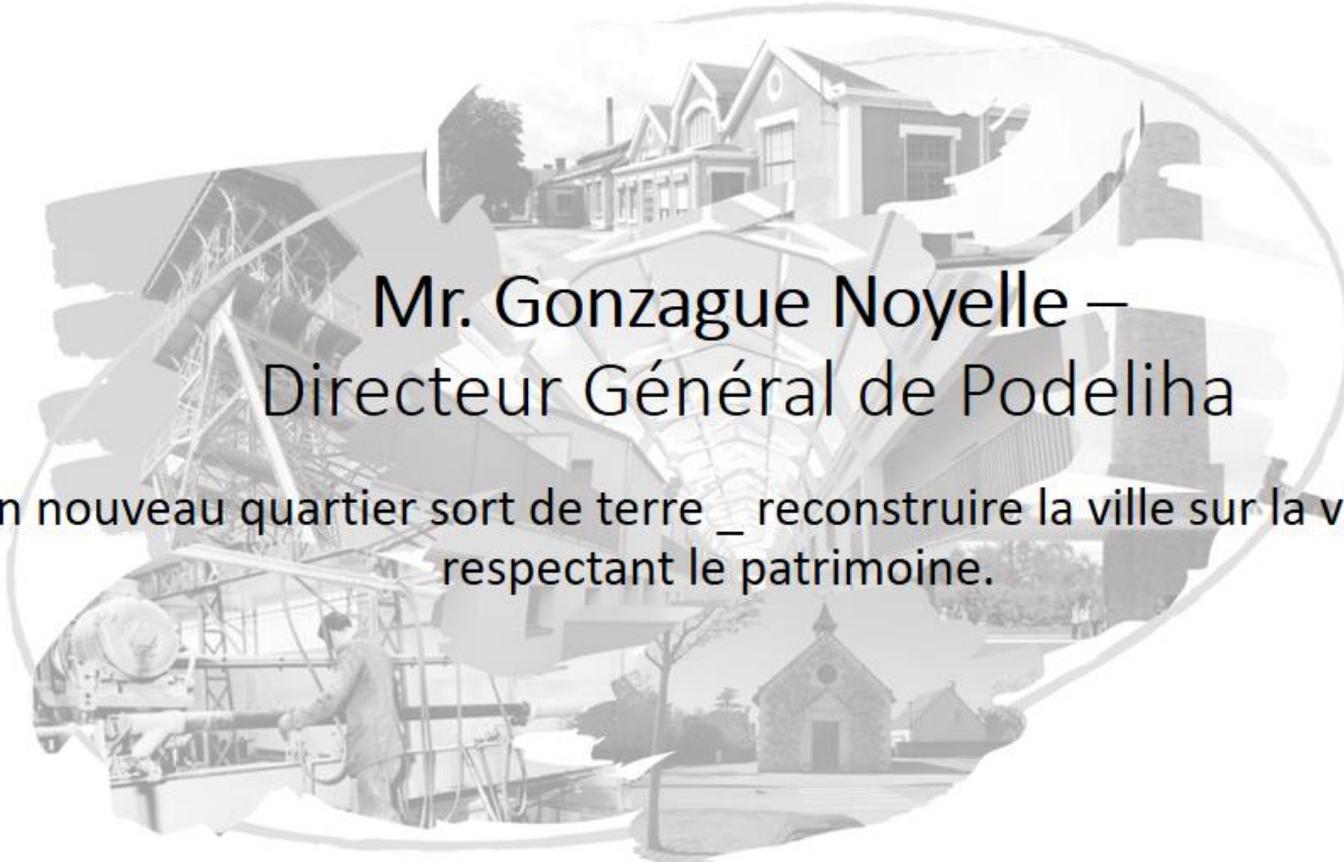


Représenté par Pascal Reysset

Président des Amis du Patrimoine Trélazéen



La reconquête de la friche industrielle



Mr. Gonzague Noyelle –
Directeur Général de Podeliha

Un nouveau quartier sort de terre _ reconstruire la ville sur la ville en respectant le patrimoine.



Les manufactures des allumettes

« Faire vivre le
patrimoine de Trélazé
dans nos quartiers »



La première Manufacture devenu le centre culturel de Trélazé



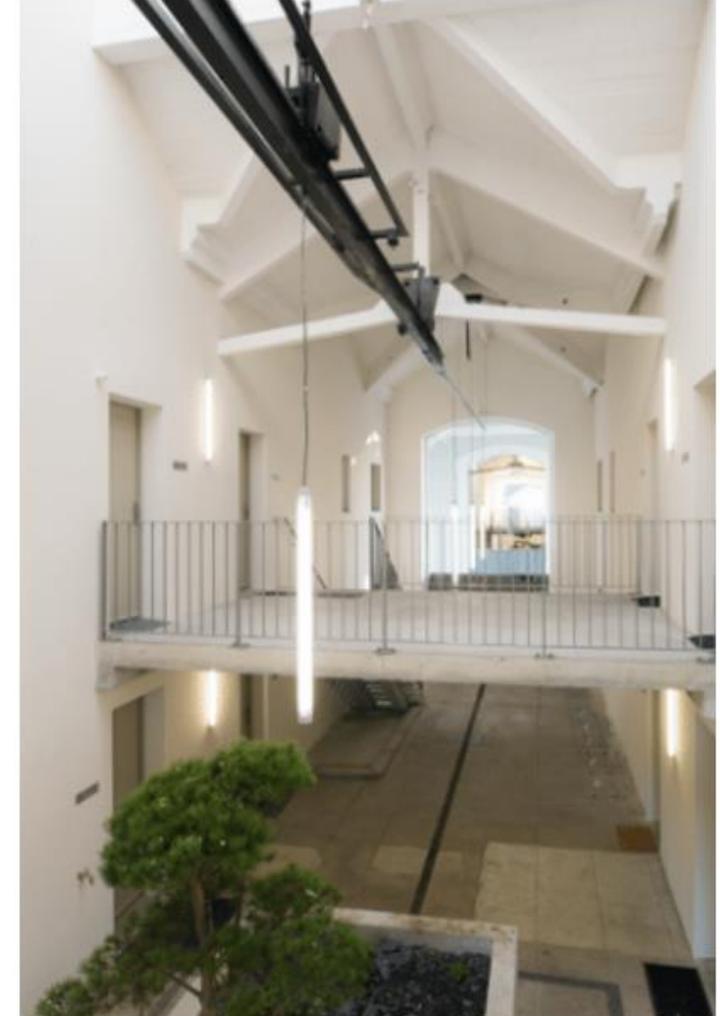
La seconde Manufacture, un site de 6 ha qui a échappé à la destruction



La seconde Manufacture - avant

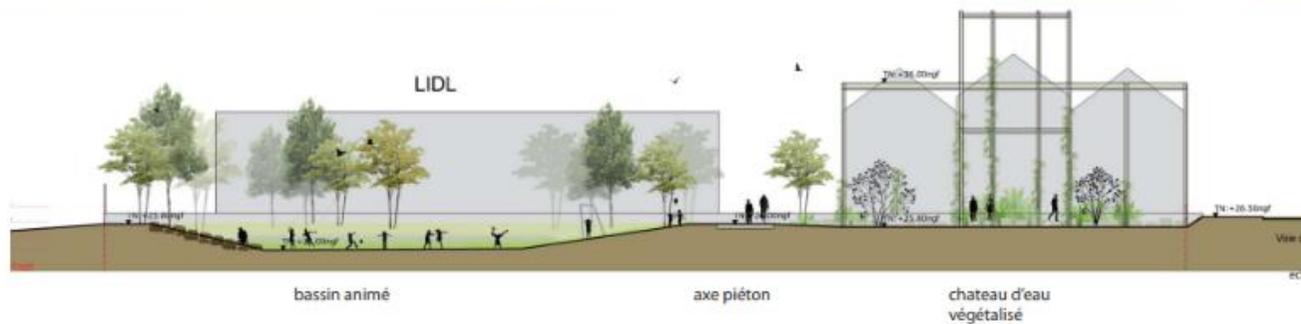
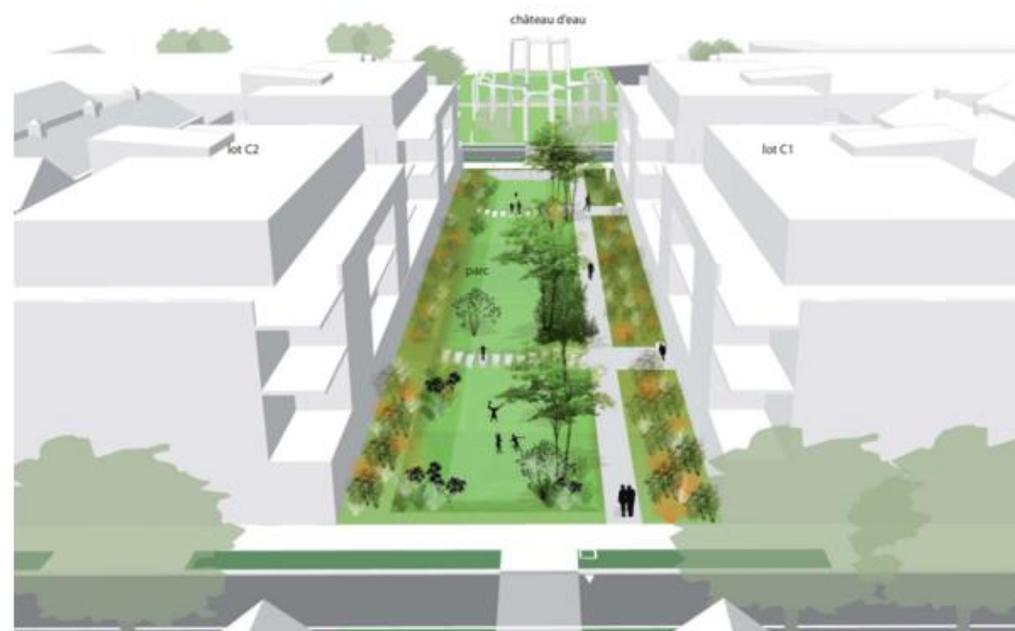


La seconde Manufacture – aujourd'hui

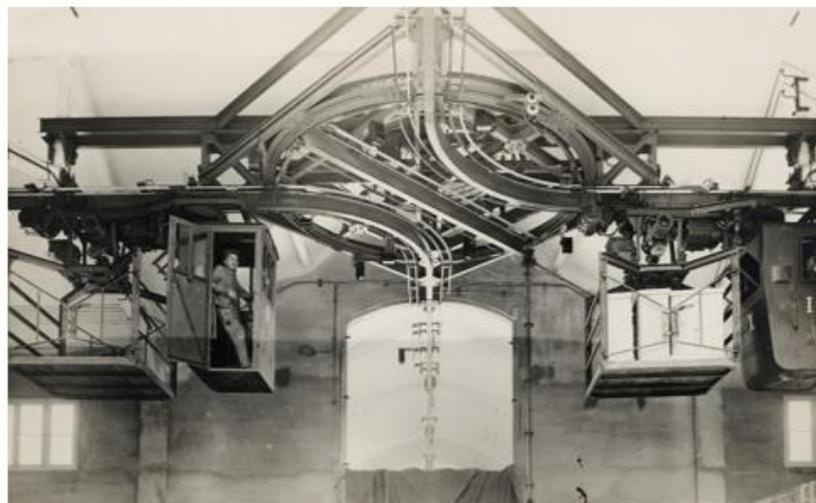




Faire rentrer le végétal dans la ville _ recueillir les eaux pluviales



Le process industriel : Aiguillage, Rail, Bow-string toujours visible et préservé



L'architecture de béton, toujours visible



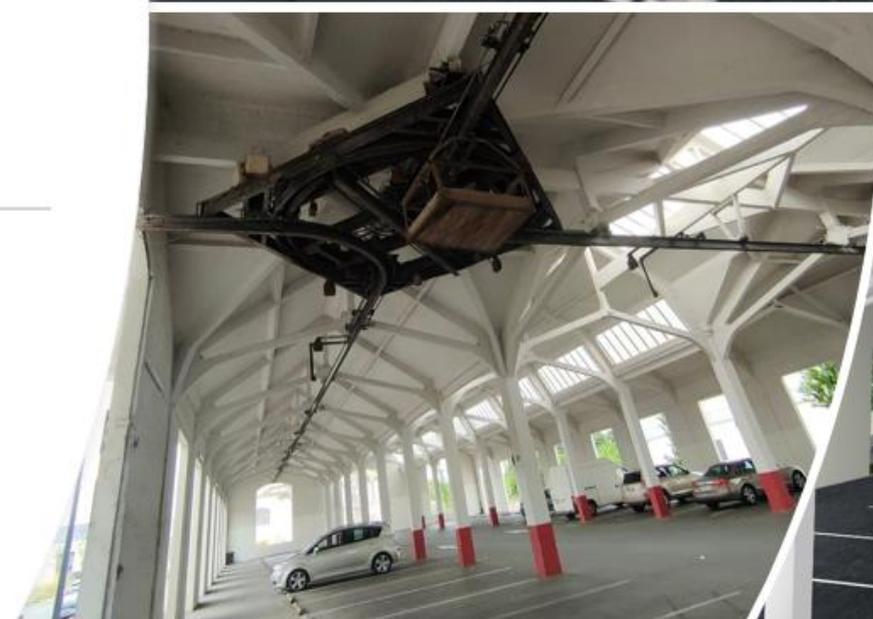
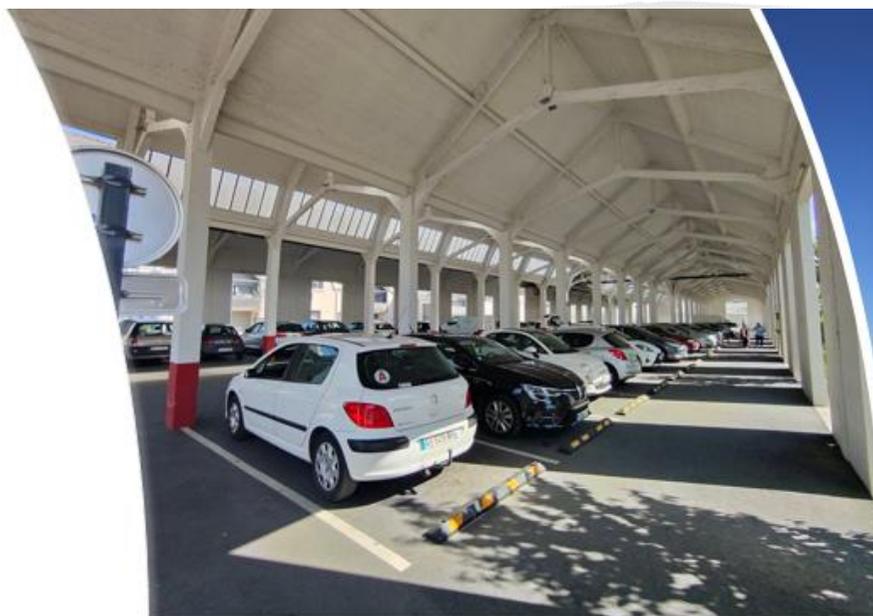


Le projet Podeliha : Réhabiliter les halles et de nouveaux logements

Magasin Lidl,
l'équilibre
économique du
projet.



Halle A - Parking Lidl



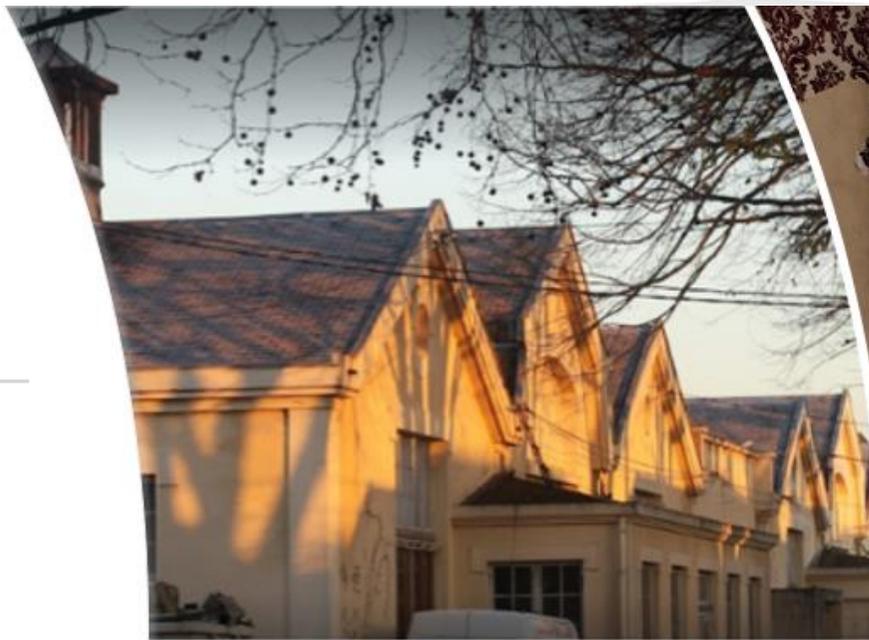
Les halles B et C :
Grand prix
Départemental
d'architecture



Les halles D et E mixent le logement social et le logement en accession



Les ateliers
d'artistes
préservés.



Un patrimoine vivant que nous faisons découvrir et vivre.



TRELAZÉ

« Valoriser le château d'eau »

Les Amis du patrimoine trélazéen lancent un appel aux artistes, paysagistes, éclairagistes... pour mettre en valeur l'édifice au cœur de la « manie ».

ENTRETIEN

Les Amis du patrimoine trélazéen lancent un appel à projet pour valoriser la structure du château d'eau de la manufacture des allumettes appelée la « manie ». Rencontre avec Pascal Royoux, président de l'association.

Pourquoi valoriser le château d'eau de la manufacture ?

Pascal Royoux : « Sur la manufacture des allumettes le projet architectural nous vient depuis six ans et est né de la « Douille » de Bagboell Zarka. Une cheminée de 24 mètres de haut va ressembler et elle sera voisine de l'industriel. Aujourd'hui ce projet est en cours de finalisation. Il est important de rendre dans le dynamisme pour le reconnaître artistique du site... »

Quel est le projet pour le château d'eau ?

« La structure de ce château d'eau, surnommé « Trelazé » se situe au centre du ancien quartier industriel. Elle vient d'être restaurée par Pédifika, architecte de site, mais le château d'eau n'est d'ailleurs pas en location. Central, il sera l'accès à un espace de jeux, un espace d'histoire et de la « Douille »... »

Les amis du patrimoine ont-ils déjà eu l'idée de lancer une action ?

« Il s'agit d'un appel à projet sur lequel le concours est ouvert aux artistes mais aussi aux paysagistes, aux éclairagistes, aux plasticiens, qu'ils soient professionnels ou amateurs. Un jury choisira et récompensera les cinq meilleurs projets qui seront présentés au public qui pourra voter pour le prix du public. Ces prix seront diversifiés et récompensés de 100 à 1 000 €. Les candidatures sont jusqu'au 15 juin pour envoyer vos propositions. Le calendrier des charges est téléchargeable sur le site www.trelaze.com et le projet peut être envoyé en format à : amis@trelaze.com. Une fois le projet choisi sponsors et mécènes seront recherchés. »

Qu'en est-il des autres projets des Amis du patrimoine ?

« Plusieurs projets de restauration et de mise en valeur se poursuivent : un projet est l'histoire de la manie est en cours et une mission publique sur le patrimoine sera lancée le 20 mai. Enfin, nous sommes accueillis par la Fête du patrimoine... »

Présentation de :

Yann Smeller Collery

Vice-président du conseil départemental



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
des affaires culturelles
des Pays de la Loire



Retour sur un carnet d'Anjou

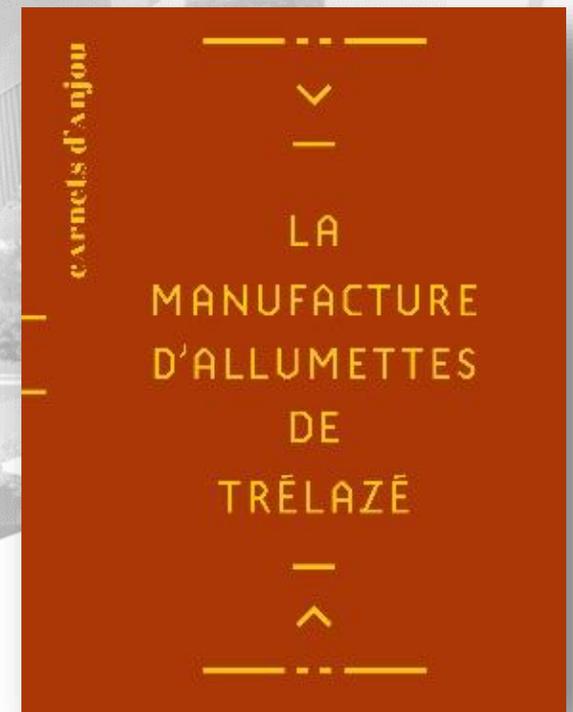
Le Département au service de la valorisation du patrimoine

- Une collection éditoriale dédiée aux patrimoines

Depuis 2019, le Département de Maine-et-Loire a engagé une politique éditoriale afin de promouvoir le patrimoine à travers la diversité des lieux, des œuvres et des mémoires du territoire. Ainsi est née la collection *Carnets d'Anjou*, éditée par les Éditions 303 (Nantes). D'un format pratique et d'un coût abordable (7 à 12 €), chacun des titres propose un contenu de fond, largement illustré par l'image (photographies, reproductions de documents...) et mis en valeur par un graphisme original et contemporain.

Après avoir exploré le château du Plessis-Macé et la collégiale Saint-Martin d'Angers, célébré le paysagiste André Leroy et valorisé le patrimoine de la vigne et du vin, le cinquième ouvrage de cette collection, paru en janvier 2023, a été dédié à l'histoire et à la reconversion de l'ancienne *Manufacture d'allumettes de Trélazé*, important témoignage du patrimoine industriel de l'agglomération angevine.

Cette publication a été réalisée avec le concours de l'association des Amis du patrimoine Trélazéen qui a contribué à la reconnaissance et à la sauvegarde du site.



- La Manufacture de Trélazé : de la production à la reconversion

L'objectif de cette publication a été de retracer les grandes étapes de l'histoire du lieu, depuis sa création jusqu'à la période la plus récente, en évoquant à la fois le patrimoine conservé, sa réhabilitation architecturale mais aussi la valorisation artistique du site à laquelle le Département s'est également associé.

Depuis le milieu du XIX^e siècle, la production d'allumettes s'est développée à Trélazé en parallèle de l'extraction ardoisière. À la première usine des frères Lebatteux, fondée en 1864, succède au début des années 1920, une imposante manufacture d'État qui va associer à une architecture de qualité un *process* industriel performant.

Après plus d'un demi-siècle d'activité, la manufacture ferme définitivement ses portes en juin 1981. Commence alors une période d'usages précaires et d'incertitudes quant à son devenir jusqu'au début des années 2010, période à partir de laquelle le site engage sa mutation à l'appui d'une forte mobilisation citoyenne, à l'origine également de sa reconnaissance patrimoniale.

Engagée par *Immobilière Podeliha*, réalisé par *l'Agence Latitude* (Rennes) avec l'architecte Jacques Gefflot, associée à Bouygues Bâtiment Grand Ouest, la première phase de réhabilitation des anciennes halles en logements sociaux a démarré en 2018. Le projet est récompensé en 2020 par le Grand prix départemental d'architecture pour l'habitat social.

Aujourd'hui c'est la création qui s'invite dans un nouvel acte de revitalisation. En regard et comme un écho des vestiges de l'unique cheminée de l'usine conservée, le plasticien Raphaël Zarka vient d'engager la réalisation d'une haute sculpture architecturale intitulée *La Doublure*. Une œuvre étonnante qui témoigne du rôle social de l'art, associant expérience artistique et mémoire des lieux.

- L'intérêt patrimonial du site

Le site de la Manufacture a été remarqué en 2009 par l'attribution du label « Patrimoine du XX^e siècle » délivré par le ministère de la Culture. Cette reconnaissance a été fondée sur l'importance de l'usine dans l'histoire industrielle angevine mais aussi sur certaines de ses qualités architecturales, son intégration dans la trame urbaine, et la mise en œuvre d'un *process* de production performant. Il faut ainsi souligner la qualité des procédés de construction en béton armé adopté pour les charpentes des différentes halles ; et l'utilisation (et la conservation) d'un système de transport aérien, destiné à l'acheminement des matières premières et à la livraison des produits finis. Passant d'une halle à l'autre, le système traverse l'avenue principale du site abrité par des passages couverts tout à fait originaux.

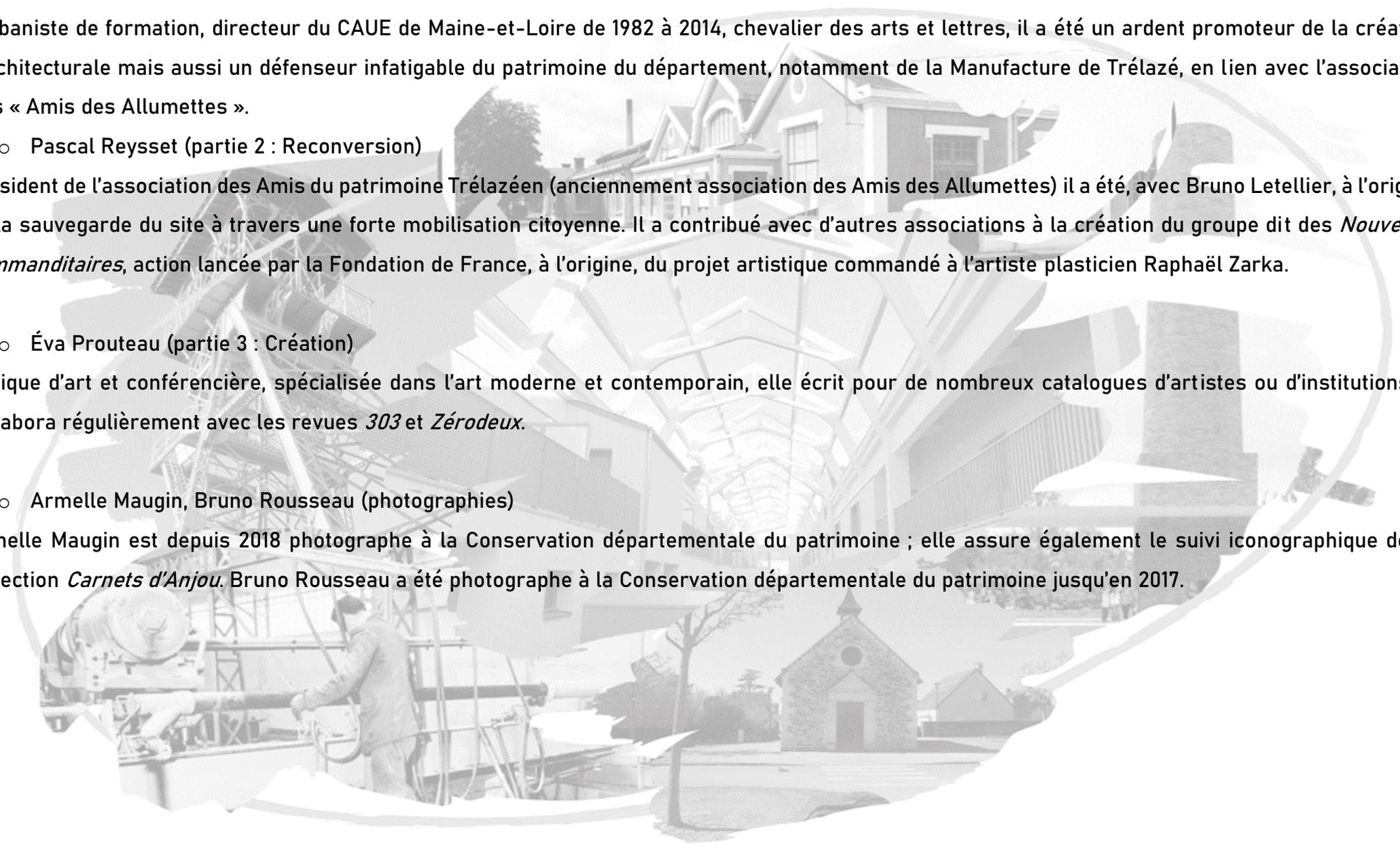
- Les auteurs de l'ouvrage

- Paul Smith (partie 1 : histoire et patrimoine)

Historien, il a été longtemps en charge des questions liées au patrimoine industriel au ministère de la Culture (Inventaire général du patrimoine culturel). Il a d'ailleurs été missionné en 2010 afin d'analyser l'intérêt patrimonial du site de la Manufacture de Trélazé. Il a particulièrement étudié l'histoire des manufactures de tabacs et d'allumettes à l'échelle nationale.

Il est aujourd'hui membre du CILAC (Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel) et est directeur de la rédaction de la revue « Patrimoine industriel » portée par l'association.

- Bruno Letellier (décédé en 2022) (partie 2 : Reconversion)



Urbaniste de formation, directeur du CAUE de Maine-et-Loire de 1982 à 2014, chevalier des arts et lettres, il a été un ardent promoteur de la création architecturale mais aussi un défenseur infatigable du patrimoine du département, notamment de la Manufacture de Trélazé, en lien avec l'association les « Amis des Allumettes ».

- Pascal Reysset (partie 2 : Reconversion)

Président de l'association des Amis du patrimoine Trélazéen (anciennement association des Amis des Allumettes) il a été, avec Bruno Letellier, à l'origine de la sauvegarde du site à travers une forte mobilisation citoyenne. Il a contribué avec d'autres associations à la création du groupe dit des *Nouveaux commanditaires*, action lancée par la Fondation de France, à l'origine, du projet artistique commandé à l'artiste plasticien Raphaël Zarka.

- Éva Prouteau (partie 3 : Création)

Critique d'art et conférencière, spécialisée dans l'art moderne et contemporain, elle écrit pour de nombreux catalogues d'artistes ou d'institutions et collabore régulièrement avec les revues *303* et *Zérodeux*.

- Armelle Maugin, Bruno Rousseau (photographies)

Armelle Maugin est depuis 2018 photographe à la Conservation départementale du patrimoine ; elle assure également le suivi iconographique de la collection *Carnets d'Anjou*. Bruno Rousseau a été photographe à la Conservation départementale du patrimoine jusqu'en 2017.

- La Manufacture à travers la photographie

Face à la grande richesse de l'iconographie retrouvée, et notamment de photographies à la fois documentaires et artistiques prises sur place depuis les années Trente et jusqu'à aujourd'hui, une sélection d'entre elles a été proposée dans un Portfolio central. On découvrira ainsi les prises de vues du studio photographique angevin d'Alexandre et Paul Bruel (années 30) ; celles du photographe parisien Jean Biaugeaud (années 60) spécialiste de la photographie d'architecture ; ou encore celles de Stéphane Couturier qui a posé en 2020 son regard sur les stigmates de l'usine dans le cadre d'une commande de la Ville d'Angers réalisée avec le soutien de la Fondation Mécènes et Loire.

La réalisation de cet ouvrage répond ainsi aux orientations du Département qui souhaite faire du patrimoine un atout pour la valorisation du territoire mais également un vecteur de lien social. Son succès a été tel qu'une réédition a été engagée dès l'été 2023 !

Dans la continuité de cette thématique, la collection *Carnets d'Anjou* proposera en 2024 un ouvrage qui accompagnera, et pérennisera, l'exposition photographique « Mémoires industrielles » consacrée à l'histoire et au patrimoine industriel du Segréen.

Yann Semler-Collery

Vice-Président du Département à la culture et au patrimoine

Présentation de :

Sandrine Moreau

Conseillère arts visuels et métiers d'art,
Drac des Pays de la Loire



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
des affaires culturelles
des Pays de la Loire



Présentation de :

Jacques Rivet

Association Entre-deux

entre-deux



Intervention Moreau - RIVET

Le projet artistique *La Doublure* de Raphaël Zarka a vu le jour dans le cadre de l'action Nouveaux commanditaire initiée aux débuts des années 90 par la Fondation de France. Cette Action permet à des citoyens, confrontés à des enjeux de société ou de développement du territoire, d'associer des artistes contemporains à leurs préoccupations en leur passant commande d'une œuvre. Son originalité repose sur une conjonction nouvelle entre trois acteurs privilégiés : l'artiste, le citoyen commanditaire et le médiateur culturel agréé par la Fondation de France, accompagnés des partenaires publics et privés réunis autour du projet.

La manufacture d'allumettes de Trélazé, construite en 1927, fermée en 1981, a vu progressivement beaucoup d'éléments remarquables disparaître dont deux des trois cheminées qui marquaient le paysage de la ville. C'est surtout ces disparitions qui ont motivé un groupe de personnes à se réunir pour défendre la mémoire de l'ancienne manufacture, une mémoire tournée vers l'avenir.

C'est en avril 2016 que l'association Entre-deux a été invitée à venir rencontrer ce groupe d'anciennes ouvrières et ouvriers de la manufacture d'allumettes de Trélazé, de voisines et voisins, d'amoureuses et d'amoureux du patrimoine constitué par le réseau d'un membre de la CLCV (Consommation, logement et cadre de vie) de Trélazé : M. Yves Bourrigault . Ce n'était pas leur première tentative pour faire naître un projet artistique à partir de la cheminée encore debout mais tronquée de cette ancienne manufacture d'allumettes. Les premières réflexions remontent à 2009 ! Depuis, un des membres de ce groupe a souhaité monter une association, d'abord appelée Amis des Allumettes, puis amis du patrimoine trélazéen, association très active pour que *La Doublure* voie le jour ! Car il a fallu beaucoup d'énergies, de forces de conviction, de recherches aussi pour trouver une entreprise encore capable de construire une cheminée en briques, tout en rentrant dans le budget réuni composé du soutien du Ministère de la Culture - Drac des Pays de la Loire, de la Fondation de France, de la ville de Trélazé, d'Angers Loire Métropole, du Conseil régional des Pays de la Loire, du département du Maine et Loire, des sociétés Lidl et Mécènes et Loire. Un financement participatif lancé par l'association des amis du patrimoine trélazéen a aussi mobilisé près de 100 particuliers et associations.

Au bout d'un certain nombre de réunions avec le groupe de citoyens, l'association Entre-deux, dont les codirecteurs sont médiateurs de l'action Nouveaux commanditaires dans la région des Pays de la Loire, a proposé deux artistes pour concevoir le projet : Elisabeth Ballet et Raphaël Zarka. Les commanditaires ont retenu le second dont les codirecteurs d'Entre-deux - Marie-Laure Viale et Jacques Rivet - connaissaient bien le travail ; l'œuvre *Cénotaphe pour Archimède* vue lors d'une exposition au centre d'art contemporain de Saint-Nazaire a été décisive dans ce choix.

Raphaël Zarka, né en 1977 à Montpellier, est un plasticien français, à la fois photographe, sculpteur, et vidéaste. Il sort diplômé de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris en 2002 après avoir étudié à la Winchester School of Art. Il est également auteur et s'intéresse particulièrement à l'histoire du skate-board. Raphaël Zarka vit et travaille aujourd'hui à Paris, et est représenté par la galerie Mitterrand.

Le projet imaginé par l'artiste Raphaël Zarka relie la cheminée en brique encore existante à une nouvelle cheminée qui est appareillée de l'intérieur à la manière hélicoïdale des cheminées Tudor. Deux dalles en béton servent de traits d'union entre les deux structures permettant de futures usages : festifs, culturels voire délibératifs, au cœur du nouveau quartier de la Manufacture aménagé par Immobilière Podéliha, maître d'ouvrage de l'ensemble du site. Le Ministère de la Culture- Drac Pays de la Loire a pu abonder le financement du projet à hauteur de 40 % grâce au dispositif de la Commande publique de l'Etat décidée par le Conseil national des œuvres dans l'espace public, réunion d'une dizaine d'experts (arts visuels, architecture, paysage, élus locaux) organisée trois fois par an à Paris. L'artiste, architecte, association, représentant des citoyens ont pu présenter le projet aux experts du Conseil.

Pour la réalisation de La Doublure, 34 000 briques ont été façonnées, dont 11 000 sur mesure, puis cuites au feu de bois par l'entreprise Rairies Montrieux (Maine-et-Loire). Pour la maîtrise d'œuvre, Podéliha et l'association des amis du patrimoine trélazéen ont fait appel à l'entreprise ESBTP située à Changé, près du Mans ; les Compagnons du Devoir ont relevé de nombreux défis techniques en concertation avec l'artiste et son conseiller, l'architecte Thomas Raynaud. C'est en effet la première fois depuis longtemps que l'on construit une cheminée en brique en France ; une cheminée à la fois artistique et audacieuse, à l'intérieur de laquelle on peut entrer.

Sandrine MOREAU, conseillère arts visuels et métiers d'art, Drac des Pays de la Loire ;
Jacques Rivet, codirecteur de l'association Entre-deux (Nantes), médiateur de l'action Nouveaux commanditaires.

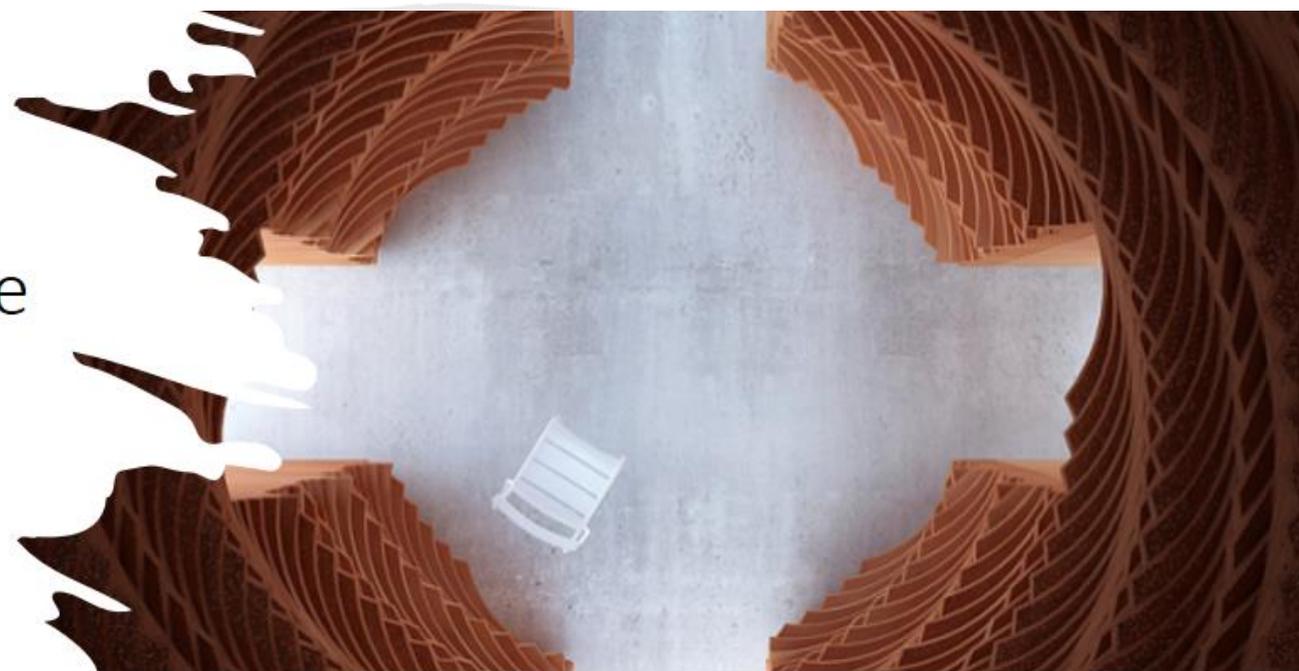
Patrimoine industriel et art

Sandrine Moreau (DRAC) et Jacques Rivet

L'exemple de la Doublure de Raphael Zarka



IV. La Doublure, Art contemporain, mécénat et patrimoine



Site de la SEITA : 3 cheminées



La genèse d'un projet
exceptionnel

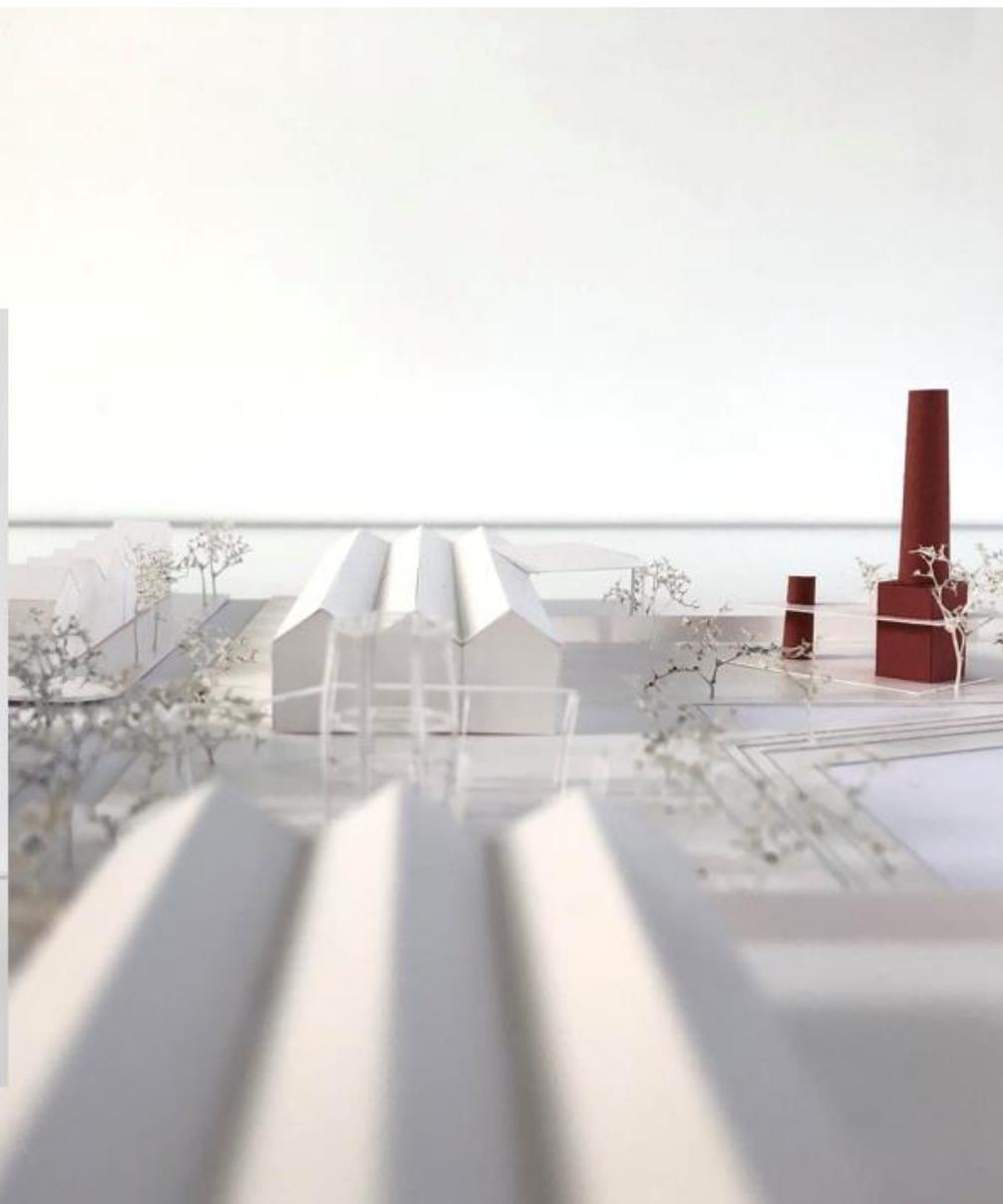




Cheminée : Ce qu'il en reste



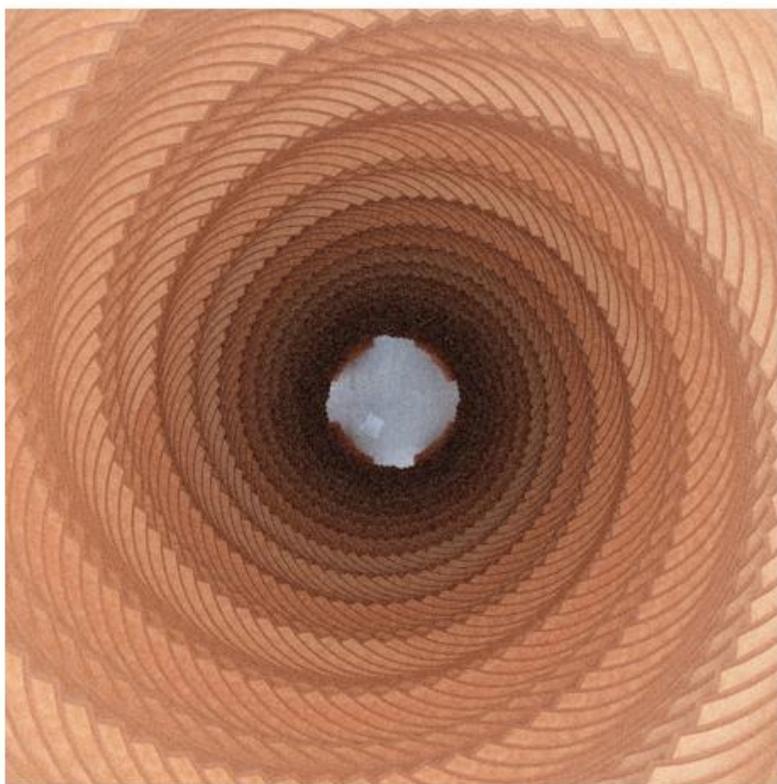
Premières esquisses



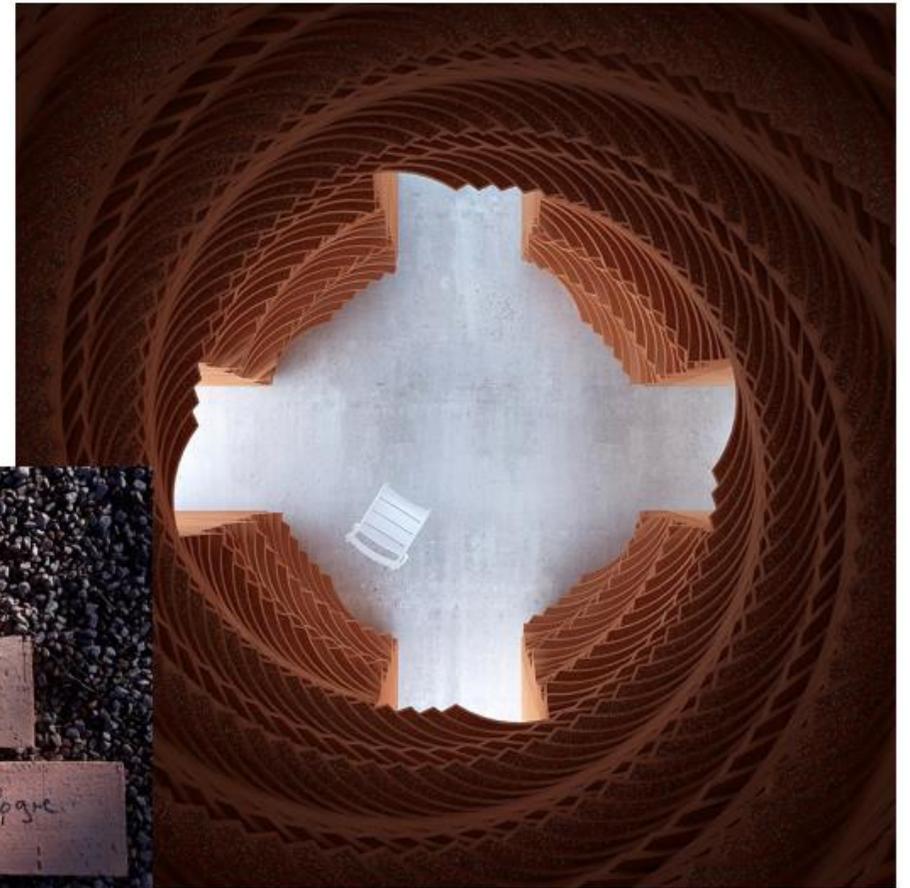
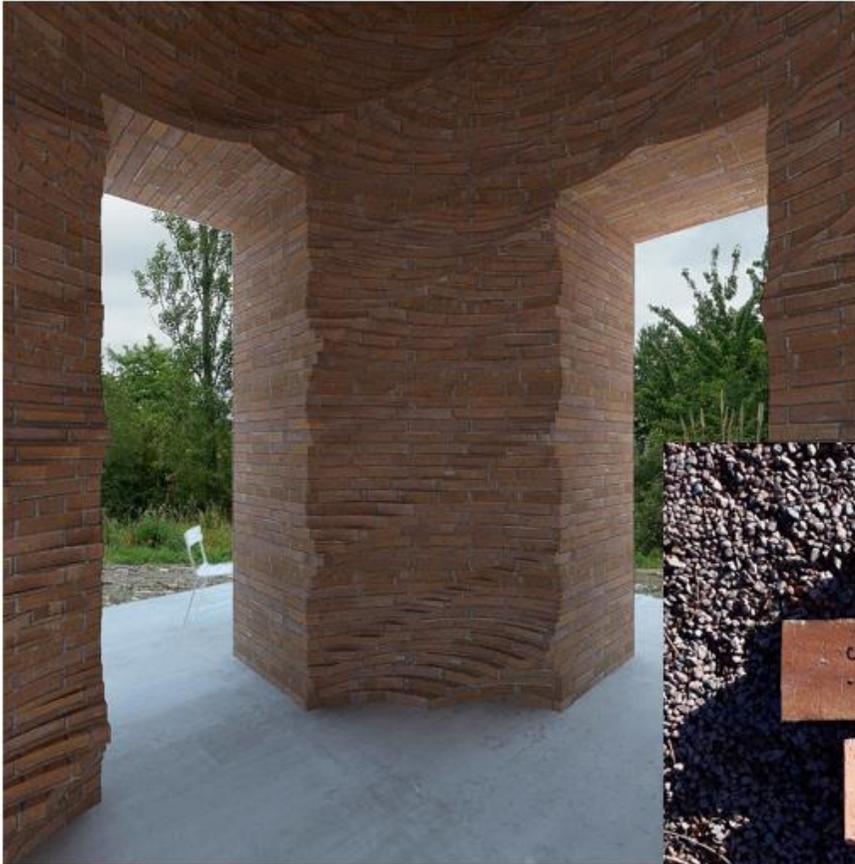
Le projet retenu par les associations



La doublure, extérieur / intérieur



Une réalisation complexe de 35 000 briques dont 11 000 sur mesure



L'œuvre dans le paysage...



Un chantier exceptionnel



35 000 briques dont 11 000 briques sur mesure aux Rairies Montrieux



Fin de chantier de la Doublure

TRÉLAZÉ

« Je n'arrive toujours pas à y croire »

Située sur le site des anciennes Allumettes, l'œuvre gigantesque du plasticien Raphaël Zarka sera ouverte au public les samedis 9 et 16 et dimanches 10 et 17 décembre.

C'est dingue. Au pied de son œuvre, l'artiste fait les cent pas, tourne autour, lève la tête, répond aux questions. « Je n'arrive toujours pas à y croire », dit-il, ému. « Au départ, il ne s'agissait que d'une modélisation par ordinateur. C'est la première fois que je réalise une sculpture à une telle échelle. »

Domicilié à Paris, Raphaël Zarka est un plasticien français, également photographe, sculpteur, et vidéaste. Il a été choisi par un groupe de commanditaires, en 2018. « J'avais travaillé sur un projet de cheminée à Saint-Nazaire », rappelle-t-il. « Ici à Trélazé, j'ai eu cette chance de travailler sur un projet d'envergure, aussi grand qu'un immeuble d'habitation. »

« Aussi grand qu'un immeuble d'habitation »
RAPHAËL ZARKA
plasticien français

Il a créé, à l'intérieur de la grande cheminée, une forme hélicoïdale. « C'est un concept qui n'avait traversé l'esprit et qui n'avait jusque-là jamais vu le jour. Pour moi, ce mouvement devait trouver sa place ici. » Cette œuvre intitulée « La doublure » renvoie à l'ancienne manufacture d'allumettes. Sa cheminée d'origine mesurait 25 mètres de haut. La plus grande cheminée de l'œuvre de Zarka mesure 23 mètres. « J'ai conservé l'ancienne petite cheminée, dont le diamètre extérieur est égal au diamètre intérieur de la grande cheminée créée », retrace-t-il. La petite peut littéralement rentrer



Raphaël Zarka est un plasticien français, qui a été choisi en 2018 par un groupe de commanditaires, pour témoigner du passé manufacturier de Trélazé. Son œuvre représente deux cheminées. PHOTO: CC: EMMANUEL POUPARD

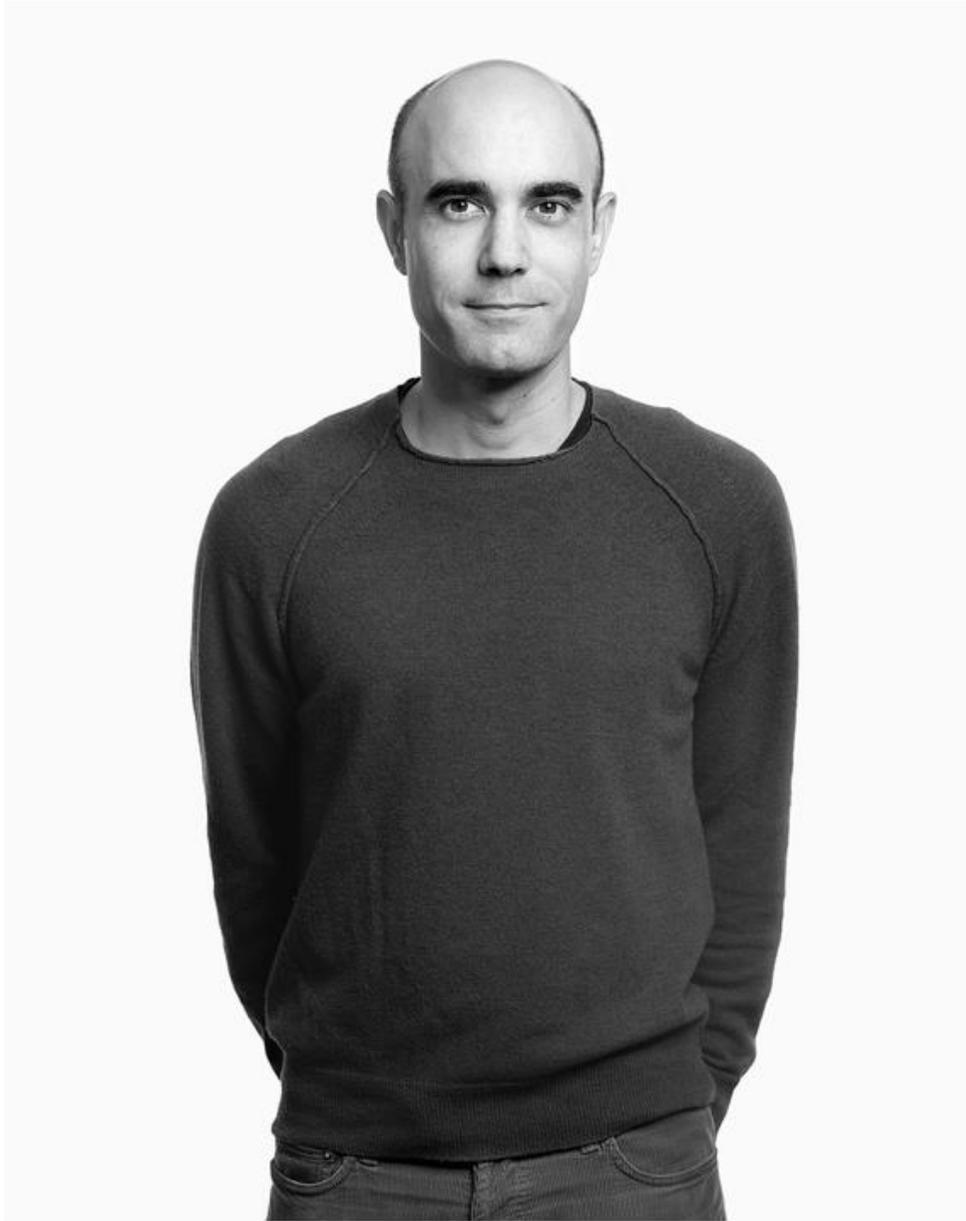
dans la grande, d'où cette suggestion de doublure. « Il y a aussi cette notion de doublure d'un vêtement », relance l'artiste, qui reste « stupéfait » du résultat final. Une plaque en béton relie les deux structures. « Cela permet de créer un lieu, qui doit vivre », espère Raphaël Zarka. La Ville, les partenaires comme Podeliha, le directeur de la briqueterie des terres cuites Montrieux qui a fourni les matériaux ou encore les commanditaires étaient présents, hier, au pied de l'œuvre enfin livrée. « Je n'avais pas encore découvert l'œuvre et je n'imaginai pas un tel

résultat », s'est félicité Lamine Naham, maire de Trélazé, qui a remercié les artisans. « C'est de la dentelle. » Afin de marquer la fin de ce chantier, il a rappelé « les 600 ans d'histoire ardoisière de la ville, qui a également été marquée par deux manufactures d'allumettes. » La première se situait derrière le Lidl actuel et la seconde à l'actuel pôle Hervé-Bazin. « C'est une œuvre collective qui porte la mémoire des ouvrières et ouvriers de l'ancienne manufacture et dont la Ville est particulièrement fière car elle rayonnera bien au-delà de Tréla-

zé », a-t-il insisté. « C'est le signe de notre politique culturelle et patrimoniale ambitieuse. » Située dans le futur espace vert du quartier, « La doublure », qui appartient à Podeliha mais qui sera rétrocédée à la Ville, s'élève à 23,10 mètres de haut pour la grande cheminée et 7,70 mètres pour la plus petite. Le coût de l'opération est de 650 000 €. L'œuvre sera ouverte au public les samedis 9 et 16 et dimanches 10 et 17 décembre, de 10 h à midi et de 14 h à 17 h. Son inauguration est prévue en juin 2024.

Emmanuel POUPARD





Raphaël Zarka

Artiste



Cette œuvre va pouvoir voir le jour grâce aux mécènes, merci à eux



Soutenu par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SOUTENU PAR
DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou



Région
**PAYS
de la
LOIRE**

el
**Mécène
& Loire**
FONDATION D'ENTREPRISES
DE MAINE-ET-LOIRE



Podeliha 
Groupe ActionLogement
POUR LE DÉVELOPPEMENT LIGERIE
DE L'HABITAT

ainsi que les 100 autres donateurs privés

En guise de synthèse



Pascal Reyssset et Yves Spiesser
(Les Amis du Patrimoine Trélazéen et Association l'Ardoise)

**Pour une reconquête patrimoniale, artistique
et écologique du site ardoisier**



Des fermetures d'activités dramatiques.

- 1981 : Arrêt de l'activité de la manufacture d'allumettes de l'avenue Jean Jaurès, fin de 120 ans d'activité.
- 2014 : Fermeture du dernier puits, fin de six siècles d'extraction de l'ardoise



Deux manufactures déjà réhabilitées et une réalisation artistique d'envergure nationale



Un centre culturel exceptionnel



Mais un patrimoine ardoisier qui reste à sauvegarder d'urgence face à l'ampleur des dégradations....



L'heure de la reconquête a sonné : mobilisons nous tous !! Elus, associations, experts, habitants...



Une reconquête à portée locale, régionale mais aussi d'ampleur touristique nationale et européenne.

- Un site a faire encore mieux connaître sur le plan national en s'appuyant sur les réussites européennes.
- L'Anjou bleu a montré la voie d'un tourisme culturel (mine bleue, musée de Renazé, chevalement de la Pouëze..)
- Le Musée de l'ardoise de Trélazé possède 20 ans d'expériences dans l'accueil et le savoir faire ardoisier.
- Le parc ardoisier entre Loire et Maine possède un fort potentiel écologique atout unique pour la transition écologique du territoire.

Comment protéger le plus vite possible ce patrimoine remarquable ?

- Cadrer le programme de protection des huit chevalements et des machineries
- Obtenir une protection Monument Historique et site classé en complément du site Espace Naturel Sensible (ENS) déjà acquis.
- Mise en défens et en valeur de la friche patrimoniale
- Organisation d'une table ronde avec les élus concernés, les acteurs associatifs, les spécialistes et les entreprises concernées.
- Diligenter une première étude programmatique pour mettre à plat les contraintes et données (BRGM, inondabilité, état des lieux) et première ébauche de programme et chiffrage.

Valoriser à terme un site exceptionnel et mémorable: quelques pistes d'actions.

- Accès découvertes, visites guidées...
- Agrandissement progressif du parc ardoiser en liaison avec la Loire à vélo.
- Aménagement muséographique du site Monthibert en lien avec Imerys.
- Mise en valeur artistique des sites majeurs de ce « Pompéi de l'ardoise ».
- Programme évènementiel et pédagogique.

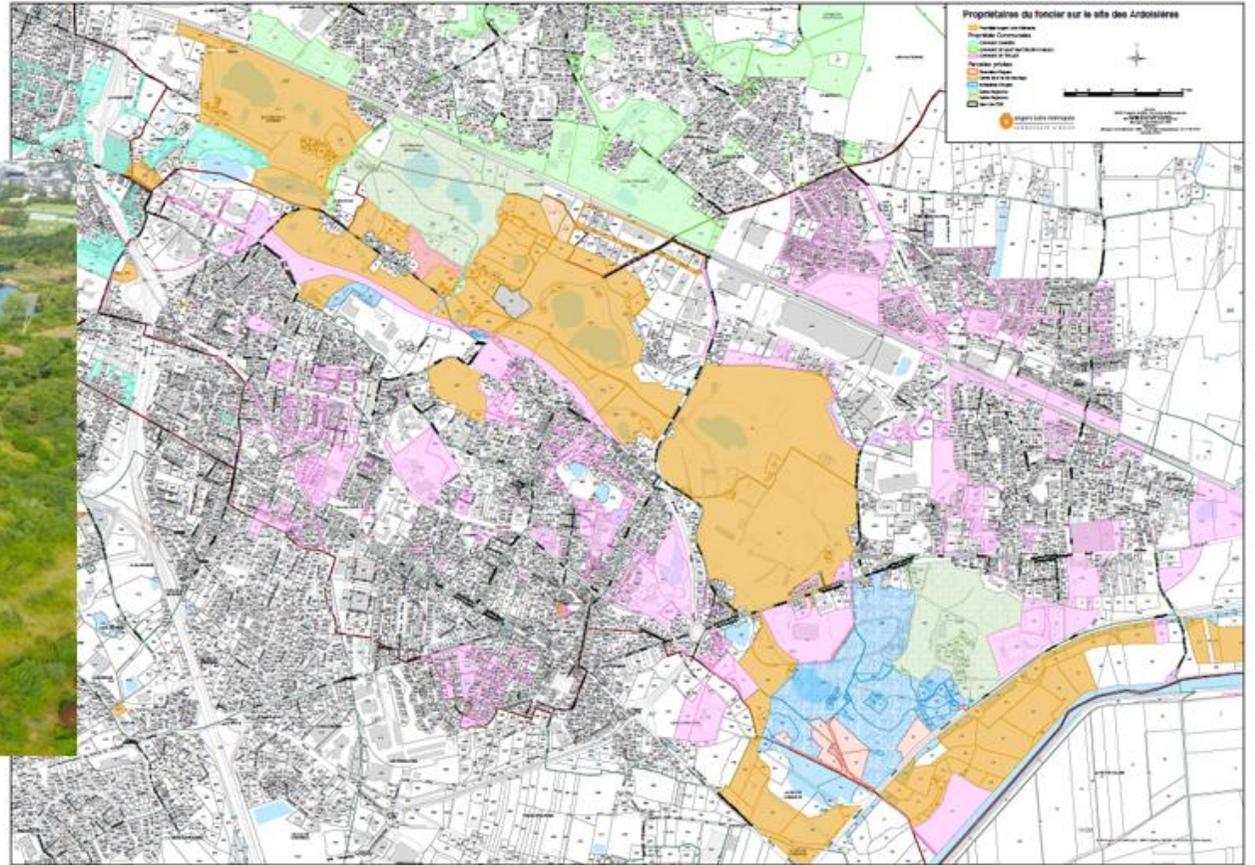
Le troisième « poumon vert » de l'agglomération
mais avec en plus une vocation patrimoniale unique.



Accès découverte, visites guidées,
parcours balisés, publications,
bornes numériques...



Sur le chemin de la Loire à vélo...Angers Loire Métropole un acteur majeur.



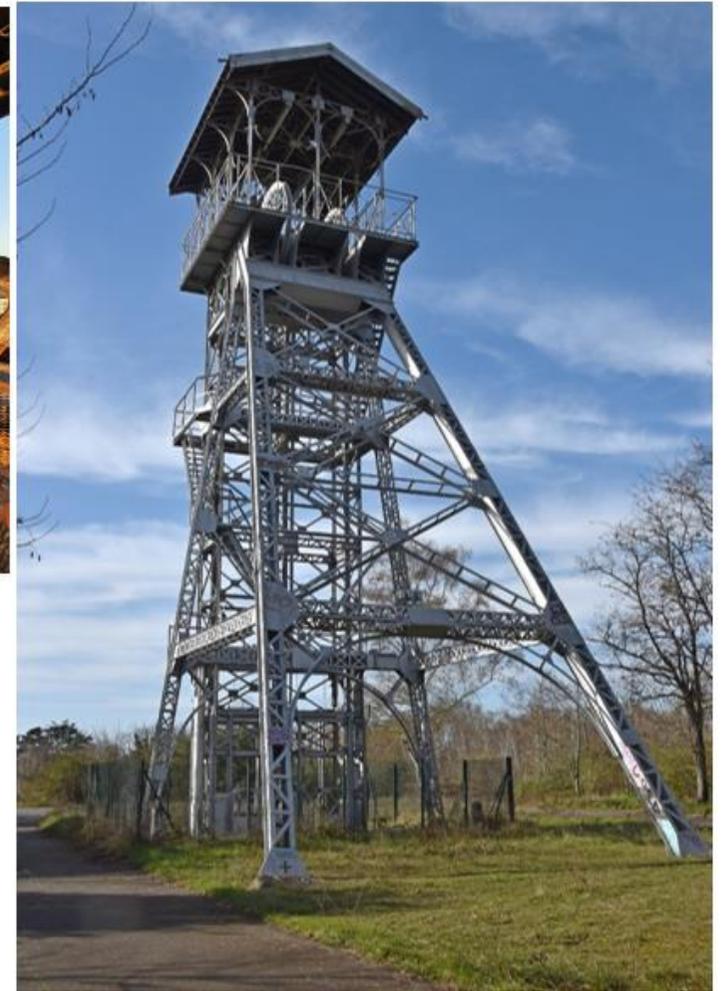
Un site à faire connaître et protéger définitivement : Monthibert 7



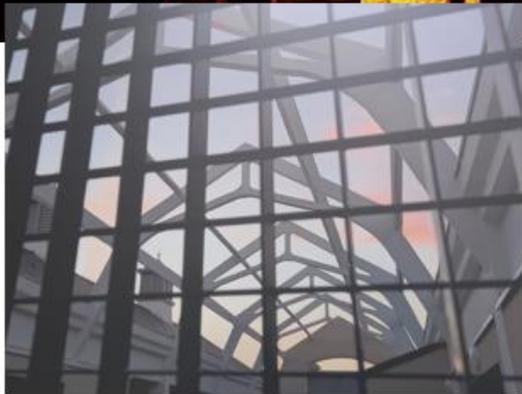
Trélazé la ville au « huit » chevalements



Dont un sur Saint
Barthélemy d'Anjou



Libérer l'expression artistique, lancer des concours, créer des événements.



Les élus décisionnaires peuvent s'appuyer sur l'expérience et le bénévolat des associations.

- L'association des Amis du Patrimoine Trélazéen reconnue d'utilité publique a su fédérer dix grands mécènes publics et privés et cent donateurs particuliers pour la réalisation de la Doublure (650 000 euros)
- Le Musée de l'ardoise possède une expérience et une réputation incontestable
- L'association l'Ardoise a la connaissance des expériences françaises et étrangères (Mine Bleue, Nord, Pays de galle, Belgique..)
- ADDULT et la LPO peuvent apporter la motivation et la connaissance de ses bénévoles et experts.

Des grands acteurs publics et privés décisionnaires et incontournables.

- Angers Loire Métropole, une agglomération convaincue qui reste à mobiliser pleinement.
- Trélazé et les communes de Saint Barthélemy et des Ponts de Cé acteurs essentiels.
- Le Département (ENS, Patrimoine)
- La Région (Environnement et Patrimoine)
- Les Ministères de la culture (DRAC) et de l'environnement
- L'Europe
- Imerys et quelques propriétaires privés

Intervention des élus



Introduction par Corinne Bouchoux
(vice-présidente d'Angers Loire métropole)



Grégory
BLANC

Elodie
Jeanneteau

Stella
DUPONT

Lamine
NAHAM

Sénateur de
Maine-et-Loire

Conseillère
départementale

Député Maine-et-Loire
(2^e circonscription)

Maire de Trélazé

En quelques mots

Vice-Présidente A L M. Corinne Bouchoux:

A excusé l'absence du Maire Président Jean-Marc Verchère qu'elle représente en son nom, ainsi que celle de Roch Brancour Vice-président d'Angers Loire Métropole en charge des territoires et de Nicolas Dufetel Adjoint à la Culture de la ville d'Angers retenus tous deux depuis des mois pour une autre manifestation. Ils sont et restent très impliqués dans le projet. Discours de prudence et d'encouragement, allez voir ce qui se fait à Loos en Gohelle.

Elle pense également à un état des lieux pour répertorier les terrains susceptibles d'être réservés à l'aménagement, logement, tertiaire, etc. Le dossier qui lui a été transmis sur le site ardoisier lui permet de dire combien il est riche en patrimoine et en environnement de part sa diversité. Il y aura des choix à faire. On ne peut pas tout sauvegarder. Remercie l'implication des membres des associations qui défendent le projet Ardoisier.

Sénateur Grégory BLANC :

Prenez contact avec les gens du Nord, soyez tenaces, je vous aiderais. Reconnaît aussi le travail qui a été fait par les membres des associations qui défendent le projet Ardoisier.

Députée Stella DUPONT : Cela va être difficile mais là où il y a une volonté et de la concertation y a un chemin. Reconnaissance du travail accompli par les associations.

Maire Lamine NAHAM :

Le patrimoine c'est important, il faut le sauvegarder mais dans la co-construction. Depuis qu'il est sur Trélazé il ne manque pas une seule fois d'affirmer son soutien à l'industrie ardoisière qui à travers les siècles a fait la renommée de Trélazé. Son passé historique qu'il veut faire découvrir aux jeunes générations en affichant une volonté de sauvegarde d'une partie au moins de son patrimoine.

Et si on votait une motion ?

- Obtention d'une délibération communautaire pour déclarer le site d'intérêt régional et premières mesures de protection.
- Lancement d'une procédure de classement Monument Historique et Site classé.
- Mise en défens et autorisation des visites guidées.
- Déblocage du financement d'une première étude programmatique (co financement ALM, villes concernées, Département).



MOTION

Pour la Sauvegarde et la Valorisation du

Patrimoine Ardoisier Trélazéen

21 octobre 2023

p. 1

Le Colloque « L'ardoise et l'allumette » s'est tenue le samedi 21 octobre 2023 devant plus de 80 personnes venues apporter leur soutien à la cause de « L'Ardoise » défendue par l'Association l'Ardoise et celle des Amis du Patrimoine Trélazéen.

De nombreux intervenants se sont succédé pour appuyer d'une manière objective et experte le projet de Sauvegarde et de Valorisation du patrimoine ardoisier de l'Anjou et celui de Trélazé en particulier plaider par les deux associations organisatrices.

Propriétaire de la grande majorité des sites ardoisiers Trélazéen, Angers Loire Métropole a été saisie du projet, ainsi que la Municipalité de la commune, sans en avoir exprimé encore leur total soutien.

Aussi, nous avons décidé de rédiger cette Motion afin qu'elle soit présentée au **Conseil Communautaire Angevin** pour que **l'ensemble de ses élus prenne conscience** de l'enjeu patrimoniale et économique que représente à terme la valorisation **Patrimoniale, Artistique et Écologique** du site ardoisier Trélazéen **et s'engage** dans une démarche dynamique de réalisation progressive de ce projet à portée touristique internationale.

Nous demandons,

- *L'obtention d'une délibération communautaire pour déclarer le site d'intérêt régional et mettre en œuvre les premières mesures de protection.*
- *Le lancement d'une procédure de classement Monument Historique et Site classé.*
- *La mise en défens du périmètre de la friche patrimoniale et l'autorisation des visites guidées.*
- *Le déblocage du financement pour une première étude programmatique (co-financement ALM, Villes concernées, Département, Région).*

21 octobre 2023

p. 2

« Association l'Ardoise »

Président Philippe CAYLA
11 quai des Mariniers
49570 Montjean -Mauges-sur-Loire
philippe.cayla.88.49@wanadoo.fr

« Association Les Amis du Patrimoine Trélazéen »

Président Pascal Reysset
Centre Ginette Leroux
54 avenue de la République
Trélazé 49800
06 11 69 17 30

21 octobre 2023

p. 4

Monsieur Jean-Marc VERCHÈRE
Président Angers Loire Métropole
83 Rue du Mail
49100-ANGERS

Angers, le 3 novembre 2023

Monsieur le Président,

Le 26 octobre dernier nous vous avons transmis un courrier pour vous rendre compte du déroulement de notre Colloque « L'ardoise et l'allumette » que nous avons organisé le samedi 21 octobre 2023.

Comme vous le savez, lors de cette rencontre une Motion a été plébiscitée et signée par un grand nombre des présents.

Aussi, nous avons aujourd'hui le plaisir de vous transmettre celle-ci sous la forme de deux écrits sur lesquels les participants ont apposé leur signature.

Nous souhaitons que vous puissiez la présenter à l'ensemble des élus de la métropole d'Angers afin qu'ils puissent prendre connaissance du projet que nous avons à cœur de voir aboutir, en concertation avec vous et tous les acteurs concernés par ce dernier.

Nous réitérons donc notre demande afin que soit organisée prochainement une table ronde sous votre haut patronage, avec les Élus, les Techniciens d'ANGERS Loire Métropole, les Acteurs Associatifs, les Experts Scientifiques et Praticiens concernés, afin de décider de la réalisation d'un état des lieux et définir le périmètre de sauvegarde et son contenu.

Nous vous remercions de nous tenir informés de votre décision et du calendrier de la mise en place des actions qui l'accompagneront.

Nous vous prions de croire Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Association l'Ardoise

Président

Philippe CAYLA



Yves SPIESSER



Association des Amis du Patrimoine Trélazéen

Président

Pascal REYSSET



Les Signataires :

BEAUSSIER N. Claude
Muséumier

Maillard Christian
Pérou

Pajot Daniel

GRolleau H. Y

Marie-Cécile
Biggite
GlinocHEAU

Doval

Pascal Guédal

P. Cayla

Eusebe DREYFUS

Pascal BOILEAU

Christino Piau

R. HERSANT

David NOREL

Pascal REYSET

Les Signataires :

Alain ROGER

Favreau Stéphanie
Favreau

Brij Ha. JONATHAN

AGATOR Hélène

JOUSSEMET Charlotte
Joussemet C. Hervé

Dominique TETUILLER

Sylvie BLOCHATS

Laure BRANCIS

Robert Jeanne

J. Guillo Jean

M. Roudil Muriel

MAROT Françoise

GUIZOT Jack

FLAU Jacqueline

ZERNA Pierre

GILLES Bertrand

REYSSET Claude

ULITSKY Marie

KALUZNY-PINON Lucie

Blochats Christia

P. Lepêtre

YVES PIETTER

P. Bilien

Articles de presse

Trélazé

Un colloque pour sauver le site des Ardoisières

Pour poursuivre la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine industriel et naturel de Trélazé, l'association Addult, en lien avec l'association des Amis du musée de l'Ardoise, organise un colloque sur le thème de l'ardoise et de l'allumette samedi.

« Ce sont vraiment les deux éléments forts de l'histoire de Trélazé et il était important de les réunir pour la première fois. Nous aurons une douzaine d'intervenants associatifs, scientifiques, universitaires, politiques. Après avoir réussi collectivement à sauver une grande partie des deux manufactures d'allumettes de Trélazé en les transformant, il nous faut maintenant sauver les huit chevalements et ce qui reste des machineries et de bâtiments d'extraction de l'ardoise », déclare Pascal Reysset, le président d'Addult.

Ce forum a été élaboré avec la participation du bailleur social Podeliha, d'Angers Loire métropole, du Département et de la ville de Trélazé.

Il y aura des vidéos sur les chevalements, sur la manufacture d'allumet-



Le parc des Ardoisières, vu de la butte du Buisson.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

tes et sur l'exploitation ardoisière dans les années 1970 en plus des interventions, des débats.

Samedi 21 octobre, de 14 h à 18 h, salle de la Maraîchère, rue Ludovic-Ménard, à Trélazé. Entrée libre.

Les Ardoisières de Trélazé sont à l'abandon

Les chevalements des anciennes ardoisières se dégradent. Les défenseurs du patrimoine lancent un cri d'alerte sur la nécessité de sauvegarder ces installations uniques en France.

Patrimoine

Rongé par la rouille, envahi par les herbes, le chevalement des Fresnaies semble attendre de tomber sur lui-même. Pendant la période d'exploitation souterraine des Ardoisières de Trélazé (1909-2014), près d'Angers, ce type d'ouvrage en métal servait à descendre et remonter les mineurs (1), les pierres et le matériel jusqu'à 550 mètres de profondeur.

Aujourd'hui, huit chevalements de puits de mines continuent à faire de la résistance contre l'oubli dans le ciel de Trélazé. Quatre sont dans un triste état. « **C'est un patrimoine en danger. Si on ne fait rien, ils vont disparaître** », insiste Pascal Reyssat, président des Amis du patrimoine trélazéen.

« Trélazé est la ville qui a le plus de chevalements »

Le site ardoisier s'étale sur plus de 150 hectares, dont 90 % sont la propriété d'Angers Loire métropole (ALM) et 10 % d'Imerys (dernier propriétaire des Ardoisières et leader mondial dans la production de minéraux industriels). « **Malheureusement, ce qui appartient à ALM n'a jamais été sécurisé. Et beaucoup de machines ont été massacrées** », poursuit Pascal Reyssat.

À ses côtés, Yves Spiesser, président de l'association l'Ardoise renchérit. « **Rien n'est classé. C'est impensable, alors que Trélazé est la ville de France qui a le plus de chevalements.** » Employée sur les bâtiments royaux depuis le XVI^e siècle, la fine ardoise angevine a été exportée dans le monde entier. Son bassin qui va d'Angers à Renazé en passant par le Segréen était le deuxième plus important d'Europe après le Pays de Galles.

« **On veut que les élus prennent conscience de cette richesse** »,



Érigé en 1950, le chevalement des Fresnaies est dans un triste état. Il est peut-être encore temps de faire quelque chose », prévient Pascal Reyssat, président des Amis du patrimoine trélazéen et Yves Spiesser, président de l'association l'Ardoise.

(Photo : Ouest-France)

insiste ces défenseurs du patrimoine, qui ne restent pas les bras croisés. Le 21 octobre, ils ont organisé un colloque, attiré des élus, mobilisé plus de 80 personnes et signé une motion pour la sauvegarde et la valorisation des Ardoisières. « **On demande sa protection et son classement comme monument historique et site classé.** » Rien de moins.

« **Le potentiel touristique et écono-**

mique de ce site est très important. Il est proche de la Loire à vélo. On pourrait y faire un parcours extraordinaire. » De plus, il est classé en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF). « **C'est le troisième poumon vert de l'agglomération d'Angers. Il est aussi important que le lac de Maine et l'île Saint-Aubin. Et pourtant, il est en grande partie fermé au public.**

C'est une richesse extraordinaire. Sa sauvegarde est un enjeu départemental et régional. »

Jean-François VALLÉE
et la correspondante locale.

(1) En 1936, Trélazé compte 985 ouvriers ardoisiers, pour 1 991 ménages, selon l'historien Pascal Houdemont.

GRAND ANGERS

TRÉLAZÉ

Un patrimoine à sauver et valoriser

Convaincus que le patrimoine industriel et minier de Trélazé est en danger, les Amis du patrimoine trélazéen et l'association l'Ardoise veulent interpellier population et acteurs locaux.

C'est bien connu. L'herbe est plus verte ailleurs. En France, les mines résonnent avec la région du Nord - Pas-de-Calais, dont l'histoire a été retracée par Zola dans « Germinal ». Pour autant, l'histoire industrielle minière française ne se limite pas à cette seule région.

« Le bassin d'Angers-Trélazé est le deuxième plus grand de l'Europe après le Pays de Galles », assure Philippe Cayla, ancien professeur de géographie et président de l'association l'Ardoise. « C'est six siècles d'histoire. La production massive d'ardoises a permis durant quatre siècles de faire les toitures des villes et châteaux du Val de Loire. » Ce patrimoine hors du commun, Philippe Cayla le qualifie de « Pompéi de l'ardoise ».

« Destruction progressive et menaces »

L'association l'Ardoise et les Amis du patrimoine trélazéen ont décidé d'alerter l'opinion publique en organisant, samedi 21 octobre, de 14 heures à 18 heures, salle de la maraichère à Trélazé, un colloque intitulé « l'ardoise et l'allumette ».

« Nous voulons sensibiliser les élus, les acteurs locaux et aussi la population sur la destruction progressive et les menaces sur le patrimoine minier et industriel encore existant à Trélazé », commente Pascal Reyssset, ancien urbaniste tombé amoureux de Trélazé, et président des Amis du patrimoine trélazéen. Ce dernier, également président de l'association pour le développement durable Loire-Trélazé (Addult), en sait quelque chose. « C'est grâce à notre action que nous avons pu sauvegarder une partie de l'ancienne manufacture d'allumettes de Trélazé avec la venue des artistes et la création de l'œuvre de Zarka qui verra le jour dans quelques semaines. »

Ce colloque s'annonce riche avec les interventions de Philippe Cayla, qui a réalisé une étude du patrimoine industriel des ardoisières de l'Anjou ; Robert Hersant, un bénévo-



Philippe Cayla, ancien professeur de géographie et président de l'association l'Ardoise, avec Pascal Reyssset, ancien urbaniste tombé amoureux de Trélazé, et président des Amis du patrimoine trélazéen. PHOTO : CD - EMMANUEL POUPARD

le de la Ligue de protection des oiseaux qui parlera des richesses écologiques des ardoisières ; Patrick Bilien, qui fera un coup de projecteur sur le paysage minier et les chevalements ; Paul Smith, un universitaire qui retracera l'histoire de la manufacture des allumettes, etc.

Le géographe tire la sonnette d'alarme : « Les sept chevalements à Trélazé et le chevalement à Saint-Barthélemy-d'Anjou représentent un intérêt majeur à sauvegarder. Or, certains sont à l'abandon. Si nous ne faisons rien, ce patrimoine exceptionnel va disparaître. »

« L'un des trois poumons verts de l'agglomération »

Philippe Cayla et Pascal Reyssset sont persuadés que ce patrimoine industriel et minier, qui s'étend sur plus de 50 ha entre Angers et Trélazé,

peut être mieux valorisé. « C'est quand même fou qu'aucun chevalement n'est pas encore classé », grogne le président des Amis du patrimoine trélazéen. « Ce secteur immense, qui ne peut pas être urbanisé en raison de galeries souterraines, est l'un des trois poumons verts de l'agglomération d'Angers, avec le Lac de Maine et l'île Saint-Aubin. Nous avons une chance unique, sur notre territoire, de posséder cela ! Et cette chance, nous ne devons pas la laisser passer. »

Les deux présidents imaginent un site touristique d'ampleur à développer. « sans concurrencer la Mine bleue près de Segré ». « Notre premier objectif, ce serait de conserver et valoriser la machinerie du puits de Monthibert à Trélazé », indique Pascal Reyssset. « Pour cela, il faudrait mobiliser deux millions d'euros. Ce

n'est pas impossible : « La Doublure », œuvre de Zarka aux anciennes allumettes, a mobilisé 800 000 € avec l'aide de la Drac. »

Et Philippe Cayla d'en remettre une couche : « Angers Loire Métropole et Trélazé ont accumulé un retard considérable sur la valorisation de ce patrimoine historique, d'intérêt national. Des villes voisines comme La Pouéze et Renazé se sont mobilisées pour conserver leurs chevalements, leur histoire. Qu'attendons-nous ? »

Emmanuel POUPARD

Colloque sur le patrimoine industriel et naturel de Trélazé, samedi 21 octobre, de 14 heures à 18 heures, salle de la maraichère à Trélazé, par l'association l'Ardoise et les Amis du patrimoine trélazéen. Entrée gratuite.



FP/MICHEL DALLONI

Trélazé (Maine-et-Loire), mardi. L'association des Amis du patrimoine trélaéen se bat pour sauver des dégradations et de l'oubli les huit tours métalliques des mines de la ville.

Au chevet des chevalements

MAINE-ET-LOIRE | À Trélazé, le temps et les pillages menacent les vestiges des mines d'ardoise.



Michel Dalloni

ILS ONT mauvaise mine. Les huit chevalements de Trélazé (Maine-et-Loire), aux portes d'Angers, vestiges des puits d'extraction d'ardoise exploités depuis le XV^e siècle mais fermés en 2014, sont victimes du temps et des malveillances. « Elles ont façonné l'identité de la ville mais ne bénéficient d'aucun classement, déplore Pascal Reyssset, président des Amis du patrimoine trélaéen, qui regroupe huit associations. Elles sont l'objet d'occupations sauvages, de dégradations, voire de pillages. »

Leurs silhouettes ponctuent le paysage urbain de Trélazé, seule commune de France à posséder autant de chevalements. Ils émergent des boisements et des landes, qui ont succédé aux aires de travail. « Ils sont implantés sur un site de 160 ha, le deuxième plus vaste d'Europe après les ardoisières du pays de Galles qui, elles, sont inscrites au Patrimoine mondial de l'Unesco, reprend Pascal Reyssset. Nous sommes devenus le troisième pôle vert de l'agglomération angevine. »

Cet espace, protégé par une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), a été en partie transformé en parc par la communauté de communes Angers Loire Métropole. « Mais elle n'est propriétaire que de quatre chevalements, explique Pascal Reyssset. Un appartient à la ville de Trélazé, les trois autres à des privés dont la société Imerys, qui exploitait la dernière ardoisière. Seul un tiers du site est ouvert au public. Il est parfois difficile de s'y retrouver, et donc d'agrir. »

Quand il a créé les Amis du patrimoine trélaéen, en

2019, ce spécialiste de l'aménagement urbain s'est appuyé sur la mémoire des anciens, dont Patrick Billen, héritier d'une lignée de fendeurs et de mineurs, devenu guide bénévole pour des balades découverte (contact : billen.patrick@orange.fr).

« Ici, on se promène au-dessus de 350 km de galeries, dont les plus profondes sont à - 525 m, et au milieu de cinquante vieux fonds, ces carrières à ciel ouvert, dit ce dernier. Tout a été noyé sous l'eau par mesure de sécurité. »

Le projet d'une mise en valeur

Les chevalements et leur machinerie, qui attirent les chasseurs de métaux, sont les derniers témoins visibles d'une industrie qui a employé jusqu'à 2 000 personnes. « La population est attachée à ce patrimoine, mais la fermeture des ardoisières a été vécue comme un traumatisme, et les vestiges rappellent aussi de mauvais souvenirs. Beaucoup ont choisi d'oublier », glisse Patrick Billen. Sans compter le renouvellement des générations et celui de la population car, désormais, Trélazé est une cité résidentielle.

Mais le combat continue. Pour la mise en valeur de l'ensemble, Pascal Reyssset suggère trois temps : état des lieux et des sols (200 000 €), protection et sécurisation des chevalements et de leurs environs (2 millions d'euros), ouverture muséale de certains d'entre eux. « Le calendrier et le coût final dépendent de l'ambition des politiques », insiste-t-il. Le 21 octobre, il a organisé un colloque destiné à mobiliser les énergies. Les représentants des collectivités concernées ont répondu présent. Une première étape.

PACA

Perturbations sur les voies

Attention si vous devez prendre le train ce week-end. En raison de la modernisation du réseau, aucun TER entre Nice et Antibes (Alpes-Maritimes) ne circulera. Il y aura des modifications entre Antibes et Marseille (Bouches-du-Rhône). D'autres villes seront touchées. Infos sur www.ter.sncf.com. Des perturbations sont attendues pour les 25 et 26 novembre.

Ces actes du colloque « L'ardoise et l'allumette » ont été rassemblés sous la direction de :



Pascal Reysset, Président des Amis du Patrimoine Trélazéen au premier trimestre 2024
Avec la participation d'Antoine Lemerrier étudiant à l'ASTA pour la mise en forme.

Ces actes ont été déposés :

- à la BNF
- aux archives départementales du Maine et Loire
- et dans plusieurs bibliothèques universitaires et municipales d'Angers et de Trélazé.

Pour en savoir plus sur l'association des Amis du Patrimoine Trélazéen se rendre sur le site internet

<https://manu-trelaze.com/>

Ou sur la page Facebook de l'association.